



Gouvernance alimentaire territoriale et Systèmes Agroalimentaires Localisés

*Du producteur au consommateur en passant par les intermédiaires,
comment les SYAL permettent-ils la réappropriation de la question
alimentaire par les acteurs d'un territoire ?*

Construction d'un outil pour les observer les développer



Serena Gaffier

Directrice de mémoire : Laurence Barthe, maître de conférences en géographie et aménagement, chercheur à l'UMR Dynamiques Rurales

Maître de Stage : Marion Couturier, chargée de mission coopération internationale au CFPPA de Toulouse-Auzeville

Remerciements

Je remercie particulièrement Madame Laurence Barthe, ma directrice de mémoire, maître de conférence et chercheur à l'UMR Dynamiques Rurales pour son soutien, son accompagnement et ses conseils.

Toute ma gratitude va à Marion Couturier, ma maître de stage au CFPPA, pour sa confiance et son attention et pour avoir favorisé ainsi le bon déroulement de mon stage. Je pense aussi à Muriel Gineste, qui, par son regard de sociologue de l'alimentation, m'a aidé à comprendre les enjeux des SYAL.

J'adresse également une pensée à Mathilde, Clément et Nicolas, mes compagnons de stage au CFPPA ; mais aussi à Katalin Kujani, notre collaboratrice hongroise, ainsi qu'aux responsables des territoires de projet qui ont participé à EcoSyal et qui m'ont permis de découvrir le monde des acteurs du développement local.

Je remercie enfin Vincent, Flor, Katou mes parents et amis pour leurs relectures mais surtout leur soutien et leurs encouragements.

Liste des abréviations

ADEAR : Association de Développement de l'Emploi Agricole Rural

ALTAFOODS : Alternative Agro-Food Supply Systems

AMAP : Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

AOP Appellation d'Origine Protégée

CA : Chambre d'Agriculture

CASDAR : Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural

CCI : Chambre du Commerce et de l'Industrie

CE : Conformité Européenne

CER : Centre d'Economie Rurale

CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

CIVAM : Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

EPLEA : Etablissement Public Local d'Enseignement Agricole

EPLEFPA : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

FEADER : Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

FEDER : Fonds Européen de Développement Régional

FNAB : Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

FSE : Fonds Social Européen

GAL : Groupe d'Action Locale

GMS : Grande et Moyenne Surface

IDEA : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles

IGN : Institut Géographique National

IGP : Indication Géographique Protégée

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

INSEE : Institut National de la Statistique et des études économiques

LEADER : Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale

LIPROCO : Lien Producteurs Consommateurs

MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

OAAT : Observatoire des Activités Agricoles sur les Territoires

PAC : Politique Agricole Commune

PNA : Plan National pour l'Alimentation

PNNS : Plan National Nutrition Santé

PNR : Parc Naturel Régional

PSDR : programme Pour et Sur le Développement Régional

REPAS : Repères pour l'Evolution des Pratiques AlimentaireS en Restauration Collective

RMT : Réseau Mixte Technologique

RRR : Réseau Rural Régional

SALT : Systèmes Alimentaires Territorialisés

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

SICA : Société d'Intérêt Collectif Agricole

SIG : Système d'Information Géographique

SIQO : Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine

SYAL : Système Agroalimentaire Localisé

UE : Union Européenne

SOMMAIRE

Remerciements.....	2
Liste des abréviations.....	3
Sommaire.....	5
INTRODUCTION	7
 PARTIE I De l'étude des circuits courts à celle des Systèmes Agroalimentaires Localisés pour une meilleure gouvernance alimentaire territoriale	 9
1- Réappropriation alimentaire et rapport au territoire.....	10
A) LES ANNEES 1990 A LA RECHERCHE D'UN AUTRE MODELE AGRICOLE FACE AU PRODUCTIVISME	10
B) UN FOURMILLEMENT D'ACTEURS POUR ACCOMPAGNER LA MONTEE EN PUISSANCE DE LA PROBLEMATIQUE	14
C) LES CIRCUITS COURTS, INSTRUMENTS DU DEVELOPPEMENT LOCAL	21
2- Des circuits aux systèmes pour appréhender le développement des territoires.....	28
A) DES ENJEUX DEVANT LESQUELS L'ECHELLE DES CIRCUITS COURTS N'EST PLUS SUFFISANTE	28
B) VERS LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE	37
C) CIRCUITS COURTS OU SYSTEMES AGROALIMENTAIRES LOCALISES ?	39
3- Les SYAL, un nouvel objet d'étude plus englobant.....	41
A) INTRODUCTION AUX SYAL	41
B) COMMENT EMERGENT LES SYAL ? HYPOTHESES AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DE RESSOURCES TERRITORIALES	46
C) OBSERVER LES SYAL, QUELLE PLUS-VALUE POUR LES TERRITOIRES ?	51

PARTIE II - EcoSyal ou l'élaboration d'un référentiel méthodologique pour observer les SYAL

.....	55
1- EcoSyal, un projet de diagnostic territorial appliqué aux SYAL.....	56
A) CADRE D'EMERGENCE.....	56
B) AMBITIONS DU PROJET ECOSYAL.....	60
C) INFLUENCES METHODOLOGIQUES	62
2- Mise en œuvre du référentiel méthodologique	64
A) METHODE UTILISEE.....	64
B) JUSTIFICATION DE LA BASE DE DONNEES	66
C) LIMITES ET PERSPECTIVES POUR L'USAGE DE DIAGSYAL.....	71
CONCLUSION	76
Bibliographie thématique.....	78
Table des matières	86
Annexes	88
Résumé

INTRODUCTION

Les circuits courts connaissent un franc succès. Alors que les marchés de plein vent ou la vente à la ferme, formes les plus anciennes de circuits courts, ne désertent pas, d'autres formes plus innovantes émergent comme les AMAP ou encore les drive fermiers. Mais outre ce succès médiatique, il s'agit surtout d'une réflexion qui se développe autour de la réappropriation de la question alimentaire par les territoires.

Dans une optique de développement durable, le thème de la relocalisation de la production agricole et de la distribution agroalimentaire vient questionner l'ensemble de la société civile : producteurs, consommateurs, intermédiaires et même les acteurs publics. En effet, de nombreux enjeux et défis à relever émergent autour de cette problématique.

De la production en signe de qualité, aux initiatives de développement des circuits courts, qui rapprochent les producteurs des consommateurs, plusieurs notions relatives à la réappropriation de la question alimentaire par les territoires viennent prendre place dans les corpus scientifiques. Aussi, le concept de systèmes agroalimentaires localisés, SYAL, vient enrichir cette réflexion. Les SYAL sont des « *organisations de production et de service (unité de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de service, de restauration) associées par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique. L'environnement, les produits, les individus et leurs savoir-faire, leurs institutions, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée* »¹. Par leur définition même les SYAL annoncent une approche systémique, qui prend en compte la diversité des acteurs et des actions sur un territoire.

Ce mémoire cherche à montrer en quoi l'approche du développement territorial par les SYAL est plus à même de donner lieu à une réappropriation territorialisée de la gouvernance alimentaire.

C'est sur cet objet d'étude qu'a porté ma mission de stage de trois mois, réalisée au sein de l'établissement public d'enseignement agricole qu'est le CFPPA de Toulouse-Auzeville, et que portera donc l'ensemble de ce mémoire.

Le CFPPA de Toulouse-Auzeville est porteur d'un projet européen de coopération internationale, appelé EcoSyal, qui aborde la thématique de la gouvernance alimentaire. Avec son partenaire hongrois et ses partenaires territoriaux de Midi-Pyrénées (5 GAL, Pays ou PNR), le CFPPA a décidé de mettre en place un outil de diagnostic territorial pour observer les SYAL dans les territoires, outil qui prendrait le nom de DiagSyal. Il est vrai que l'étude des SYAL constitue un levier préalable important pour définir un projet

¹ MUCHNIK José, De SAINTE MARIE Christine, et al, *Le temps des Syal, techniques, vivres et territoires*, Editions Quae, 2010

collectif autour de l'alimentation et répondre aux enjeux de développement d'un territoire avec des outils adaptés.

Mon stage a débuté alors que le projet était dans la phase de « balbutiements » des débuts. Je suis donc arrivée pour réaliser la phase exploratoire et, par conséquent, il manque à ce mémoire l'expertise du travail de terrain qui aura lieu plus tard dans l'année. Plusieurs travaux sur les méthodes de diagnostic ont été mobilisés afin d'en proposer une qui soit adaptée à une approche SYAL ; mais aucune enquête poussée, qui aurait permis de valider ou au contraire d'invalides des hypothèses, n'a pu être conduite durant ces trois mois. Ce mémoire a donc pour vocation de rendre compte de la littérature scientifique sur les SYAL pour montrer la pertinence du projet Ecosyal ainsi que d'amorcer leurs analyses dans les territoires de Midi-Pyrénées et de Hongrie par une réflexion sur la méthodologie à mettre en œuvre.

Dans un premier temps, nous étudierons pourquoi et comment passer de la notion de circuits courts alimentaires, à la notion de système agroalimentaire localisé (SYAL), pour aborder la question de la gouvernance alimentaire territoriale.

La seconde partie se nourrira des réflexions amorcées et des travaux réalisés durant le stage pour établir une méthodologie de diagnostic de SYAL. Nous verrons à travers la structuration d'une base de données comment appréhender les SYAL à l'échelle des territoires.

PARTIE I

**De l'étude des circuits courts à celle des Systèmes
Agroalimentaires Localisés pour une meilleure
gouvernance alimentaire territoriale**

Cette première partie abordera les différentes notions liées à la question de l'alimentation de proximité qui viennent enrichir la réflexion sur le développement territorial. Dans un premier temps, nous verrons pourquoi cette question émerge et comment différents acteurs s'en saisissent. Nous nous attarderons sur les initiatives de circuits courts qui, en prônant un certain rapport au territoire, participent fortement à la réappropriation alimentaire. Mais nous remarquerons par la suite que pour appréhender les systèmes alimentaires sur les territoires sous l'angle de la coopération, il faut dépasser la notion de circuit court. Enfin, nous verrons en quoi l'approche du développement rural par les SYAL est plus à même d'aboutir à une gouvernance alimentaire territorialisée.

1- Réappropriation alimentaire et rapport au territoire

La question de la relocalisation de la production et de la consommation alimentaire dans les territoires est aujourd'hui sur le devant de la scène : alors que de plus en plus de producteurs et de consommateurs s'intéressent et s'engagent dans cette voie-là, les politiques publiques se saisissent elles aussi de la thématique et proposent divers dispositifs pour favoriser le développement de circuits alimentaires de proximité. Il convient de s'intéresser à la construction historique de ces notions afin d'en saisir tous les enjeux actuels.

A) Les années 1990 à la recherche d'un autre modèle agricole face au productivisme

Depuis une trentaine d'années, le secteur agricole est rattrapé par la notion de développement durable. Profondément bouleversé par le modèle productiviste, il a été entaché par de nombreuses crises ou polémiques. Le système mis en place après la Seconde Guerre mondiale a toutefois participé à la modernisation de l'agriculture. Il a en effet permis de subvenir aux besoins alimentaires de la population européenne, tout en offrant des produits sains et des prix bas pour les consommateurs. La rentabilité des productions a été vite assurée avec un système d'aides aux revenus des producteurs. Cependant, ce système construit avec la PAC (Politique Agricole Commune européenne) à partir des années 60 a vite été confronté à ses propres limites, et l'instauration en 1984 de quotas laitiers pour réduire la production effrénée en est un bon exemple. Cette organisation du système alimentaire qui a évolué avec la libéralisation du marché mondial et les négociations de l'OMC, semble aujourd'hui nous dépasser et participer à un éloignement entre la nourriture et le mangeur. Elle génère en outre de nombreuses externalités négatives qui déséquilibrent la souveraineté alimentaire et l'écologie de la planète.

Avec un nombre d'exploitations en forte diminution, des agriculteurs aux situations de plus en plus précaires et des filières agricoles fragilisées, le paradigme de la production intensive entraîne des conséquences néfastes pour l'environnement comme la pollution des sols et des eaux, la perte de biodiversité, et le changement climatique. La santé, mais aussi les valeurs des consommateurs sont également mises en jeu avec par exemple, la standardisation des goûts des aliments, le non-respect de la saisonnalité des produits, et l'utilisation de méthodes de production qui ne respectent pas toujours l'environnement ou le bien-être animal et favorisent l'apparition de crises sanitaires.

De plus, malgré les tentatives de la PAC pour protéger l'agriculture européenne de la libéralisation des marchés mondiaux, le secteur agricole français doit faire face à l'émergence des nouvelles puissances qui viennent peser sur l'équilibre des échanges internationaux avec leur haute activité d'import/export de produits agro-alimentaires. Ainsi, les processus de localisation et délocalisation des activités productives s'accroissent : c'est la mondialisation. L'agriculture est au cœur d'enjeux économiques énormes et devient donc une question politique majeure. Et les crises économiques, sanitaires ou éthiques auxquelles elle donne naissance, comme celles qui font suite à la flambée des cours mondiaux des denrées alimentaires depuis 2007 ou bien la réapparition des émeutes urbaines contre la vie chère comme en 2012 sur l'île de la Réunion, ou encore le scandale des veaux aux hormones, de la viande de cheval falsifiée, soulignent les limites de ce système et appellent à de nouvelles politiques agricoles.

Justement, face au phénomène de mondialisation, naissent et croissent des exigences sur l'origine, les modes de production et la qualité des produits. Ainsi la segmentation du marché laisse place à des « niches » pour les consommateurs attentifs à la localisation de la production, à l'écologie et à l'éthique. Car, comme le rappelle l'IUFN (International Urban Food Network, un réseau de coopération internationale sur la gouvernance alimentaire urbaine) dans son document *Nourrir nos Villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*²:

L'alimentation est une activité centrale dans toute société humaine en raison de sa nécessité biologique et du rôle charnière qu'elle joue dans notre vie sociale et culturelle. Le choix des aliments que nous produisons et consommons, le lieu d'où ils proviennent, les pratiques de production, de transformation et de distribution utilisées influent de façon considérable sur l'état de notre planète, sur celui de notre santé et de la qualité des liens sociaux qui nous unissent.

Ainsi, nous assistons depuis le début des années 1990 à une certaine prise de conscience de la part des populations, qui, face à la mondialisation, se tournent vers la revalorisation du « local », de l'« identitaire ». De la sorte, José Muchnik, énonce dans l'introduction de son livre *Le temps des SYAL* :

La quête d'ancrages à un lieu, à un territoire, à une langue, montrait que les hommes n'étaient pas devenus des « homo mundialis », qu'ils cherchaient à être et se sentir de quelque part pour maintenir le cap dans un monde en mutation. L'évolution de

² IUFN, *Nourrir nos villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*, Etd, 2012.

l'alimentation révélait également la quête d'identifications. A côté des produits standardisés, on constate un regain d'intérêt pour des produits qui donnaient du sens aux achats et aux assiettes.³

Une enquête du CREDOC⁴ datant de 2006 montre que 44% des Français déclarent tenir compte des conditions de production des entreprises, notamment en matière de produits alimentaires (contre 38% en 2002).

Aussi, en sus des revendications légitimes des citoyens lambda, l'appareil de production agricole se remet également en question. Et alors que la recherche de rentabilité et de maîtrise de la nature poursuit son cours, faisant de l'activité agro-alimentaire, une activité industrielle voire même tertiaire (par la monétarisation des cours des matières), se développent des alternatives qui repensent ces fonctions en prenant en compte les paysages, les sols, les savoir-faire locaux, les relations humaines entre producteurs, et avec les consommateurs. Et avant même l'essor de la notion de circuit court, le développement des productions agricoles sous signes de qualités participe à entamer une autre réflexion sur le rapport entre agriculture, territoire et consommation.

Le monde rural, dont on avait quasiment signé l'acte de mort⁵, essaye quant à lui de garder la tête hors de l'eau, et bien que toujours souffrant, il tente d'exister en dehors de sa fonction agricole et agroalimentaire *stricto sensu*. L'essor et le succès du tourisme vert montre bien que le pari peut encore être gagné.

Aujourd'hui, le développement agroalimentaire basé sur la valorisation des ressources locales revient à l'ordre du jour. Cependant, repenser le secteur agricole avec la notion de développement durable n'est pas une chose aisée. La territorialisation d'une activité n'est pas aussi simple que nous pourrions le penser puisqu'en plus de la volonté du porteur de projet, elle dépend beaucoup de déterminants locaux : les consommateurs, l'environnement naturel, la « culture sociale » du territoire, les dispositifs d'accompagnement proposés par les politiques publiques, etc. Parmi ces déterminants, les acteurs du territoire sont essentiels. C'est bien au cœur d'un système que peuvent émerger des processus de territorialisation des activités agricoles et agroalimentaires qui soient cohérents, qui promeuvent une alimentation durable tout en participant au développement local. Mais c'est d'abord par des acteurs locaux et par la conjonction de leurs volontés et de leurs projets que passe tout développement.

Cette coopération entraîne de la gouvernance alimentaire, une notion sur laquelle il convient de s'arrêter afin de mieux comprendre pourquoi passer de la notion de circuits courts à celle de SYAL pour étudier le développement des territoires.

³ MUCHNIK José, De SAINTE MARIE Christine, et al, *Le temps des Syal, techniques, vivres et territoires*, Editions Quae, 2010

⁴ CREDOC, Patricia CROUTTE Franck DELPAL Georges HATCHUEL, Département « Conditions de vie et Aspirations des français », *Représentations et pratiques de la consommation engagée, évolution 2002-2006*, Cahier de recherche n°231, décembre 2006

⁵ MENDRAS Henri, *La fin des paysans*, SEDEIS, Paris, 1967.

Recherche, circuits courts, développement territorial et SYAL : petit aperçu non exhaustif de l'historiographie sur la question.

Face à l'essor des actions promouvant un autre modèle pour l'organisation du système agroalimentaire, le monde scientifique s'est également saisi de la thématique, comme en témoigne la multiplication des colloques, études et recherches sur le sujet.

Dès les années 1970, la recherche française s'est intéressée à la notion de vente directe et à toutes les actions en marge du modèle productiviste. Et la notion de SYAL apparaît en 1996, avec les travaux de José Muchnik et Daniel Sautier⁶. Aussi des travaux universitaires s'attardent sur le côté alternatif des modes de distribution en circuits courts ⁷ et montrent en quoi ces circuits dénoncent les limites du modèle agro-industriel. Lydie Chaffotte, Yuna Chiffoleau, Thiphaine Delhommeau, et Christine Aubry ont énormément participé à définir les circuits courts et leurs enjeux et évolutions.⁸ L'État, en donnant en 2009 une définition officielle aux circuits courts⁹, annonce une nouvelle ère : ces systèmes ne sont plus considérés comme marginaux, mais bel et bien acceptés par les politiques publiques comme un véritable vecteur de développement rural.

Le domaine de l'innovation, latent aux circuits courts, a particulièrement été théorisé autour d'études sur l'émergence d'initiatives socio-économiques innovantes, qui ont donné lieu à la diversité des formes de circuits courts. Bernard Mondy, Agnès Terrieux ou encore Marie Poisson, ont cherché à mettre en valeur l'importance des processus collectifs dans la mise en place de ces démarches innovantes.¹⁰ Aussi, au niveau social, Yuna Chiffoleau¹¹ appréhende les circuits courts comme une des façons de lutter contre la fragilisation économique et sociale des populations agricoles pendant que d'autres travaux réfléchissent à la valeur ajoutée qu'apporte la proximité sur les relations sociales.

Enfin, les chercheurs s'intéressent aussi à l'aspect territorial de ces phénomènes. Jean Baptiste Traversac étudie en 2011 les nouveaux enjeux de l'ancrage des circuits courts dans les territoires¹², tandis que d'autres analysent les relations entre les territoires et les systèmes agroalimentaires localisés et alternatifs.¹³

⁶ MUCHNIK José, SAUTIER Daniel, *Systèmes agroalimentaires localisés*, Montpellier, Cirad, 1998.

⁷ RASTOIN Jean-Louis et GHERSI Gérard, *Le système alimentaire mondial*, 2010

⁸ CHAFFOTTE Lydie, AUBRY Christine et CHIFFOLEAU Yuna, *Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles*, Innovations Agronomiques n°5, 2009.

DELHOMMEAU Thyphaine, *Circuits courts et circuits de proximité*, in Cahier de la Solidarité, vol. 20, 2009.

⁹ Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs, Plan d'action pour développer les circuits courts*, 2009.

¹⁰ MONDY Bernard, TERRIEUX Agnès. *Vers une agriculture territorialisée. Où s'alimentent les circuits courts ? : le rôle des ateliers collectifs de transformation agroalimentaire*. In : *Circuits courts : Contribution au développement régional*. Dijon : Educagri Editions, 2011. Et POISSON Marie. *Initiatives collectives de producteurs pour la valorisation en circuits-courts. Rapport de fin d'étude Master 2*. Grenoble : Institut de géographie alpine, 2010.

¹¹ CHIFFOLEAU Yuna, *Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture*, Economie rurale, N°332, novembre-décembre.

¹² TRAVERSAC Jean-Baptiste, *La contribution des circuits courts alimentaires au développement régional*. Educagri, Dijon, 2010

¹³ FOURCADE Colette, *Les systèmes agroalimentaires comme modalités collectives*, Revue Française de Gestion, vol. 8 n°167, 2006. Et SANZ CANADA Javier et MUCHNIK José, *Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés*, Economie Rurale, n°322, 2011

B) Un fourmillement d'acteurs pour accompagner la montée en puissance de la problématique

Le Réseau Rural Français, avec l'association Terres en Villes, définit ainsi la gouvernance alimentaire : « *La gouvernance alimentaire territoriale désigne un nouvel ensemble de coopérations entre les différents acteurs et les échelons d'intervention géographiques, dont l'arène commune est l'enjeu alimentaire* ». ¹⁴ Ainsi, en travaillant à la réappropriation de la question alimentaire par les territoires, les institutions publiques, entreprises, associations et individus, par leurs actions et leurs relations entre eux, participent à l'élaboration d'une gouvernance alimentaire. Pourtant leur mise en réseau n'est pas toujours une chose aisée. Les modes de fonctionnement ne sont effectivement pas les mêmes entre une association de consommateurs, des militants pour l'environnement, des agriculteurs, des bouchers, une enseigne de grande distribution, des travailleurs sociaux, des universitaires ou encore des médecins et nutritionnistes ou une collectivité. La coopération territoriale autour de la question alimentaire n'en est donc qu'à ses débuts.

Il est difficile de séparer les acteurs selon leurs échelles, tant leurs actions sont étroitement mêlées. Nous pouvons cependant mettre en valeur l'importance de l'effet *bottom up* qui s'ajoute à la prise en considération des collectivités locales, elles-mêmes également influencées par les injonctions des programmes nationaux et européens.

Bien qu'issue d'un effet *bottom up* ...

La réaction face aux méfaits du modèle productiviste est d'abord venue des territoires. Avant que les politiques publiques ne s'emparent de cette problématique, déjà des hommes s'organisaient pour développer un autre système. L'agriculture biologique, l'agriculture paysanne, les circuits courts, ces concepts ont été mis en place par un effet *bottom up* « citoyen ».

Ce phénomène s'étendra vite aux collectivités locales et permettra la mise en place d'une esquisse de gouvernance locale alimentaire, mêlant acteurs publics et acteurs privés.

Ainsi, pour protéger le foncier périurbain, et offrir un débouché aux producteurs de ces zones fragiles, les circuits courts ont été un véritable moyen de développer une agriculture alternative et viable. Les crises alimentaires accentueront leur popularité auprès de la société civile. Et alors que dans certaines localités ce sont des associations, des réseaux promoteurs de l'agriculture paysanne, qui impulsent ces nouveaux modèles, dans d'autres ce sont les intercommunalités qui s'en saisissent. L'effet de reproduction

¹⁴ Marijke POLS présente cette définition de la gouvernance alimentaire en se basant sur un travail mené dans le cadre du lancement du réseau rural français en 2008 avec l'APCA, Terres en Villes, Trame, la FN Cuma, la FN Civam, l'INRA SAD-APT, lors de l'atelier de travail *Mise en perspective des circuits courts avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires*, le 20 novembre 2009

des bonnes pratiques faisant son chemin, les collectivités utilisent les fonds des politiques publiques pour développer des actions en faveur de la production biologique, particulièrement du maraîchage, de la restauration collective ou encore du maintien des activités économiques agroalimentaires sur les territoires (légumeries, ateliers de découpe, etc.)

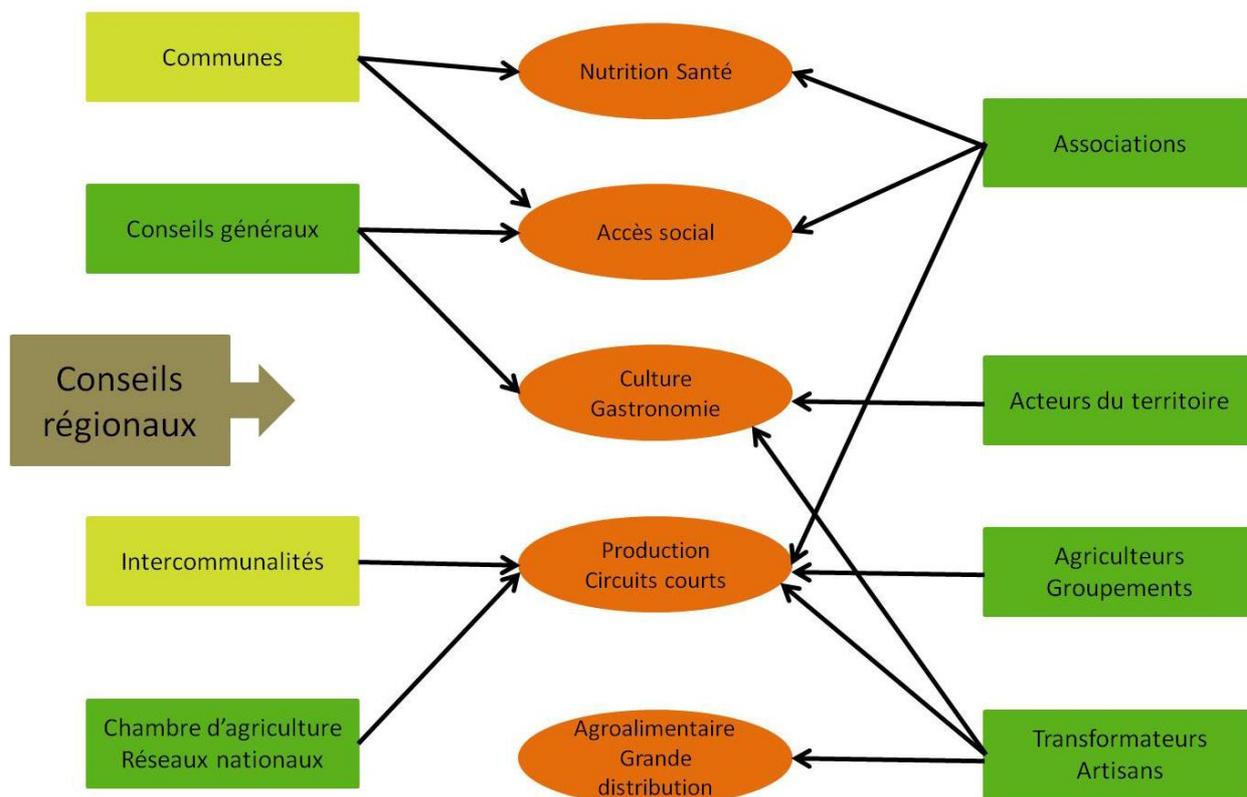
Entre les initiatives locales des citoyens et les politiques d'incitations, conduites à l'échelle nationale et européenne, les élus locaux s'intéressent fortement à l'action publique en agriculture, à l'économie de proximité, aux services à destination des habitants, etc. Les réflexions sur le développement des circuits courts à l'échelle de leurs territoires, mobilisent, du côté public, les communes, les intercommunalités, mais aussi les chambres consulaires (chambres d'agriculture, chambres du commerce et de l'industrie, chambres des métiers et de l'artisanat), offices de tourisme et surtout les territoires de projet (Pays territoires LEADER et Parcs Naturels Régionaux). Ainsi, les actions des territoires de projet et des collectivités territoriales viennent compléter depuis la fin des années 90 les politiques de l'agriculture conventionnelle en soutenant les petites exploitations, en maintenant un tissu agricole diversifié et dense (viticulture, horticulture), ou en répondant au désir des habitants d'accéder à des produits locaux et sains.

Du côté privé, les acteurs principaux restent les agriculteurs et leurs groupements, mais aussi la société civile et les associations ainsi que les nombreuses entreprises privées concernées de près ou de loin par la thématique : transformateurs ou distributeurs de produits agroalimentaires, et même acteurs du tourisme et de la restauration, sans oublier les consommateurs.

Aussi, ces initiatives ne sont pas perçues de la même manière selon les territoires. Alors que la thématique est abordée de manière plus militante, avec une théorisation souvent plus poussée dans certaines régions (par exemple Rennes avec les Systèmes Alimentaires Locaux et Territorialisés¹⁵); dans d'autres lieux, ce discours s'insère parfaitement en parallèle du modèle productiviste, proposant une alternative, mais sans se positionner « contre ».

¹⁵ Projet SALT du CIVAM Bretagne, qui vise à comprendre comment des circuits courts peuvent faire système à l'échelle d'un territoire.

URL : http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pi=132&ref_rub=21&ref=59/. Consulté le 20 mars 21014.



Le schéma ci-dessus présente les liens privilégiés entre les différents acteurs investis dans les champs de la politique alimentaire selon l'association Terres en Villes.¹⁶

Il ne faut pas non plus oublier les nombreuses organisations souvent fédérées au niveau national (voire européen) qui militent pour le développement d'un système alimentaire durable. En plus de mener des actions générales pour se faire connaître des médias et des politiques et être ainsi intégrées dans les discussions européennes, ministérielles et législatives, elles sont engagées localement et soutiennent de nombreux projets. Toujours à la recherche de partenariats, elles développent les réseaux de gouvernance alimentaire. Nous pouvons penser ici à l'IUFN, créée en 2011 pour tenter de replacer l'alimentation au cœur des priorités des politiques publiques, l'association Terres en Villes, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), la Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation du Machinisme Agricole (FNCUMA), la Fédération Nationale des Centres d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (FNCIVAM), ou encore Trame, un réseau de groupes d'études et de développement agricole, etc. etc.

Une bonne partie de ces organisations mobilise des équipes de recherche telles que les universités des territoires sur lesquels leurs projets sont implantés et bien souvent l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique).

¹⁶ BONNEFOY Serge, Terres en Villes, *Circuits de proximité et gouvernance alimentaire des agglomérations françaises*, FNAU Rennes, 20 octobre 2010. URL: http://www.reseaurural.fr/files/serge_bonnefoyo_-_terres_en_villes_-_agricot.pdf. Consulté le 01 juillet 2014.

... la mise en réseau passe aussi par une volonté politique institutionnalisée par le haut

Les injonctions des organisations mondiales, de l'Union Européenne et de l'Etat français, particulièrement en termes de normes sanitaires et d'accessibilité à une alimentation de qualité doivent également être prises en compte pour mettre en place cette gouvernance alimentaire.

Au niveau international, la question alimentaire occupe une forte place. L'Union européenne et les organisations internationales (OMS, FAO, OMC, Banque mondiale) sont effectivement les régulateurs de la production et de la distribution à l'échelle planétaire. Mais entre la puissance des firmes multinationales et le poids des organisations d'Etats (politique agricole et agroalimentaire, normes alimentaires, politique des revenus,...), peu de place est laissée dans ce milieu ultra-libéral à une agriculture alternative. Cependant, l'urgence des enjeux environnementaux et alimentaires entraîne la mise en place de dispositifs favorisant les actions qui prennent en considération ces problématiques.

Au niveau européen l'évolution de la PAC montre également que cette préoccupation va en augmentant. Premier poste budgétaire de l'Union Européenne, la PAC, avec la réforme de l'Agenda 2000, met en avant plusieurs objectifs dont « intégrer davantage les considérations environnementales et structurelles » et « améliorer la sécurité alimentaire ». Un glissement vers plus de considération pour les politiques de développement rural a été opéré : à travers le deuxième pilier de la PAC et la politique de cohésion, l'UE encourage certains projets territoriaux via les enveloppes monétaires des programmes FEDER (Fonds Européens de Développement Régional), FSE (Fonds Social Européen) et FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural). C'est d'ailleurs à travers des financements FEADER que le projet EcoSyal a pu voir le jour.

Aussi, le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) appartient au quatrième axe de l'aide financière européenne en faveur du développement rural : le FEADER soutient plus précisément le développement rural local. La spécificité du fonctionnement de l'attribution de ces fonds réside dans la démarche « ascendante » proposée.¹⁷ Des territoires de projet (Pays ou Parcs Naturels Régionaux) s'organisent en Groupes d'action locale (GAL) pour élaborer une stratégie et un programme d'actions. Un GAL doit être obligatoirement composé d'au moins 50% d'acteurs privés, situés dans le territoire. Un appel à projets régional sélectionne ensuite les GAL et les territoires retenus se voient allouer une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre le programme d'actions de développement rural.

Avec ce monde de fonctionnement, l'Union Européenne, « décentralise » la gestion des projets de développement territorial. Ce sont les régions qui décident de la pertinence

¹⁷ Présentation du programme LEADER par la DRAAF Midi-Pyrénées. URL : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Le-programme-LEADER>. Consulté le 04 avril 2014.

ou non d'un projet et les territoires eux-mêmes, à travers les GAL qui impulsent le développement.

Cependant les GAL ne sont pas entièrement libres dans leurs propositions de projets : le programme LEADER 2007-2013 (LEADER PAC) contraint les GAL à s'appuyer sur les dispositifs prévus au Programme de Développement Rural Hexagonal (PDRH) et/ou au Document Régional de Développement Rural (DRDR) et demande l'engagement d'un cofinancement public (État, collectivité, agences...) avant de candidater aux financements FEADER.

Aussi, la coopération entre GAL LEADER et territoires de projet, qu'elle soit inter-territoriale ou internationale, est un axe fort, stratégique, du programme LEADER 2007-2013. Axe que nous retrouvons dans le projet EcoSyal à travers le partenariat avec la Hongrie.

Nous pouvons penser aussi au Réseau Rural Européen, financé par l'Union Européenne dans le cadre de sa politique de développement rural et qui prévoit la mise en place « d'un réseau qui regroupe les différents acteurs impliqués dans le développement rural »¹⁸. Ce réseau se structure également à l'échelle nationale, où chaque pays « a vocation à élaborer un plan d'action comprenant l'inventaire et l'analyse des bonnes pratiques transférables, l'organisation de l'échange d'expériences et de savoir-faire, l'élaboration de programmes de formation destinés aux groupes d'action locale (GAL LEADER) en voie de constitution et l'assistance technique pour la coopération interterritoriale et transnationale. »

Au niveau national, l'alimentation est au cœur de plusieurs dispositifs, comme celui sur la sécurité alimentaire en 1998, ou, le premier Programme National Nutrition et Santé (PNNS) au début des années 2000, mais aussi le Programme National de l'Alimentation (PNA) de 2010. Cependant, certaines organisations militent, pour une meilleure gouvernance alimentaire globale regrettent que ces dispositifs « cantonnent la question alimentaire dans le champ des spécialistes, laissant peu de rôle et de marge de manœuvre aux collectivités territoriales sauf celui d'appliquer les injonctions en sensibilisant les habitants. »¹⁹ Historiquement, le poids de l'Etat est essentiel en matière alimentaire. Bien qu'avec l'avènement de la PAC la France ait laissé la plus grande partie de sa souveraineté en matière d'orientations de l'agriculture, elle pèse toujours énormément sur les prises de décisions de ces mêmes politiques. Alors que l'UE favorise certaines méthodes de production et de transformation en instaurant de nouvelles réglementations et en contrôlant tout le long de la chaîne alimentaire, il reste aux politiques alimentaires de l'Etat la partie sur la sensibilisation des consommateurs. La France garde toutefois en main le levier de l'incitation des entreprises en termes économique, levier pourtant peu utilisé pour les convertir vers l'appréhension d'un système agroalimentaire durable.

¹⁸ Site du Réseau Rural Français. URL : <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/presentation>. Consulté le 16 mars 2014.

¹⁹ IUFN, *Nourrir nos villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*, Etd, 2012.

Toutefois, le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, souvent rejoint par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie met en place de nombreuses mesures incitatives (et donc sans valeur juridique), notamment depuis le Grenelle de l'environnement. Par exemple, le Plan Barnier pour une alimentation sûre, diversifiée, durable, présenté en 2009²⁰, « s'appuie sur les conclusions d'un groupe de travail mis en place dans le prolongement des Assises de l'Agriculture et du Grenelle de l'environnement. Il répond à la volonté de développer la part des produits de saison et de proximité dans les achats alimentaires dans le double intérêt des consommateurs et des agriculteurs ». Quatre axes structurent différentes mesures qui seront adaptées au niveau régional dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur les circuits courts et leur diffusion, d'adapter la formation des agriculteurs de la production jusqu'à la vente, de favoriser l'installation d'agriculteurs en circuits courts ainsi que de mieux organiser les circuits courts.

En termes de financement, le Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural (CASDAR) permet de « financer différents organismes qui apportent du conseil, un appui, aux personnes qui souhaitent développer des projets de transformation ou de vente de leurs productions via un circuit court. » Cet outil n'est pourtant pas destiné aux exploitants qui ont des projets de développement en circuit court. Les financements sont attribués par des appels à projets auxquels peuvent répondre des institutions comme les chambres d'agriculture ou le réseau de coopératives Coop de France, ou bien encore des associations comme les CIVAM, etc.

Par ailleurs, l'émergence de la philosophie du développement durable, de la transition écologique et sociale, et des processus participatifs, ont donné lieu à des programmes transversaux plus souples (Agendas 21 et autres Plans climat) capables de « susciter des réflexions et actions locales en faveur de la relocalisation de la production, du développement de la production biologique et d'une réduction de l'empreinte écologique de l'alimentation. Là encore, la montée en puissance des acteurs de la société civile et des pouvoirs locaux a élargi le champ de la politique locale. Les actions de l'économie sociale et solidaire (cf. épicerie et paniers solidaires, banques alimentaires...) et l'enrichissement de l'action sociale ont mieux assis la légitimité des villes à parler alimentation. »²¹ Toutefois, l'association déplore que « la question alimentaire reste encore peu présente dans les grandes procédures ou outils de l'aménagement du territoire : projet d'agglomération, SCoT, schéma de développement commercial. »

²⁰ Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs, Plan d'action pour développer les circuits courts*, 2009.

²¹ IUFN, *Nourrir nos villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*, Etd, 2012.

Mais c'est la coordination de tous ces acteurs qui créera la gouvernance alimentaire

Malgré les nombreuses initiatives présentes à toutes les échelles territoriales, il est encore trop tôt pour parler de véritable politique alimentaire partagée en France. Ces actions souvent partielles souffrent également de cloisonnements à différents niveaux.

D'abord au sein même du champ thématique de l'alimentation pris en compte : accès social, nutrition-santé, culture-identité gastronomique, productions agricoles et circuits courts ou encore agroalimentaire et distribution.

Mais aussi, entre les différents acteurs, qui sont nombreux et qui interviennent selon des modes d'action spécifiques.

Ainsi, par exemple, si les acteurs publics nationaux et internationaux influencent la dimension économique de la gouvernance alimentaire par le biais de la régulation des marchés ; les consommateurs jouent également un rôle économique mais dans le cadre de la défense de leurs intérêts. L'influence environnementale ou sociale se limite aux acteurs privés (associations, consommateur) ou aux acteurs publics locaux.²²

Toutes les localités ne sont pas investies de la même manière sur cette thématique. Et une bonne partie des acteurs des territoires, qui auraient pourtant tout intérêt à coopérer reste cloisonnée. Toutefois, le succès de certaines initiatives tend à attirer de nouveaux acteurs qui, par l'effet de reproduction des bonnes pratiques, se mettent eux aussi à s'intéresser à la gouvernance alimentaire. Nous pouvons prendre l'exemple du Parc Naturel Régional des Grands Causses, dans le Sud Aveyron, qui n'a pas engagé de chargé de mission en agriculture, car il ne voulait pas s'inscrire en concurrence avec l'antenne de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron présente sur leur territoire, mais préférerait travailler en collaboration. Les nombreuses actions menées conjointement par les deux structures ont créé un climat coopératif très efficace. Et alors que la direction de la Chambre d'Agriculture départementale de l'Aveyron ne s'intéressait que très peu au développement des circuits courts, la réussite des projets menés dans le Sud Aveyron leur a fait prendre conscience que lorsque ces démarches étaient soutenues et accompagnées, elles constituaient un véritable potentiel de développement pour les espaces ruraux.

Malgré les divergences entre acteurs, leur coordination est essentielle pour définir de manière efficiente le fonctionnement des politiques alimentaires locales. C'est pour cela que les différents programmes appellent à une meilleure coopération entre tous les intéressés : c'est lorsqu'il y a réseau, qu'il y a gouvernance. Et l'alimentation offre une entrée particulièrement pertinente, large et transversale pour agir et repenser l'aménagement du territoire.

²² Réseau Rural Français, *Quelles relations urbain/rural pour une meilleure gouvernance alimentaire des territoires ?* - URL : http://www.reseaurural.fr/files/u1/gouvernance_alimentaire.pdf. Consulté le 10 juin 2014.

L'approche des politiques alimentaires par les problématiques de gouvernance soulève d'importantes questions. Quels acteurs ? Quelles structures les plus adaptées à la mise en place de réseaux cohérents et efficaces ? Les collectivités locales (communes, EPCI), le monde associatif, les chambres d'agriculture ont tous à rôle à jouer, comment les définir? L'implication de nombreux et nouveaux acteurs de la sphère publique, privée ou associative sur des structures et des modes d'actions différents pose de nombreuses interrogations en termes de gouvernance. Quelle régulation doit être définie entre ces différents acteurs ? Quel rôle pour chacun ? Quelle légitimité ? Au-delà de l'identification des acteurs, c'est leur capacité à s'articuler en réseau qui constitue un enjeu majeur et qui permettra de passer d'un ensemble d'actions à un vrai système de gouvernance. La multiplication des acteurs implique une superposition des échelles qui nécessite une réflexion à un projet global et l'identification des échelles territoriales d'actions appropriées.

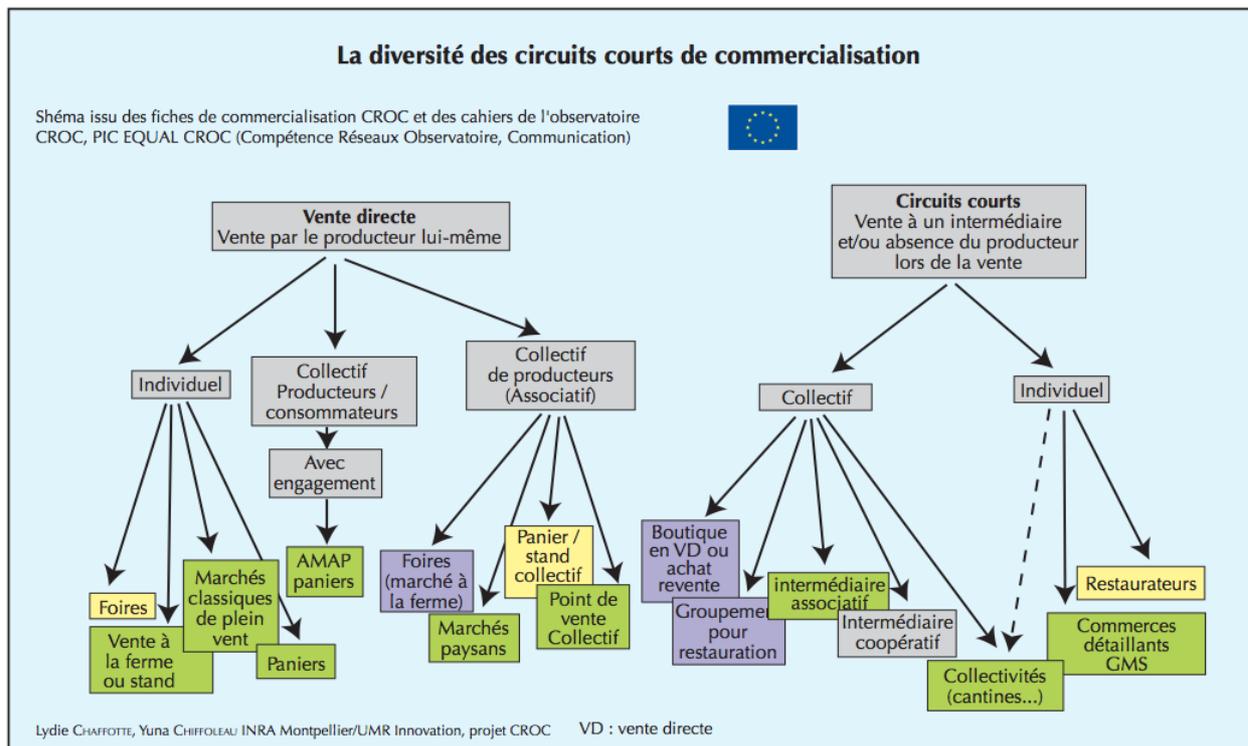
Après cette présentation des différents acteurs impliqués dans la recherche d'un autre modèle agroalimentaire, il est important de s'arrêter à présent sur les initiatives de circuits courts. En effet, ces démarches participent fortement au développement local en mettant en place un certain rapport au territoire qui permet une réappropriation alimentaire.

C) Les circuits courts, instruments du développement local

Ces formes de commercialisation rapprochant le producteur du consommateur bénéficient d'un essor spectaculaire depuis la fin des années 1990. Alors que certaines modalités existaient depuis longtemps (tels que les marchés de plein vent ou la vente à ferme), d'autres viennent diversifier leur typologie avec des initiatives innovantes (magasins collectifs, drive fermiers, AMAP,...).

Le schéma de la page suivante, élaboré par Lydie Chafotte et Yuna Chiffolleau, chercheuses à l'INRA de Montpellier et à l'UMR Innovation, dans le cadre du projet CROC²³, reprend leur diversité.

²³ Site des projets CROC et COXINEL : <http://psdr-coxinel.fr/spip.php?rubrique10>. Consulté le 29 juin 2014.



Une preuve de l'intérêt grandissant porté à ces démarches réside dans la fixation d'une définition par le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche en avril 2009. Un circuit court est donc officiellement « *un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur (vente à la ferme, vente collective, vente sur les marchés, vente en tournées, vente par correspondance, AMAP,...), soit par la vente indirecte, à condition qu'il y ait qu'un seul intermédiaire (restauration, commerçant-détaillant, association,...)* »²⁴. A cette définition s'ajoute une caractéristique, à savoir celle de « la proximité géographique entre le lieu de production et le lieu de consommation. ». Cet ajout est cependant moins stabilisé, puisque souvent chaque auteur adapte la distance limite selon ses démonstrations. Nous pouvons toutefois garder les seuils récurrents de 90km, parfois élargis à 150km.

²⁴ Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs, Plan d'action pour développer les circuits courts*, 2009.

Il est important de définir ici ce qu'est une AMAP, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, car elle représente une forme de circuits courts des plus aboutie et des plus engagée, et son fonctionnement sera souvent cité en exemple dans ce mémoire. Inspirées des *Teikeis* japonais, ou des *Community Supported Agriculture* américains, on en trouve en France depuis 2001. Une AMAP concrétise un partenariat de proximité entre une ferme et un groupe de consommateurs. Elle est basée sur un engagement financier de la part des consommateurs qui paient par avance leur consommation pour une période prédéfinie, en fonction de la nature de l'exploitation, la "saison", et une distribution, souvent hebdomadaire, de "paniers" constitués de produits de la ferme. Les conséquences des aléas climatiques sont partagées. Le prix du panier est fixé en fonction des coûts de production et non pas du poids des produits. Les AMAP sont pour le paysan, le maintien de l'activité agricole par la garantie de revenus, pour le consommateur, des aliments frais, de saison, souvent biologiques, produits à partir de variétés végétales ou races animales de terroir ou anciennes et un prix équitable pour les deux partenaires.²⁵

Ainsi, les circuits courts sont des phénomènes pionniers de la réappropriation alimentaire et répondent à de nombreux enjeux de cette problématique : consommer des produits du terroir, bio et/ou local, des produits frais, de meilleur goût, ayant une excellente traçabilité, le tout à des prix raisonnables et en donnant du sens à l'acte d'achat : soutenir l'économie locale, favoriser l'emploi, protéger l'environnement, être dans une démarche éco-responsable, ... De la sorte, les démarches des consommateurs comme des producteurs peuvent être très diverses car elles peuvent provenir d'attentes différentes : qualité du produit, engagement éthique, recherche de lien social au sein d'un même territoire.

²⁵ Définition tirée du site : <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Amap.htm>, consulté le 02 juin 2014

Quelques données sur les circuits courts d'après le recensement agricole de 2010 ²⁶ :

- 21 % des exploitants vendent en circuit court. Ce mode de commercialisation concerne donc 107 000 exploitations agricoles.
- Les producteurs de légumes, de vin ou de miel sont les plus engagés dans ce type de distribution.
- Les agriculteurs du Sud-Est et d'outre-mer utilisent plus souvent ce mode de vente.
- Les exploitations sont en général plus petites et plus gourmandes en main-d'œuvre.
- La vente à la ferme est le mode de commercialisation principal.

Circuit court : la ferme y trouve son compte			
Modes de commercialisation (hors vins) ¹			
en % des exploitations			
	Première	Deuxième ²	Troisième ²
À la ferme	48	30	23
Marchés	18	21	10
Commerçant détaillant	14	16	17
En tournée, à domicile	8	8	12
Point de vente collectif	5	8	8
Grandes et moyennes surfaces	3	4	6
En paniers (type AMAP)	1	3	4
Restauration commerciale	1	3	7
En salons et foires	1	3	7
Par correspondance	0,4	2	4
Restauration collective	0,3	1	3
Ensemble	100	100	100

1. Modes de commercialisation principaux en circuit court (classés en fonction de leur importance dans le chiffre d'affaires) tous types de produits sauf vins.
2. En part de ceux qui ont déclaré deux ou trois modes de commercialisation en circuit court.

Source : SSP – Agreste – Recensement agricole 2010 - résultats provisoires

²⁶ Agreste Primeur, *Commercialisation des produits agricoles*, RGA 2010 – Un producteur sur cinq vend en circuit court, n° 275, janvier 2012. URL: http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf_primeur275.pdf. Consulté le 01 juillet 2014.

Malgré le fort succès que rencontrent les initiatives de développement des circuits courts, des difficultés viennent parfois entraver ce système.

Une étude²⁷ intitulée « Innovation dans les circuits courts, facteurs de réussite et points de vigilance » a été menée conjointement, par l'association Trame, l'institut de l'élevage et le CERD (centre d'études et de ressources sur la diversification). Avant d'analyser plusieurs actions innovantes qui viennent dynamiser les circuits courts, elle donne la définition suivante du terme innovation :

L'innovation n'est pas uniquement une découverte technologique, une « innovation de rupture » qui vient révolutionner un marché. Elle se construit aussi tous les jours en venant améliorer un produit existant, en allant chercher dans une autre branche d'activité, une technologie, une idée qui apporteront au client une réponse originale, inédite ou nouvelle. L'innovation peut être aussi organisationnelle, en lien avec la commercialisation, la logistique, l'optimisation du travail, les aménagements pour améliorer la « vivabilité » du métier... L'innovation peut enfin être sociale lorsqu'elle met en œuvre de nouveaux partenariats et renouvelle la relation producteurs-consommateurs.

Nous nous inspirerons des exemples présentés dans ce document pour montrer que face aux difficultés que connaissent les circuits courts, des innovations viennent relever les nouveaux défis et œuvrent ainsi à une gouvernance alimentaire toujours plus intégrée, complète et en évolution.

Un rapport du cabinet d'étude Xerfi, intitulé *Le marché des produits régionaux Locavores, régions & terroirs, « made in France » : les nouveaux Eldorados de la filière alimentaire ?* vient nuancer l'essor exponentiel des circuits courts de commercialisation. Effectivement, d'après ce document, les ventes de produits alimentaires à la ferme, sur les marchés, en Amap ou encore chez des détaillants, représentaient « environ 1,5 % de la consommation alimentaire des ménages en France, soit un chiffre d'affaires estimé à 2,5 milliards d'euros en 2010 ». Et le pronostic annonçait une progression pour atteindre « 2,8 milliards d'euros à l'horizon de 2015 ».

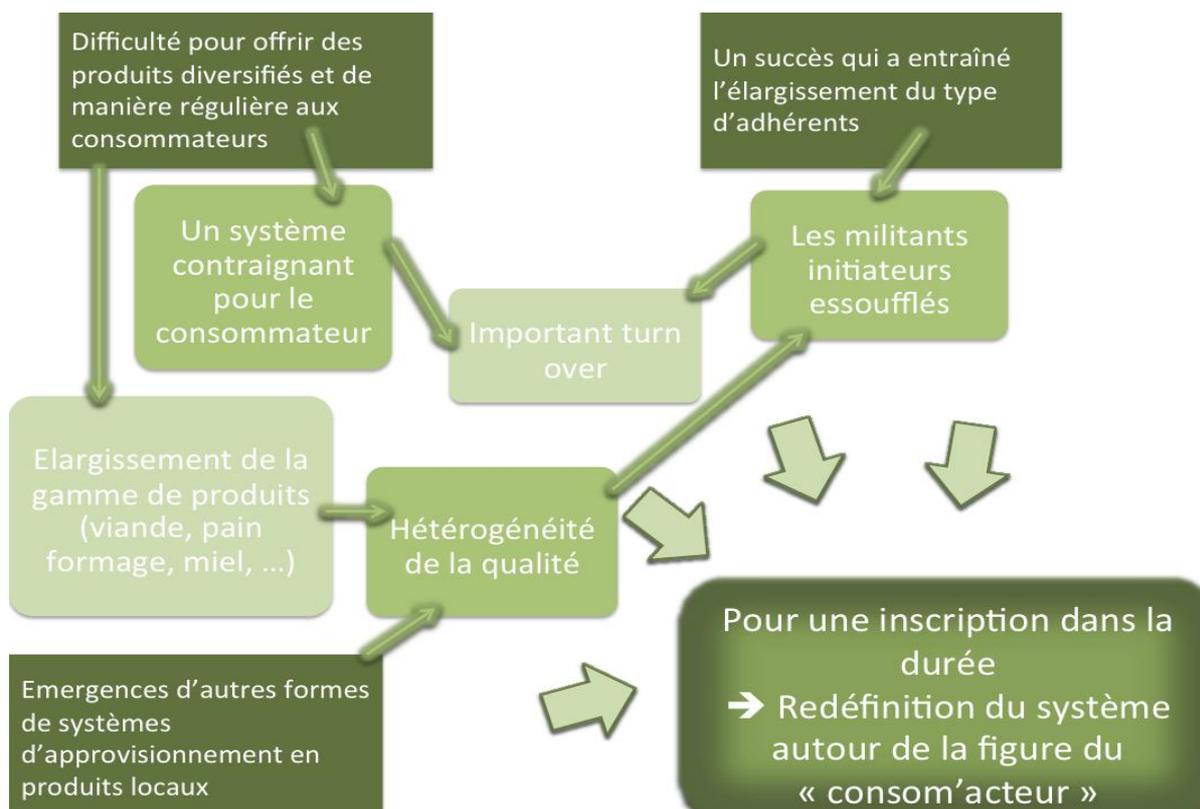
Cependant, le cabinet prévoit un essoufflement de la croissance du marché des produits régionaux d'ici à 2025 : « La commercialisation via les circuits courts devra en effet surmonter des problèmes structurels pour assurer son développement futur », poursuit l'étude, citant les « contraintes diverses » qui s'imposent aux producteurs : « *investissements coûteux, mise aux normes des installations, accès difficile au crédit bancaire, besoins plus importants en main-d'œuvre ou en temps, difficultés à répondre aux appels d'offre (approvisionner la restauration collective) en raison de l'irrégularité des récoltes, etc.* »²⁸

²⁷ Trame, Institut de l'élevage, CERD, *Innovation dans les circuits courts, facteurs de réussite et points de vigilance*, projet Lauréat CASDAR 2010

²⁸ La France Agricole, *Circuits courts « 2,8 milliards d'euros de vente à l'horizon de 2015 » (Etude Xerfi)*, octobre 2012

Ainsi, face à la menace de saturation et d'essoufflement des circuits courts de commercialisation, un partage de ces différentes formes de démarches en fonction de la segmentation du marché apparaît alors nécessaire.

Un article de Rue89 Lyon intitulé « Les paniers des AMAP lyonnaises ne font plus recette »²⁹ revient sur ce phénomène d'essoufflement et les solutions qui ont été trouvées pour y remédier. Ce schéma tente de rendre compte des problématiques qui animent les AMAP.



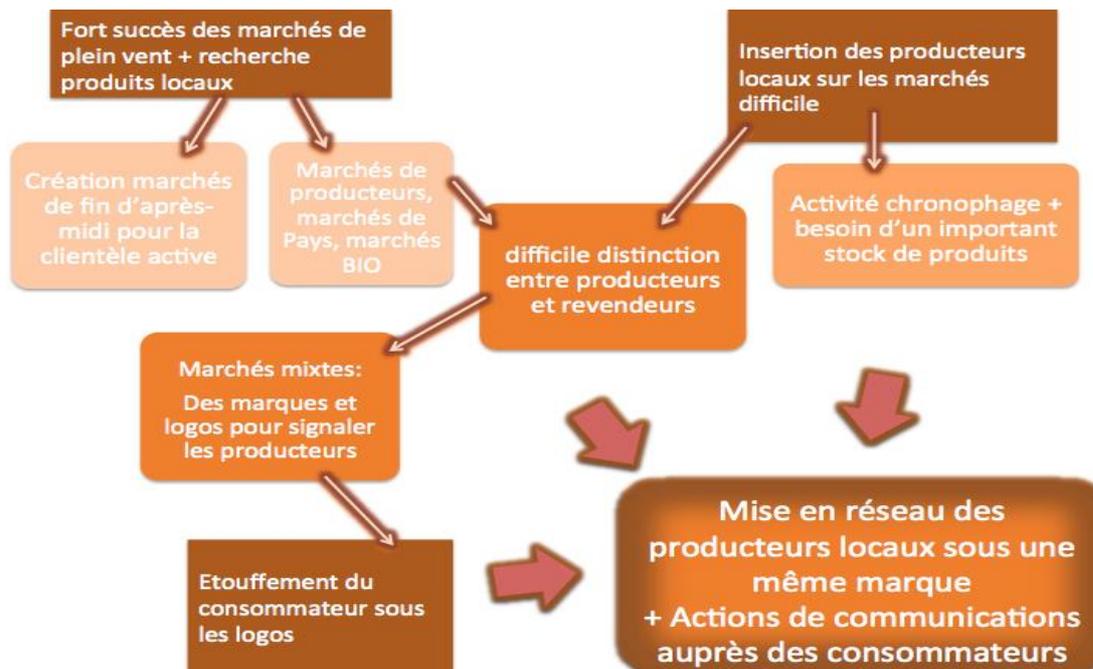
Ainsi, les AMAP ont tenté plusieurs solutions pour remédier à la crise structurelle qui les menaçait. En élargissant la gamme de produits proposés, elles espèrent fidéliser les consommateurs. Mais face à l'émergence d'autres systèmes de distribution de paniers avec un fonctionnement moins contraignant pour le consommateur, elles se positionnent dans ce marché en insistant sur leurs valeurs fondatrices de haute qualité de production et sur la figure du « consomm'acteur ».

Par ce positionnement, les AMAP répondent à l'axe d'innovation qui consiste à mettre en place des modes de commercialisation en circuits courts qui correspondent aux attentes des consommateurs. En se concentrant sur une niche du marché des produits locaux, elles permettent l'essor d'autres initiatives sans entrer dans une logique de concurrence. Points de vente collectifs, drive fermiers, espaces de produits locaux et fermiers en GMS, livraison de plateaux repas et buffets fermiers, « foods truck » à base de produits locaux

²⁹ Jeremy El Mlaka, *Circuits courts (2/6) : les paniers des AMAP lyonnaises ne font plus recette*, Rue 89 Lyon, Juillet 2013. En ligne : <http://www.rcf.fr/radio/rcfnational/emission/142331/802343>

dans les zones d'activités ne bénéficiant pas de service de restauration, structures privés de distribution de panier, épiceries de quartier avec pour fonds de commerce les productions locales : toutes ces démarches innovantes en circuits courts alimentaires peuvent alors répondre à la demande des consommateurs en se partageant le marché.

Dans la même logique, les producteurs locaux sur les marchés de plein vent souffrent de la difficile distinction avec les revendeurs. Le schéma ci-dessous montre comment ils se sont organisés pour répondre à cette attente des consommateurs.



Plusieurs autres axes d'innovation permettent de promouvoir les produits issus des circuits courts auprès des consommateurs, et de correspondre au plus près de leurs attentes.

Ainsi, certaines organisations ont pour but de permettre à des publics plus modestes d'accéder aux produits locaux. Elles mettent alors en place, par exemple, des paniers solidaires où le prix du panier peut différer en fonction de critères liés aux revenus, ou encore des partenariats avec des centres sociaux permettant le financement d'une partie du coût des paniers.

Par ailleurs, le développement de nouveaux produits et marchés, de nouvelles recettes, pour attirer, surprendre et séduire le consommateur, donne lieu à des initiatives très innovantes, telles la production de légumes déclinés en dessert ou confiseries, d'insectes à croquer, de glaces fermières ou encore de cosmétiques fermiers.

Les acteurs des circuits courts tablent aussi sur l'utilisation des Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) pour communiquer sur leurs activités, créer du lien et vendre des produits fermiers. Des initiatives comme l'E-commerce de produits fermiers ou la création d'applications téléphoniques de géolocalisation de vente de produits locaux sont ainsi mises en valeur.

2- Des circuits aux systèmes pour appréhender le développement des territoires

A) Des enjeux devant lesquels l'échelle des circuits courts n'est plus suffisante

Ainsi, le développement des circuits courts est confronté à de nombreux enjeux, mais également à des difficultés que des innovations cherchent à dépasser. Dans l'objectif de saisir la participation de ces démarches à la gouvernance alimentaire locale, nous allons appréhender leurs problématiques à la lumière des champs du développement durable. C'est à dire les champs du social, de l'économique et de l'environnemental.

Enjeux sociaux

Le développement des circuits courts contribue à la réduction des inégalités sociales et à la lutte contre la pauvreté.

- Sécurité alimentaire et réappropriation de l'alimentation

En effet, si l'on regarde la situation alimentaire mondiale, environ un milliard de personnes souffrent de surcharge pondérale, alors qu'un autre milliard souffre de malnutrition³⁰. De nombreux pays ne sont pas en capacité d'assurer la sécurité alimentaire de leur population.³¹ Mais ne serait-ce qu'à l'échelle de la France, des inégalités perdurent, l'organisation de la Banque Alimentaire annonce par exemple que : « 3,5 millions de Français subissent l'insécurité alimentaire et ont aujourd'hui recours à un soutien alimentaire. »³² Le fait que le système alimentaire actuel soit à 90% dépendant du pétrole, fragilise l'accès à un approvisionnement suffisant et de qualité. En effet, avec la raréfaction de cette ressource, son prix augmente, et cela se répercute sur les coûts de production puis de consommation des produits.

Aussi, les pays fortement touchés par la crise économique de 2008, comme la Grèce ou l'Espagne, voient se multiplier les initiatives en faveur d'une agriculture urbaine. Que la démarche soit nationale, régionale, à l'échelle d'une intercommunalité ou portée par un

³⁰ La Food and Agriculture Organization (FAO) estimait en 2010 à 925 millions le nombre d'habitants souffrant de la faim et à 1,5 milliards le nombre de personnes souffrant d'obésité. D'après le site des données de la FAO, <http://data.fao.org/fr/statistics>, consulté le 6 juin 2014.

³¹ Définition de la sécurité alimentaire selon le site « La Toupie » : « La "sécurité alimentaire" est une situation qui garantit à tout moment à une population, l'accès à une nourriture à la fois sur le plan qualitatif et quantitatif. Elle doit être suffisante pour assurer une vie saine et active, compte tenu des habitudes alimentaires. ». En ligne : http://www.toupie.org/Dictionnaire/Securite_alimentaire.htm - consulté le 6 juin 2014

³² Données issues de l'article en ligne de la banque alimentaire.

URL : <http://www.banquealimentaire.org/articles/l'insecurite-alimentaire-une-consequence-de-la-pauvrete-en-france-004851?prehome=0>. Consulté le 6 juin 2014.

regroupement de citoyens concernés, elle témoigne de la prise en considération de cet enjeu. Face à la baisse des salaires, l'accès à la nourriture s'est retrouvé au rang des priorités. Les jardins partagés et les coopérations entre agriculteurs et consommateurs, en éliminant les intermédiaires et le transport, permettent ainsi aux habitants de s'approvisionner pour un coût « maîtrisé ». Les circuits courts contribuent donc à la « réappropriation économique » de la fonction de production.

- *Un mode d'alimentation sain, de qualité et éco-responsable*

Par ailleurs, le système productiviste et néolibéral qui régit l'organisation de l'alimentation a bouleversé nos habitudes alimentaires. Le rapport commun de l'OMS et de la FAO de 2002 intitulé « Alimentation, nutrition et prévention des maladies chroniques », montre qu'une « alimentation riche en graisses et en aliments à forte densité énergétique, centrée autour d'aliments d'origine animale, a remplacé l'alimentation traditionnelle principalement basée sur des aliments d'origine végétale. »³³ Et ces nouveaux régimes ne sont pas sans liens avec l'apparition des maladies telles que l'obésité, les diabètes et les maladies cardio-vasculaires.

Aussi, un rapport du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, datant de 2013 sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, rappelle que « Le gaspillage alimentaire dans la consommation des ménages représente en France : 20kg de déchets par an et par personne dont 7kg de déchets alimentaires non consommés encore emballés. » De plus, « de grandes organisations comme la FAO ou l'Institut de l'eau de Stockholm ont mené des études démontrant que jusqu'à 50% de la production alimentaire est gaspillée, perdue ou jetée entre le champ et l'assiette. »³⁴ Ainsi, L'IUFN fait remarquer que « face à l'apparente abondance et l'omniprésence de la nourriture, l'Homme semble oublier sa valeur. Habitué à consommer tout produit en tout temps, hors saison, hors territoires, il se détache de la réalité de la production alimentaire. »³⁵

Les enjeux sont donc forts pour les acteurs des politiques alimentaires locales. Une « éducation » à l'alimentation apparaît nécessaire pour réintroduire l'aliment et son système de production à sa juste place. Des actions de sensibilisation et des ateliers de santé, notamment menés dans des écoles permettent d'éduquer à une nutrition saine, équilibrée, diversifiée et respectueuse de l'environnement et ainsi de lutter contre le gaspillage. Avec les partenariats mis en place entre la restauration collective et les producteurs locaux, les collectivités locales et les territoires de projet contribuent à insuffler une nouvelle relation à l'aliment dans une démarche éco-responsable : produits de saison, maintien de l'agriculture locale, peu de transport, etc. Les circuits courts

³³ OMS/FAO, *Diet, Nutrition and the prevention of chronic diseases*, 2002

³⁴ Site du Ministère du Développement Durable, article en ligne sur la lutte contre le gaspillage <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-lutte-contre-le-gaspillage.html>. Consulté le 6 juin 2014.

³⁵ IUFN, *Nourrir nos villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*, Etd, 2012.

apparaissent alors comme des supports éducatifs qui annoncent de nouveaux rapports à l'environnement, à l'alimentation et à la consommation.

- *Renforcer les liens*

Enfin, sur le plan social encore, le développement des circuits courts et de réseaux de gouvernance alimentaire locale permet de renforcer de nombreux liens entre les différentes personnes impliquées sur le même territoire. A travers les circuits courts, un processus de coordination se met en place sur les territoires pour satisfaire chaque acteur et contribue de la sorte au mieux vivre ensemble. Le CELAVAR, organisation qui coordonne les associations d'acteurs ruraux de développement durable, explique les nombreux bienfaits en termes de cohésion sociale qu'entraînent les circuits courts :

Aujourd'hui, plusieurs expériences conduites sur les territoires ruraux et périurbains tendent à montrer que les circuits courts alimentaires peuvent être sources de cohésion sociale. On peut citer le cas des jardins d'insertion qui, au-delà de la réponse à des besoins d'insertion de publics en difficulté, apportent une réelle contribution au secteur de la production agricole en développant, même à une petite échelle, une agriculture de proximité avec des circuits de distribution raccourcis. Plus largement, des expériences montrent que les circuits courts peuvent apporter des réponses en matière de lutte contre les inégalités alimentaires, création de lien social entre agriculteurs et néoruraux dans les villages, entre urbains et producteurs, entre consommateurs (ex. AMAP), soutien aux agriculteurs fragilisés, maintien et dynamisation du tissu rural par l'installation d'agriculteurs et la diversification des activités autour des circuits courts (visite de fermes, accueil scolaire...), reconnaissance des femmes à travers ces initiatives...³⁶

En cela, on peut dire qu'une bonne partie des démarches visant à développer les circuits alimentaires de proximité appartiennent au champ de l'économie sociale et solidaire.³⁷ Pour renforcer et modifier les liens producteurs consommateurs émergent des propositions d'activités culturelles, d'information ou de sensibilisation des clients. Ainsi, la cueillette à la ferme, le parrainage d'une vache, d'une vigne d'une ruche, les repas spectacles à la ferme ou encore les activités « forme en ferme » apparaissent comme des formes innovantes pour développer et faire évoluer ce lien social.

Les échanges entre producteurs et consommateurs sont souvent perçus comme enrichissants pour les producteurs. En effet, ceux-ci ont un retour direct sur la qualité de leur produit et sont revalorisés dans leur activité. De l'autre côté, les consommateurs apprécient les informations et conseils donnés par les producteurs et sont rassurés par le fait de « mettre un visage derrière le produit ». Les échanges avec les producteurs et

³⁶ Site du CELVAR, URL : <http://www.celavar.org/nos-actions/circuits-courts-et-cohesion.html>. Consulté le 13 juin 2014.

³⁷ Différents rapports, charte et organisations définissent l'économie sociale et solidaire selon 5 critères : la libre adhésion, une lucrativité limitée, une gestion démocratique et participative, l'utilité collective ou utilité sociale du projet, et la mixité des financements entre ressources privées et publiques. Source : http://www.alternatives-economiques.fr/la-definition-de-l-economie-sociale-et-solidaire_fr_art_350_27927.html. Consulté le 11 juin 2014.

consommateurs vont parfois plus loin qu'une simple discussion, par exemple, certains se rendent sur les exploitations, viennent aux portes ouvertes, organisent des pique-niques ou bien participent aux travaux de la ferme. Ces rencontres sont également l'occasion pour les consommateurs de lier des relations entre eux. De même pour les agriculteurs, de nouvelles coopérations se créent lorsqu'ils sont investis dans des démarches de vente en circuit court. Effectivement, ces modes de commercialisation permettent de créer de nouveaux espaces de socialisation entre producteurs engagés dans les mêmes démarches et d'enclencher des mécanismes d'entraide et d'amitié. Ces espaces peuvent émerger pour organiser une réponse coordonnée aux consommateurs ou alors en amont, comme c'est le cas pour les producteurs biologiques, structurés en réseaux.

Yuna Chiffolleau, dans une étude sur l'impact sur circuits courts sur l'exclusion sociale³⁸, met en exergue deux types d'agriculteurs particulièrement fragiles. D'abord les individus et familles à faible niveau de ressources économiques, sociales et/ou cognitives : urbains nouveaux venus dans un territoire, producteurs de produits génériques dans des filières en crise, jeunes installés avec DJA pendant la crise... Mais aussi les promoteurs d'une « agriculture durable », autonome et responsable : peu aidés, ils ont des difficultés à se faire reconnaître par leurs pairs. Pourtant, quand ces « exclus » agricoles utilisent et développent les circuits courts, ils reprennent peu à peu confiance en eux. Ces nouveaux débouchés leur assurent un minimum de sécurité économique, mais surtout, grâce à la relation de confiance liée avec les consommateurs, ils se sentent revalorisés dans leur profession, et le succès de ces formes de commercialisation entraîne ensuite la reconnaissance par les pairs de leur valeur d'agriculteur.

La gestion de projet de développement des circuits courts en collectifs de producteurs pour transformer et/ou commercialiser leurs produits constitue un lieu d'innovation pour le modèle coopératif, modèle par ailleurs fortement enraciné dans l'économie agricole (pensons aux CUMA par exemple)³⁹. Les exemples magasins de vente collectifs, les ateliers de transformation collectifs ou, encore plus innovants, des ateliers mobiles de production ou d'abattage⁴⁰ viennent illustrer ce propos. D'ailleurs, Mondy et Terrieux⁴¹ montrent que ces collectifs sur les territoires sont véritablement porteurs de plus-value :

³⁸ CHIFFOLEAU Yuna, Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture, *Economie rurale*, N°332, Novembre-décembre. URL : <http://economierurale.revues.org/3694>. Consulté le 2 juin 2014.

³⁹ DELHOMMEAU Thyphaine, « *Circuits courts et circuits de proximité* », in *Cahier de la Solidarité*, vol. 20, 2009.

⁴⁰ Nous pouvons penser à titre d'exemple au projet de *Gallinomade*, abattoir de volailles itinérant dans le Sud Aveyron qui a été amorcé mais qui reste pour l'instant en suspens par manque d'investisseurs.

⁴¹ MONDY Bernard, VINCQ Jean-Louis, GAFSI Mohamed. *Coopératives de diversification : création d'emplois, maintien d'exploitations et reterritorialisation de l'agriculture*. In : *Diversité et durabilité des modèles agricoles coopératifs dans un contexte de crises de la mondialisation*, novembre 2012.

Ces ateliers de transformation coopératifs (Cuma ou coopératives) s'ils permettent la valorisation de produits et l'émergence de circuits courts et locaux de commercialisation, participent grandement à la reconstruction de l'identité professionnelle des agriculteurs et agricultrices qui en sont membres, à l'évolution du métier d'agriculteur mais produisent surtout ainsi que nous l'avons vu, un système d'innovation localisé bâti sur « une façon d'agir et de penser le local et l'agriculture ».

Ces ateliers confèrent aux territoires au sein desquels ils ont été élaborés une identité valorisée sous la forme d'une rente territoriale, aujourd'hui ils en viennent à participer à la mise en œuvre de systèmes alimentaires territorialisés, notamment par l'approvisionnement des cantines gérées par les collectivités.

Ainsi, parce que ces démarches associent d'autres acteurs en sus des producteurs et consommateurs (intermédiaires, écoles, collectivités,...) provenant d'horizons différents, l'espace de référence s'élargit à celui plus global de l'espace des acteurs du champ alimentaire sur un territoire. D'un circuit on passe alors à un système alimentaire territorialisé.

Les circuits alimentaires de proximité sont également créateurs d'identité. Identité professionnelle pour des producteurs qui donnent un nouveau sens à leur métier : les rapports directs avec les consommateurs viennent donner un véritable « plus » à l'exercice de leur métier, notamment en termes de reconnaissance sociale et professionnelle. Mais aussi identité territoriale pour ces territoires et ces collectivités qui se mobilisent pour la valorisation des savoir-faire et des produits locaux, d'où la création de marques territoriales (avec ou sans cahiers des charges) pour mettre en valeur la dimension « locale ». (Marque « Parc » sur le PNR des Causses du Quercy, Saveurs du Tarn, etc).

Ainsi, le développement d'initiatives pour une gouvernance alimentaire locale a permis l'éclosion de nouvelles solidarités, incluant les jeunes, les nouveaux venus, les petits et moyens producteurs. Les processus de coopération et d'amitié sont par ailleurs favorisés par le partage de valeurs prônant un système alternatif.

Enjeux économiques

La profession agricole est fragilisée. D'abord économiquement, car le nombre d'exploitations est en baisse continue et le revenu des agriculteurs diminue également, mais aussi au niveau social. Avec un nombre croissants d'agriculteurs isolés et endettés, cette profession est l'une des catégories socioprofessionnelle enregistrant le plus haut taux de suicides.

L'organisation des marchés avec le contrôle de la distribution par les grandes surfaces déconnecte les producteurs de leur marché. Et la spécialisation et la concentration du système alimentaire (les 2/3 du chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire sont assurés par moins de 10 % d'entreprises et 90 % du commerce de détail alimentaire en

libre-service est aux mains de six entreprises mondiales⁴²) avec par exemple la maîtrise du secteur des semences par quelques multinationales, apparaissent comme des facteurs fragilisant la situation économique de cette profession.

Face à ces problématiques, l'alternative des circuits alimentaires de proximité entraîne de nombreuses plus-values.

Au niveau économique, le développement des circuits alimentaires de proximité favorise le maintien des emplois en milieu rural et peut même, dans certains cas, être créateur d'emplois (notamment les conjoints d'exploitants qui peuvent grâce à cette diversification de l'activité bénéficier de l'augmentation des revenus). Pas seulement bénéfiques aux acteurs des circuits courts, les retombées économiques touchent également l'activité de transformation agroalimentaire en permettant le maintien ou le développement d'équipements tels que les ateliers de transformation, les abattoirs...

Les réseaux professionnels tels que les CUMA contribuent au maintien et à la dynamisation de ces activités économiques sur les territoires. Par exemple, dans le Tarn, la SICA (société d'intérêt collectif agricole) des produits fermiers de Vaour, créée en 1984 a permis le maintien d'une activité agricole vive sur le territoire : inutile de se déplacer à des centaines de kilomètres pour mener à bien son activité. En effet, cet atelier de transformation collectif permet de tout y découper et y préparer, que ce soit de la viande, des légumes, du poisson ou des escargots. De plus, l'endettement (lourd) étant collectif, les agriculteurs sont plus « sécurisés » et peuvent se permettre des investissements sur d'autres postes (le temps dégagé peut par exemple être réinvesti dans la recherche de nouveaux débouchés de vente). Ainsi, les groupements de producteurs suscitent un vif intérêt : l'aspect de solidarité interne est très attractif et permet de réaliser des investissements en argent ou en temps qui apparaîtraient peu rentables à l'échelle individuelle, que ce soit pour un atelier de transformation ou pour le fonctionnement d'un magasin de producteur ou drive. De même, les modes de commercialisation qui passent par un fort engagement des consommateurs, apparaissent très sécurisants pour les agriculteurs. Et d'autant plus lorsque ces initiatives sont soutenues par les acteurs publics.

Si nous envisageons la gouvernance alimentaire locale uniquement à travers le biais des circuits courts, nous nous rendons compte que l'absence d'intermédiaire aboutit dans de nombreux cas à un système gagnant-gagnant : le consommateur se procure des produits frais à un tarif raisonnable tout en connaissant la traçabilité du produit.

De l'autre côté, le producteur accroît ses revenus, et maîtrise la fixation des prix. Il bénéficie également d'un paiement immédiat voir même à l'avance dans le cas des AMAP, ce qui contribue à sécuriser le modèle économique des exploitations. Par ailleurs,

⁴² IUFN, *Nourrir nos villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*, Etd, 2012.

l'activité de ces exploitations, qui suit davantage les saisons, est plus diversifiée que celles des exploitations traditionnelles. Cela tend à les rendre moins vulnérables aux aléas économiques et climatiques.

Toutefois, la vente directe ou d'autres formes de commercialisation par voie courte, peuvent en effet parfois être perçue, par les artisans-commerçants, comme une concurrence à leur activité. Il faut donc se placer au-delà des circuits courts, pour pouvoir appréhender de manière pertinente les enjeux économiques de la gouvernance alimentaire locale. Les représentants des artisans et commerçants viennent rappeler que la réussite des projets tient à la prise en compte de l'intérêt de l'ensemble des acteurs... y compris ceux des intermédiaires entre producteurs et consommateurs, comme les bouchers.

L'approche SYAL vient répondre à cet enjeu est apparaît ainsi plus à même de contribuer au système de gouvernance alimentaire local. Une telle coopération, parce qu'elle implique plusieurs acteurs différents mais complémentaires assure une diversité économique sur les territoires, atout non négligeable à l'heure des délocalisations mondiales.

En effet, pour prendre un exemple, sur le Parc Naturel Régional des Grands Causses l'atelier de découpe de Camarès, ou bien encore la coopérative arboricole et viticole de Compeyre sont des éléments qui cassent la chaîne du circuit court mais qui sont pourtant essentiels à la vie du territoire. Ces deux activités créent de l'emploi et génèrent des externalités positives qui retombent localement. Les services que ces équipements offrent permettent des productions de qualité et donnent lieu à des relations sociales fortes entre les différents acteurs puisque chacun bénéficie du fonctionnement du système : travail de bonne qualité, pas de négociation, travail en collaboration, respect du domaine d'activité de l'autre...

Ainsi, le potentiel d'amélioration de la santé économique du secteur agricole est élevé quand on envisage le développement des circuits alimentaires de proximité. Mais il suppose des investissements et demande des compétences spécifiques ainsi que la mise en place de réseaux. Aussi, sans visibilité, le développement des circuits courts restera limité. Et les acteurs publics en soutenant telles ou telles actions peuvent réellement participer à la dynamisation de la vie économique du système alimentaire local.

Pour conclure, tous ces modes d'organisation alimentaire sur les territoires renforcent l'agriculture locale en mettant en valeur des produits et des savoir-faire locaux, et en maintenant un tissu agricole et rural vivant et économiquement performant (création d'emplois, maintien ou développement des équipements territoriaux, etc.). Par voie de conséquence, ce dynamisme participe à la stratégie touristique puisqu'au-delà de l'activité agricole, c'est toute la vie rurale adjacente aux systèmes alimentaires locaux qui est revitalisée.

Cependant, l'étude de l'impact économique des circuits courts manque de données fiables et généralisées. Plusieurs projets de recherche appliquée, dont EcoSyal cherchent donc à pallier à ce manque en élaborant de nouveaux indicateurs technico-économiques.

Enjeux environnementaux

L'ensemble de la chaîne alimentaire génère des émissions de gaz à effet de serre et une consommation énergétique. Que ce soit la production, la transformation, le stockage, la distribution ou la consommation, tous ces maillons ont une forte empreinte écologique.

Sur le poste « production », l'enjeu est avant tout d'adopter des pratiques plus durables. Et face à la standardisation des produits et à l'enjeu écologique, la gouvernance alimentaire territoriale contribue à développer une production liée à son environnement local. L'IUFN rappelle qu'« aujourd'hui, une partie significative des variétés et des espèces végétales cultivées au début du 20e siècle ne l'est plus, du fait d'une réduction ou d'un abandon de l'utilisation de certaines espèces et de la sélection génétique moderne. Ainsi, on estime que sur 30 000 végétaux comestibles, seuls 120 sont largement cultivés »⁴³. Le développement des circuits alimentaires de proximité diminue la dépendance de la production aux exigences du marché global. Un producteur peut ainsi travailler des variétés locales traditionnelles ou anciennes, qui ne correspondent pas aux standards mondiaux, mais qui sont pour autant très riches en goût et qui correspondent aux caractéristiques du terroir. Par la diversification agricole qu'il induit, il participe à la sauvegarde de la biodiversité. Et les consommateurs sont justement en recherche de ce type de produits.

Les agriculteurs en circuit court leur proposent donc des produits de qualité apportant une garantie sanitaire et une traçabilité : frais et avec moins d'emballages, ils sont aussi artisanaux, diversifiés et produits avec moins d'intrants.

Aussi, plusieurs études locales montrent que les producteurs engagés dans une gouvernance alimentaire locale ont des pratiques de production plus écologiques et raisonnées que les autres, ils sont effectivement engagés pour le respect de l'environnement puisqu'il s'agit de leur outil de travail. A l'échelle nationale, un compte rendu de l'Agreste de 2012⁴⁴ stipule qu'en « 2009-2010, l'agriculture biologique concerne 3,5% des exploitations françaises. Ces exploitants pratiquent davantage la transformation à la ferme et la commercialisation en circuit court ».

Par ailleurs, au niveau de la consommation d'espace, les circuits courts, puisqu'ils fixent les populations agricoles, favorisent le maintien des ceintures vertes en périphérie des villes et limitent donc l'étalement urbain. En gardant localisée la production agricole, ils

⁴³ Position paper Alimentation durable, WWF-France, 2011

⁴⁴ Agreste Primeur, *Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts*, RGA 2010 - Exploitations agricoles en production bio, n° 284, juin 2012. URL : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/primeur284-2.pdf>. Consulté le 16 juin 2014.

permettent le maintien et la mise en valeur des paysages, du patrimoine naturel, alimentaire, de la biodiversité végétale et animale.

Cependant, l'impact positif des circuits courts sur le poste du transport semble plus discutable. Une étude⁴⁵ démontre que le circuit d'importation d'agneaux de Nouvelle-Zélande (par ferry) est plus efficace sur le plan énergétique que celui de la production locale en Allemagne (par camionnette), ce dernier étant moins optimisé. D'autre part, les trajets réalisés par les consommateurs pour aller chercher leurs produits en plusieurs points interrogent également l'empreinte écologique globale des circuits courts. Toutefois, les *food miles*⁴⁶ parcourus par certains produits sont bien souvent aberrants et une production et une consommation locale viennent contrebalancer ce non-sens environnemental. Pensons par exemple à la crevette élevée en Norvège, décortiquée au Maroc et congelée en France.

Ainsi, au niveau environnemental l'impact positif des circuits courts est à nuancer. Et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) a rendu un avis en 2012 sur cette question⁴⁷, invitant à la prudence quant à l'évaluation de ces impacts. En effet, la diversité des modes de distribution en circuit court rend cette tâche difficile et de nouveaux indicateurs qui donneraient lieux à des études plus intégrées doivent être mis en place afin de donner une véritable place à cette question.

Pour conclure, tous ces nombreux enjeux viennent consolider l'avis selon lequel le développement des circuits courts a un véritable impact sur le développement territorial.

Toutefois, face aux difficultés rencontrées, la force des innovations techniques, sociales ou organisationnelles mises en place réside avant tout dans leur adaptation à une situation locale particulière.⁴⁸ C'est en s'inscrivant dans une logique plus générale et territorialisée, que les circuits courts auront le plus de poids pour construire une gouvernance agricole et alimentaire territoriale. Les politiques publiques locales peuvent jouer un rôle clé dans la mise en place de conditions propices à l'émergence de nouvelles réponses aux enjeux agricoles et alimentaires et pour soutenir ces innovations territoriales.⁴⁹

⁴⁵ SCHLICH *et al.*, *Autres repères, autres paysages*, Courrier de l'environnement de l'INRA n°53, Décembre 2006

⁴⁶ Food miles est un terme qui se réfère à la distance qu'un produit alimentaire parcourt en transport de sa production jusqu'à sa consommation. Cette notion est utilisée pour évaluer l'impact environnemental de l'alimentation.

⁴⁷ Les avis de l'ADEME, *Les circuits courts alimentaire de proximité*, avril 2012

⁴⁸ Yuna Chiffolleau et Benoît Prevost, « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Noroi* [En ligne], 224 | 2012, mis en ligne le 30 septembre 2014, consulté le 13 juin 2014. URL : <http://noroi.revues.org/4245> ; DOI : 10.4000/noroi.4245

⁴⁹ Le Labo de l'économie sociale et solidaire, *Les approches économiques en "circuits courts" relèvent de l'innovation territoriale*, mai 2014. URL : <http://www.lelabo-ess.org/?Les-approches-economiques-en>

B) Vers la gouvernance alimentaire territoriale

Au-delà des circuits courts, un foisonnement d'autres démarches vient s'ajouter à cette construction d'une nouvelle gouvernance alimentaire, comme l'installation d'ateliers de découpe collectifs, les partenariats avec la GMS, la gestion des déchets organiques, etc. Avec ces initiatives de terrain, mais aussi des colloques et des rencontres, cette thématique gagne de plus en plus en visibilité auprès des différents acteurs territoriaux. L'approche territoriale de l'agriculture, qui s'oppose à une conception selon laquelle cette question ne relèverait que des décisions politiques nationales et internationales, apporte une réelle plus-value pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires actuels.

Dans le contexte décrit de mutation du système agricole, de crise alimentaire et de nouveaux enjeux (santé publique, équilibre social ou environnemental, développement économique) la mise en réseau des acteurs concernés par ces enjeux (des producteurs aux consommateurs, en passant par les transformateurs et distributeurs, mais aussi les citoyens et pouvoirs publics) pourrait servir de catalyseur au développement durable des territoires et permettrait surtout de construire une gouvernance alimentaire territoriale. Or la mise en place d'une telle organisation implique pour ces acteurs de renforcer des partenariats et construire des actions communes.

Les principaux leviers à actionner par l'ensemble des acteurs résident dans les points suivants : jouer sur l'offre et l'amont (installation, diversification...), intégrer les circuits courts dans un projet plus global de territoire, encourager la coopération (regroupements de producteurs, de consommateurs...), mobiliser des ressources humaines et des moyens financiers (investissement, fonctionnement) et enfin, sensibiliser les consommateurs, les producteurs, les acteurs du territoire aux enjeux de cette question.

Un autre fort enjeu pour la gouvernance est de parvenir à créer des relations inter-territoriales, à relier villes et campagnes autour de cette question. Car les dispositifs institutionnels mis en place pour le développement des territoires tendent à cliver ces deux mondes. Que ce soit dans la législation française (contrats d'agglomérations et réseaux de villes, PETR) ou dans les programmes européens (LEADER), rural et urbain ne bénéficient pas de moyens communs (humains et financiers) pour traiter la question ensemble. C'est donc aux territoires locaux de se rapprocher car rassemblés autour du même héritage commun, leur environnement, un dialogue peut se mettre en place. En effet, c'est à cette échelle que se développent les relations de proximité, de connaissance et de confiance entre ces diverses personnes.

Une réelle réflexion doit être mise en place autour de l'impact des politiques alimentaires sur des politiques globales. Quelle intégration dans des politiques publiques plus larges (transport, aménagement, urbanisme, etc...) et quelle articulation avec ces différentes thématiques? Quelle pérennité peut-on espérer pour ces modes de

production/consommation ? Comment dépasser les sentiers des circuits courts, aussi intéressants soient-ils. Le réel enjeu repose sur la construction d'une véritable politique alimentaire intégrée, dans les agglomérations et métropoles françaises sur le modèle d'initiatives conduites par quelques grandes agglomérations européennes.⁵⁰

Dans une telle optique, les circuits courts apparaissent comme des « prototypes » d'agriculture durable. Toutefois, c'est mis en réseau au cœur d'un système alimentaire localisé, qu'ils participeront à la construction d'une démocratie participative, d'une gouvernance territoriale. De cette expérience, les territoires retrouveront une certaine indépendance et se repositionneront dans leur capacité à gérer les enjeux globaux de la mondialisation.

Par ailleurs, la gouvernance alimentaire locale, lorsqu'elle est envisagée en tant que fruit des politiques publiques n'est pas toujours bien vue par les différents acteurs économiques du système agroalimentaire. En effet, l'institutionnalisation de cette concertation encourage les partenariats entre les acteurs publics et privés sur le terrain. Dans l'intérêt de construire des coopérations territoriales, l'action publique orchestre la réappropriation alimentaire en faisant travailler vers le même but les activités économiques et les règles d'intérêt général. Or ce processus s'accompagne souvent de l'instauration de normes et d'injonctions qui « standardisent » les actions, et ne répondent pas forcément aux attentes et aspirations des acteurs locaux.

D'autre part, il ne faut pas oublier que malgré cette effervescence autour de la thématique, les différents acteurs des territoires ne possèdent que peu d'informations sur les circuits de proximité et leurs dynamiques. D'où la naissance de projets qui ont pour buts de monter un observatoire ou un outil de diagnostic partagé et automatisé comme EcoSyal avec son outil Diagsyal, mais aussi d'autres projets (PSDR Coxinel, Liproco ou SALT). En effet, le 4ème axe du plan Barnier sur le développement des circuits courts rappelle que « la priorité est de mettre en place une charte sur les circuits courts permettant de les définir et d'établir des critères communs aux différentes démarches pour en garantir l'authenticité. Le développement des circuits courts appelle de nouvelles synergies entre producteurs, consommateurs et, plus généralement les acteurs pouvant intervenir dans les circuits courts. »⁵¹

A l'heure actuelle, des données statistiques actualisées, fiables et nationales manquent pour asseoir ces démarches sur une meilleure connaissance des situations locales et de leurs enjeux qui permettrait à l'urgence de cette thématique d'être plus convaincante auprès des décideurs. Et l'IUFN s'inquiète d'être encore éloigné d'une politique globale alimentaire qui prenne en compte les territoires, car les enjeux sont bien réels :

Quelles actions devraient être mises en place si la sécurité alimentaire des citoyens devenait vraiment un enjeu fondamental des politiques publiques ? En partant de cette

⁵⁰ IUFN, *Nourrir nos villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*, Etd, 2012.

⁵¹ Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs, Plan d'action pour développer les circuits courts*, 2009.

question, on s'aperçoit qu'il est très facile de démontrer le lien direct entre production agricole, distribution et les autres fonctionnalités du territoire. Réorganiser le territoire sous l'angle de l'alimentation implique en effet de toucher à tous les domaines d'action de la collectivité : la gestion de l'espace (à travers la mobilisation du foncier, la structuration des filières et la redynamisation de l'emploi, la préservation de l'environnement, de l'eau, la santé, la qualité de vie... Cette thématique est réellement au croisement des préoccupations économiques, sociales et environnementales. Un développement durable ne peut pas se passer d'une telle approche.⁵²

C) Circuits courts ou systèmes agroalimentaires localisés ?

Comme nous venons de le voir, dans la recherche d'une gouvernance alimentaire territoriale performante, les notions de SYAL et de circuits courts sont fortement mêlées. Elles traitent en effet de la même thématique ; pourtant, il est important de bien les différencier.

Le dénominateur commun se trouve dans la proximité. Mais, alors que le SYAL s'intéresse à toutes les formes d'organisation agroalimentaire qui font système avec comme seule exigence que les différents acteurs du système appartiennent au même territoire, les circuits courts, eux sont régis par la règle du « un intermédiaire maximum ».

Ainsi, choisir un SYAL ou un circuit court comme objet d'étude relève de postures « idéologiques » différentes. Selon la notion étudiée, le cadre d'analyse est différent, la manière de traiter l'information est différente et les hypothèses et conséquences sont différentes.

Nous l'avons vu, le circuit court, par le fait qu'il admet peu d'intermédiaires, participe fortement à la valorisation du métier d'agriculteur. D'abord économiquement car au contraire d'une voie de commercialisation longue, l'agriculteur est moins enclin à ne recevoir qu'un faible pourcentage du prix final du produit, puisque que le nombre d'intermédiaires entre lui et le consommateur est réduit. Aussi, son économie est diversifiée parce que bien souvent l'agriculteur commercialise ses produits sous plusieurs modes de vente. L'agriculteur en circuit court voit également son activité s'élargir : en plus d'être producteur/éleveur, il intègre parfois les fonctions d'un transformateur et d'un commerçant. Multi-fonctionnel, il acquiert de nouvelles compétences professionnelles. Au niveau social, le circuit court favorise un lien plus fort avec le consommateur et participe à la réintégration de la fonction de l'agriculteur nourricier et gardien des paysages dans une société qui n'a que peu de liens avec la campagne. Malgré la règle de la réduction des intermédiaires, le circuit court favorise néanmoins un fort jeu d'acteur. Mais ce sont les producteurs, bien souvent organisés en groupe, et les consommateurs, eux aussi souvent regroupés, qui font le système. Les

⁵² Article sur le site de l'Etd, le centre de ressource du développement territorial, entretien avec Marketa Braine-Supkova, pilote du projet et présidente d'IUFN, *Il est urgent de mettre en place une gouvernance alimentaire locale*, février 2013. En ligne : <http://www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-thematiques/Developpement-durable/Il-est-urgent-de-mettre-en-place-une-gouvernance-alimentaire-locale>

relations systémiques se passent à l'intérieur des groupes. Et il ne faut pas non plus oublier le rôle des acteurs publics, qui participent souvent activement à l'instauration de ces circuits.

Un système agroalimentaire localisé, au contraire de chercher à réduire les intermédiaires, les intègre dans la diversité de leurs fonctions : la multiplicité d'acteurs différents rend le système complexe mais complet. Il s'agit d'une véritable plus-value pour le territoire car la vie locale est dynamisée par ce « fourmillement » d'activités économiques, qui plus est, diversifiée. Au contraire du producteur en circuit court qui voit sa charge de travail augmenter par les nouvelles fonctions que ce débouché engendre, nous pourrions dire que le SYAL a pour maître mot : « à chaque métier son professionnel ». Cette philosophie permet un travail de qualité mais aussi des collaborations entre les différents acteurs.

Il faut pourtant savoir que circuits courts et SYAL ne sont pas des notions opposées : elles ne jouent simplement pas dans la même cour. Ainsi, un circuit court peut tout à fait faire partie d'un SYAL. Observer un SYAL revient à observer les dynamiques des circuits courts, mais pas seulement. Les équipements de transformation, les métiers de bouche, les prestataires de service de l'agroalimentaire sont également des acteurs pris en compte. Qu'on soit un magasin de producteurs en circuits courts ou une moyenne surface avec un rayon de produits locaux, l'important pour rentrer dans la notion de SYAL, est d'avoir des circuits de commercialisation qui restent sur le territoire.

Les différentes modalités de vente en circuit court peuvent être considérées comme des systèmes agroalimentaires localisés ou SYAL en tant que « *forme d'organisation et processus de développement local basés sur une concentration spatiale d'unités agroalimentaires qui leur permet de se structurer autour d'une activité commune* »⁵³.

Cependant, la territorialité des modalités de circuits courts ne s'exprime pas forcément par le recours à des certifications de qualité territoriale (même si de tels labels peuvent être mobilisés) comme c'est le cas dans l'étude de certains SYAL⁵⁴, mais plutôt par la mise en place d'organisations spécifiques, ainsi que par une proximité avec le consommateur. La territorialité de ces démarches est justifiée non pas uniquement par les produits mais aussi par les coordinations d'acteurs.

Ainsi, un Syal est justifié en tant que Syal quand il engendre de la « territorialité ». Que ce soit par les certifications de qualité territoriale (Appellation d'Origine Contrôlée, Indication de la Provenance Géographique), d'autres systèmes de certification de la qualité (Agriculture Biologique, Production Intégrée, etc.), voire même à travers la mise en place d'actions collectives territoriales.

⁵³ GIS Syal, *Les systèmes agroalimentaires localisés*. Colloque Syal de Montpellier, 16-18 oct 2002, Cirad-Inra, 2002.

⁵⁴ REQUIER-DESJARDINS Denis, *Systèmes Agroalimentaires Localisés et qualification : une relation complexe*, "Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável (DTS)", Florianópolis (Brésil) – août 2007.

Le SYAL protège la diversité de l'économie locale. Son postulat de base est de ne pas demander à un agriculteur d'être aussi boucher et commerçant : à chacun son métier, pour un travail de qualité, professionnel, et coopératif entre chaque acteur du territoire. Ainsi, le SYAL englobe le territoire, la production agricole et l'alimentation dans le même concept, en affirmant que cela fait système. En cela, il participe à la relocalisation de la production agricole et de la distribution alimentaire.

3- Les SYAL, un nouvel objet d'étude plus englobant

Ainsi, la notion de gouvernance alimentaire est au cœur de l'étude des systèmes agroalimentaires localisés puisqu'elle met en réseau de coopération les acteurs publics, les acteurs économiques reliés au domaine de l'alimentation, et les associations et individus concernés par cet enjeu.

A) Introduction aux SYAL

La notion de Système agroalimentaire localisé émerge dans les travaux de l'équipe Sad de l'INRA de Montpellier et du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement et systèmes agroalimentaires et ruraux) en 1998. José Muchnik et Denis Sautier, les deux concepteurs de cette notion la définissent par les termes suivants :

Les SYAL sont des organisations de production et de service (unité de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de service, de restauration) associées par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique.

L'environnement, les produits, les individus et leurs savoir-faire, leurs institutions, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée.⁵⁵

Face au modèle agricole productiviste et standardisé dominant, le concept de SYAL s'intéresse aux formes de production agricole et agroalimentaire locales, et pour lesquelles la variable « territoire » apporte une plus-value. En s'intéressant au « local », ce concept rejoint les théories sur les circuits courts et cherche à répondre aux enjeux environnementaux, socio-

Depuis la fin des années 1990, le concept de SYAL trace son chemin dans le monde scientifique, où il suscite un intérêt grandissant. Un groupement d'intérêt scientifique d'abord français, le GIS SYAL s'est formé en 2001, suivi en 2006 de sa structuration à l'échelle internationale. Cette approche offre un cadre d'analyse des dynamiques territoriales pour les milieux ruraux, et a ainsi guidé plusieurs études sur des systèmes productifs en Amérique Latine ou en Afrique.

⁵⁵ MUCHNIK José, SAUTIER Daniel, *Systèmes agroalimentaires localisés*, Montpellier, Cirad, 1998.

économiques et alimentaires auxquels doit faire face la production alimentaire. Alors que le paradigme productiviste évaluait l'efficacité de son système uniquement à la lumière des rendements croissants, l'évaluation d'un système par l'approche SYAL prend en compte de nombreux autres éléments latents aux systèmes de production tels que le dynamisme des sociétés rurales ou la préservation de l'environnement (biodiversité, paysage, climat, ressources naturelles, fonctionnalité des écosystèmes, etc.).

L'essor des circuits courts avec des initiatives telles que les AMAP et leur plus grande visibilité auprès du grand public (relayée par les médias) a participé à « cacher » la notion de SYAL. A ce phénomène s'ajoutent les crises sanitaires et l'augmentation de la réglementation pour l'agroalimentaire qui ont contribué à éloigner l'activité agroalimentaire des traditions « paysannes ». Les SYAL en tant que système collaboratif d'acteurs d'un territoire autour de la question alimentaire ont été surtout étudiés à l'échelle d'une production, dans des pays en développement, par des programmes de recherche et développement.

Cette notion d'organisation de production et de services, associés par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un territoire spécifique, ne correspond plus à la vision linéaire « par filière » utilisée pour analyser le monde de l'agricole et de l'agroalimentaire, mais au contraire participe d'une logique systémique qui permet d'analyser les différentes dynamiques territoriales autour de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation.

La proximité, la nature des relations entre acteurs (producteurs, groupes professionnels locaux, distributeurs, consommateurs, organismes d'appui, collectivités territoriales, équipes de recherche, etc.), le dispositif organisationnel et institutionnel qui les cadre, influent sur les interactions et sont également à prendre en compte. C'est bien l'ensemble d'un système qui est à considérer et analyser.⁵⁶

D'autant plus que ces « systèmes productifs, qui reposent sur des constructions locales de savoir-faire spécifiques au sein de terroirs particuliers, ne sont pas figés dans une tradition mais bien souvent caractérisés par de fortes dynamiques d'innovation qui se produisent en-dehors des schémas « classiques » de transfert technologique. »⁵⁷

Ainsi, parce qu'il est systémique, un SYAL constitue un objet d'étude complexe. En effet, il organise, articule, des activités situées dans des espaces discontinus : production et consommation, dynamiques rurales et dynamiques urbaines, activité de production et de service... C'est cette mise en système qui fait la force potentielle des SYAL et qui donne lieu à sa diversité : aucun SYAL ne peut se ressembler puisque chaque SYAL reflète les dynamiques de son territoire, qui sont elles-mêmes plurielles.

⁵⁶ FOURNIER Stéphane et MUCHNIK José, *Le système agroalimentaire localisé pour analyser le territoire*, Travaux et Innovations, n°181, octobre 2011

⁵⁷ *Ibid.*

C'est néanmoins la référence au territoire qui est l'élément central de la notion de SYAL. Tant du point de vue de la géographie humaine comme espace construit socialement, que du point de vue anthropologique comme référence identitaire et symbolique des hommes habitant cet espace. En effet c'est sur et par le territoire que s'expriment les différentes ressources. Et, par exemple, la capacité de producteurs d'un même territoire à se rassembler, au même titre qu'un produit en AOC, participe à la construction d'une intelligence territoriale.

Par ailleurs, de par le fait que le SYAL étudie un système présent sur un territoire, il oblige intrinsèquement à avoir une approche multi-scalaire (du village à la région en passant par le bassin de vie) et pluridisciplinaire.

Aussi, la question de la localisation ou de la délocalisation des activités productives, mise au premier plan par le phénomène accru de mondialisation, particulièrement avec la restructuration des marchés et la volatilité des prix des matières premières, vient éprouver la notion de SYAL. Et José Muchnik se demande avec justesse, « *dans quelle mesure les SYAL sont-ils résistants aux chocs de ces processus ? Sont-ils plus aptes à relancer et promouvoir des dynamiques territoriales à partir de la mise en valeur de ressources locales ?* »⁵⁸. Plus qu'un SYAL, qui ne se réalise pas uniquement à travers un processus de qualification, ce sont justement ces mêmes processus qui permettent de mettre un rempart aux phénomènes de délocalisation : l'identification de l'origine d'un produit mais aussi les caractéristiques symboliques d'une marque territoriale rendent difficile la délocalisation de la production. Mais quand bien même ... le jambon de Bayonne est produit jusque dans le Tarn ! En revanche, les dynamiques collectives d'une diversité d'acteurs installés sur un même territoire, participent à éloigner cette menace puisque l'espace dans lequel s'exprime le SYAL redevient (relativement) attractif.

L'approche SYAL découle par ailleurs des notions d'économie industrielle telles que les Districts industriels (DI), les Systèmes Productifs Localisés (SPL) et les Clusters ou « pôles de compétitivité ». Notions qui cherchent elles aussi à garder vive la « localisation » des activités, et qui considèrent primordial de prendre en compte les interactions entre les acteurs d'un système local pour en comprendre son efficacité collective.

Effectivement, ces trois notions, comme les SYAL, s'intéressent aux unités de production souvent de petite taille, appartenant au même secteur et se situant sur un même territoire. Leur postulat est que ces organisations, de par la force des relations entre les différents acteurs, sont aussi capables, voire même plus que d'autres, de s'intégrer et de tirer leur épingle du jeu dans le marché mondial. D'après les analyses de Marshall (1890), Courlet (2000) et Porter (1989) c'est leur identité locale marquée et les normes

⁵⁸ MUCHNIK José, De SAINTE MARIE Christine, et all, *Le temps des Syal, techniques, vivres et territoires*, Editions Quae, 2010

et valeurs partagées qui facilitent les relations de coopération et permettent à ces organisations d'être performantes.⁵⁹

Toutefois, comme le souligne Denis Requier-Desjardins, cette filiation avec l'économie industrielle marque le fait que « *les SYAL ont d'abord été vus comme des formes productives localisées spécifiques, ce qui tendait à privilégier leurs caractéristiques organisationnelles et pouvait les faire considérer comme une variété agroalimentaire de système productif local.* »⁶⁰

Il est vrai que « *la notion de système agroalimentaire localisé a permis de mettre en avant la capacité de certaines communautés de producteurs agroalimentaires artisanaux à développer des savoir-faire locaux spécifiques ; ces innovations résultant d'interactions entre producteurs, institutions locales, consommateurs...* »⁶¹ Et hormis la proximité géographique, il n'est pas fait référence au territoire en tant que pourvoyeurs de ressources spécifiques pour définir les DI, SPL ou Cluster.

Ainsi, la notion de SYAL a ensuite été affinée quand les chercheurs ont remarqué que « *ces spécificités suscitaient en fait un ancrage territorial particulier, un lien spécifique entre le produit et son lieu de production, du fait également d'effets « terroir », de processus de patrimonialisation...* »⁶² C'est bien la variable « territoire » qui est venue préciser le sens de la notion.

Pour autant, « la concentration géographique n'est finalement pas une condition sine qua non pour le développement de SYAL. Une coordination peut s'instaurer entre des acteurs distants. Des consommateurs éloignés, peuvent, par exemple, y induire des évolutions. »⁶³

Aussi, si l'on se réfère à la notion initiale, définie en 1998 par Muchnick et Sautier nous apprenons que :

« Les SYAL concernent une grande diversité de situations, depuis des produits destinés aux marchés locaux jusqu'à des produits destinés à l'exportation, des productions enracinées dans l'histoire aussi bien que des productions relativement récentes. Toutes ces productions ont cependant en commun de participer aux dynamiques territoriales en valorisant des ressources spécifiques. »⁶⁴

Les SYAL ne fonctionnent donc pas en circuit « fermé » local. Et certaines productions, pour peu que la référence au territoire soit visible, sortent de ce même territoire. Cependant, en cela, le concept ne colle plus avec la philosophie de proximité

⁵⁹ FOURNIER Stéphane et MUCHNIK José, *L'approche Syal, un outil d'intervention pour le développement territorial ?* ISDA 2010, Montpellier 28-30 Juin 2010

⁶⁰ REQUIER-DESJARDINS Denis, *Systèmes Agroalimentaires Localisés et qualification : une relation complexe*, "Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável (DTS)", Florianópolis (Brésil) – août 2007.

⁶¹ FOURNIER Stéphane et MUCHNIK José, *Le système agroalimentaire localisé pour analyser le territoire*, Travaux et Innovations, n°181, octobre 2011

⁶² *Ibid.*

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ MUCHNIK José, De SAINTE MARIE Christine, et all, *Le temps des Syal, techniques, vivres et territoires*, Quae, 2010

géographique des circuits courts. La notion de SYAL n'est donc pas stabilisée, et nous pouvons distinguer différents courants car certains chercheurs lui confèrent telle ou telle fonction supplémentaire.

Ainsi, un courant de chercheurs qui a voulu rendre plus intime encore ces deux concepts a inventé la notion de SYAL alternatif : les S3A. C'est à dire des SYAL qui se démarquent nettement de toute forme de commercialisation appartenant au système dominant du marché en circuit long, et qui s'attachent à analyser toutes les formes alternatives d'organisation de la production.

C'est ce que font remarquer Marie Poisson et Séverine Saleilles dans leur article «*Déterminants et processus d'émergence des systèmes agroalimentaires localisés alternatifs*» :

Toutefois, si les SYAL apparaissent « *comme des « laboratoires » dans lesquels se développeraient de nouvelles formes de solidarité entre les acteurs, et où s'élaboreraient de nouveaux comportements collectifs* » (Fourcade, 2006), ils ne sont pas forcément en rupture avec le système dominant, et les relations avec l'aval peuvent se rapprocher des systèmes de distribution classiques (grande distribution, marchés éloignés, etc.).⁶⁵

Selon elles,

les S3A regroupent des « *initiatives comportant des allégations de nouveaux liens entre production et consommation, ou entre producteurs et consommateurs, en rupture avec le système "dominant"* » (Deverre et Lamine, 2010, p. 58). On retrouve les mêmes liens aux lieux que dans les SYAL, mais certains aspects du système alimentaire dominant sont remis en question (remise en cause des échanges à longue distance ou de l'homogénéisation des produits). Les S3A proposent aux producteurs une alternative au système coopératif « classique » de plus en plus décrié : destitution partielle (ou totale) de la maîtrise des agriculteurs sur leur propre production, éloignement géographique des centres de décisions, faiblesse de l'ancrage local, prix décidés par la grande distribution plutôt que par les coopérateurs, etc.

Les SYAL alternatifs sont donc plus tournés vers les circuits courts, le système n'est pas fait par la multiplicité d'intermédiaires, mais plus par les relations entre les deux acteurs principaux : agriculteurs, et consommateurs, qui font parfois système à l'intérieur même de ce groupe (AMAP : association de consommateurs, GIE : groupement de producteurs...).

Les COTA⁶⁶, coopérations territorialisées en agroalimentaire, sont également un concept connexe à la notion de SYAL. Constituées d'ensembles de PME, elles mènent des stratégies collectives innovantes pour améliorer leur positionnement concurrentiel en utilisant le territoire comme variable déterminante. Les COTA sont donc un domaine constitutif du champ d'étude que sont les SYAL.

⁶⁵ POISSON Marie et SALEILLES Séverine, *Déterminants et processus d'émergence des systèmes agroalimentaires localisés alternatifs*, publié dans "Economies et Sociétés, Série "Systèmes agroalimentaires", AG 34, 10/11 (2012)

⁶⁶ FOURCADE Colette, MUCHNIK José, TREILLON Roland, *Coopérations, territoires et entreprises agroalimentaires*, Editions Quae, 2010

Notre étude cependant utilisera l'approche SYAL selon la définition originelle donnée par José Muchnik, c'est à dire en prenant en compte tant les systèmes agro-alimentaires alternatifs que « classiques », l'important étant que les relations étudiées restent à l'échelle de la proximité.

B) Comment émergent les Syal ? Hypothèses autour de la construction de ressources territoriales

Le développement local à la recherche de ressources territoriales

Les théories du développement « par le bas », ou « bottom up », au cœur des théories du développement territorial, connaissent une diffusion et une reconnaissance grandissantes. Cette approche du développement appuyée par les politiques de décentralisation menées en France depuis 1982 a été renforcée graduellement (1995, 1999) avec l'apparition des notions de pays, d'intercommunalité et de territoires de projet. Désormais, la préoccupation première n'est plus la redistribution et le ré-agencement des hommes et des activités du territoire (national) fondée sur une réflexion en termes d'allocation des ressources mais bien l'identification par les territoires de leurs ressources propres et de leur potentiel de valorisation.⁶⁷

De ce fait, de nombreux territoires sont en recherche de nouveaux leviers de développement valorisant davantage leurs spécificités. Les demandes de valorisation du « terroir » s'élargissent alors au-delà des seuls produits, à d'autres composantes liées telles que les savoir-faire, les paysages, la composante culturelle, etc. Cette orientation est suivie par les agriculteurs eux-mêmes, qui, face aux évolutions des marchés (prix, concurrence accrue entre produits sous signe de qualité notamment), mais aussi à l'émergence de nouvelles demandes sociétales (produits locaux, regain d'intérêt pour le « terroir » et ses valeurs, etc.) se sont interrogés sur de nouvelles opportunités de valorisation, dans le prolongement de l'offre de produits de terroir sous signe de qualité.

On passe ainsi d'une valorisation de « produits » (agricoles et autres) à une valorisation de « ressources », résultant d'une co-construction par une diversité d'acteurs dans des projets collectifs, et prenant en compte toute les dimensions multifonctionnelles de l'agriculture (économiques, environnementales, paysagères, culturelles...) et ses relations aux autres activités⁶⁸. De la sorte, le développement territorial fait émerger de nouvelles ressources et de nouveaux processus d'activation de ces ressources.

⁶⁷ SENIL Nicolas, FRANCOIS Hugues, HIRCZAK Maud, *Diagnostic de territoire et ressource territoriale : apports croisés et opérationnalité*, I.R.E.G.E. - E.D.Y.T.E.M., Chambéry-Annecy, 2006.

⁶⁸PERRON Loïc, Résultats du programme de Recherche-Développement 2007-2012 : *Valorisation des ressources du territoire. Gis Alpes Jura*. Projet « Ress-Terr » (« Ressources territoriales, politiques publiques et gouvernance », PSDR3 Rhône-Alpes, 2012.

Déterminants et processus pour la construction d'une ressource

L'objectif de cette partie est de comprendre, notamment à partir du cas traité par Marie Poisson et Séverine Saleilles sur leurs travaux à propos de l'émergence des collectifs de producteurs en circuits courts⁶⁹, quelles sont les ressources spécifiques latentes repérées sur le territoire, quel est le contexte déclencheur et comment, à partir de ces éléments, les acteurs s'organisent-ils pour construire une ressource. En effet, un ensemble de déterminants et de processus explique l'émergence d'une ressource territoriale et, par son activation, d'un SYAL.

Car en plus d'observer les dynamiques systémiques d'un territoire, le SYAL s'attèle aussi à analyser les variables qui caractérisent les processus de localisation ou de délocalisation des activités, l'enracinement ou déracinement d'un produit ou d'un savoir-faire, dans une société et un milieu biophysique donné. C'est à dire les diverses modalités de constitution de ces « ressources territoriales ».

Une définition de la ressource territoriale est donnée par Lajargue et Pecqueur dans le cadre d'un projet du PSDR : « *une ressource est dite territoriale lorsqu'elle émerge, se structure et se réalise avec et par la territorialisation. Elle ne préexiste pas au territoire mais est bien « à construire » et à renouveler.* »⁷⁰

Ce sont des ressources spécifiques qui « créent » le développement local. Ces ressources renvoient à des facteurs de compétitivité (innovation, coordination des acteurs, etc.) et des construits sociaux (paysage, produit, patrimoine, culture, etc.) et permettent le développement des territoires par une différenciation⁷¹.

La ressource est qualifiée de territoriale dès lors que le contexte socio-spatial contribue directement à la valeur de ce qui est produit et que les acteurs la reconnaissent et la valorisent dans le cadre d'un projet de développement local. Les collectivités locales jouent également un rôle clé dans cette construction de ressource puisqu'elles orientent toute valorisation économique d'une action vers une valorisation territoriale. La ressource peut être révélée par un processus cognitif : ce sont les acteurs du territoire, qui, dans un contexte particulier, prennent connaissance et valorisent une ressource.

Certains facteurs conjoncturels peuvent être déclencheur de projets locaux : une crise et/ou des difficultés à surmonter (prix bas du lait bio, insatisfaction vis-à-vis des prestations d'abattage et de découpe, rupture géographique dans la chaîne de fabrication) ou une opportunité à saisir (demande de consommation locale, friche à réhabiliter).⁷²

⁶⁹ POISSON Marie et SALEILLES Séverine, *Déterminants et processus d'émergence des systèmes agroalimentaires localisés alternatifs*, publié dans "Economies et Sociétés, Série "Systèmes agroalimentaires", AG 34, 10/11 (2012)

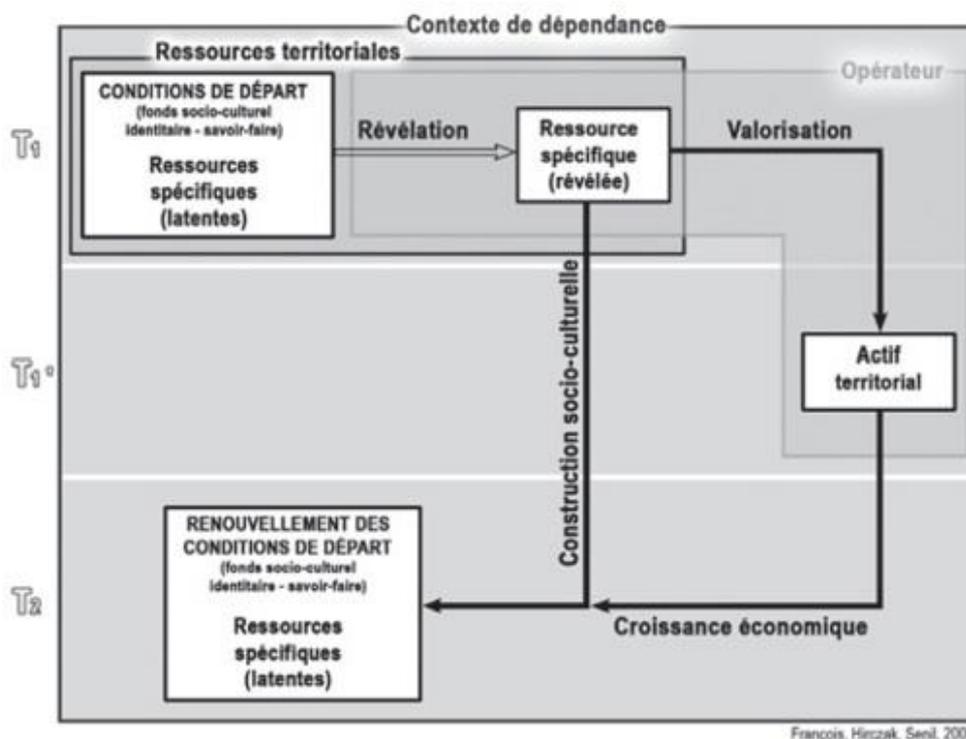
⁷⁰ LAJARGE Romain & PECQUEUR Bernard (2011) *Ressources territoriales : politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources*. Projet Ressterr, Rhône-Alpes Série Les 4 pages PSDR3.

⁷¹ GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, Ed. Anthropos, 2007.

⁷² *Opcit*, M. POISSON et S. SALEILLES, *Déterminants et processus d'émergences des S3A*

Mais la plupart des projets collectifs émergent parce que préexiste une dynamique agricole locale organisée autour d'un noyau d'acteurs, capable de réagir face à ces opportunités et/ou menaces et de mobiliser un groupe plus large. Des GIE, des associations, des CUMA, et d'autres relations professionnelles, d'amitié ou de voisinage permettent aux acteurs de se rencontrer, échanger, coopérer. Ce vivier de coopérations et de dynamiques sociales apparaît alors comme une véritable ressource latente à activer dans les territoires.

Le schéma ci-dessous⁷³ reprend les quatre étapes de construction d'une ressource territoriale : révélation, valorisation, élargissement, transmission/requalification.



Par ailleurs, la ressource peut aussi être révélée par un processus institutionnel ou entrepreneurial⁷⁴. Par exemple lorsque quelques entrepreneurs mobilisent d'autres acteurs nécessaires à la réalisation du projet commun. C'est l'ajustement mutuel et la confiance qui permettent la coordination entre les différents acteurs et le développement collectif de la nouvelle activité (transformation en plus de la collecte, transformation et commercialisation en plus de la promotion, commercialisation et abattage en plus de la transformation). Ce processus entrepreneurial peut par exemple se concrétiser quelques années plus tard par la mise en place d'une organisation et d'un outil avec généralement une structure juridique propre.

⁷³ SENIL Nicolas, FRANCOIS Hugues, HIRCZAK Maud, *De la ressource à la trajectoire, quelles stratégies de développement territorial ?* Editions Lavoisier, 2013

⁷⁴ GUNDOLF K. et JAOUEN A., *Emergence et pérennité des stratégies collectives territorialisées: le rôle de l'entrepreneur collectif*, in MESSEGHEM K., POLGE M. et TEMRI L., *Entrepreneur et dynamiques territoriales*, Editions EMS, 2009

D'autres stratégies collectives sont issues d'une décision institutionnelle. Dans ce cas, l'institution identifie l'opportunité et les entreprises s'y investissent. Par exemple, par la volonté politique d'une meilleure cohérence territoriale, une intercommunalité mobilise des producteurs dans l'objectif d'approvisionner une cuisine centrale en produits locaux. La collectivité qui impulse la démarche ; les acteurs se connaissant peu entre eux, c'est elle qui assure leur coordination.

D'après Marie Poisson et Séverine Saleilles, « *l'alternance de processus entrepreneuriaux et institutionnels est alors identifiée comme un élément clef de la pérennisation des stratégies collectives locales.* »⁷⁵

La ressource territoriale : élément clé du SYAL

Ressource territoriale et SYAL sont intimement liés. La ressource appartient au système et le système fait la ressource. C'est une plus-value non négligeable pour le développement du territoire.

On peut reprendre le cas d'étude de M. Poisson et S. Saleilles, et se demander avec elles, « *dans quelle mesure une action collective portée par des producteurs pour valoriser leurs produits en circuits courts peut devenir une ressource territoriale ?* ».

Des trois cas de groupements de producteurs en circuit court qu'elles ont analysés, elles en retiennent seulement un en le qualifiant de véritable ressource territoriale. Il s'agit d'un collectif pleinement intégré au cœur d'un système et surtout, pluri-acteur / pluri-fonctionnel de ce même système :

Le Pré au Plat fondé par 10 producteurs offre des services à l'ensemble des producteurs du territoire; neuf emplois ont été créés. Par ailleurs, les collectivités sollicitent le Pré au Plat pour un approvisionnement local de leurs restaurants scolaires. Elles mobilisent également le projet dans la promotion du territoire : attractivité économique pour des investisseurs, image d'une dynamique agricole durable et d'une alimentation de proximité, etc. Ce double processus de valorisation économique et territoriale sera suivi d'une phase d'élargissement des parties prenantes. Le Pré au Plat diversifie actuellement ses activités (logistique et projet d'abattoir) permettant à d'autres acteurs du système alimentaire local comme les artisans-bouchers, jusqu'alors plutôt concurrents, d'intégrer le projet. Devenant moteur d'une gouvernance alimentaire territoriale en construction, une modification du statut juridique vers une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) est envisagée. Ainsi, ce cas entre dans une phase de requalification du projet.

Les autres collectifs étudiés ne participent pas entièrement à la création d'un système : certaines fonctions et interactions ne sont pas remplies pour être considérés comme des ressources territoriales à part entière.

Seul le Pré au Plat affichait l'objectif d'interactions avec le projet de territoire en garantissant la maîtrise de l'outil par les producteurs. Aussi, le partenariat public-privé et l'alternance des processus institutionnel et entrepreneuriaux dans la valorisation des produits locaux peuvent constituer les fondements de la construction d'un projet collectif comme ressource territoriale. L'alternative portée par le collectif de producteurs se

⁷⁵ POISSON Marie et SALEILLES Séverine, *Déterminants et processus d'émergence des S3A.*

diffuse auprès d'autres acteurs du territoire renforçant le système agroalimentaire localisé.

L'étude de Marie Poisson et Séverine Saleilles montre que le développement territorial ne s'appuie pas uniquement sur des ressources agricoles spécifiques, mais aussi, et surtout, sur le projet collectif des acteurs du territoire.

Il apparaît ainsi important de s'intéresser de plus près aux SYAL et aux rôles qu'ils peuvent jouer dans la construction de ressources territoriales.

L'AMAP-PACA, un SYAL métropolitain de l'agglomération marseillaise · Paul MINVIELLE, Jean Noël CONSALES et Jacques DALIGAUX, *Région PACA : le système AMAP L'émergence d'un SYAL métropolitain*, ÉCONOMIE RURALE 322/MARS-AVRIL 2011 -

La première association pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) française est apparue en 2001 suite à l'initiative innovante d'un groupe dans l'aire métropolitaine marseillaise.

Ce SYAL émerge en contradiction au système agricole dominant que les producteurs agricoles localisés dans l'aire métropolitaine de Marseille ne peuvent plus suivre. Rassemblés sous le collectif Alliance Provence, les AMAP de l'aire métropolitaine marseillaise ont vu leur nombre d'adhérents augmenter de manière spectaculaire, et ce malgré le fait que le contexte économique des dernières années ne soit pas favorable à la croissance.

L'étude de P. Minvielle, J-N. Consales et J. Daligaux, montre à quel point l'organisation de ce système économique au fort ancrage territorial fait sens lorsque nous l'analysons à la lumière de l'approche SYAL.

Effectivement, nous pouvons parler de SYAL pour cette organisation car nous en retrouvons toutes les variables : ce système est piloté en réelle concertation avec l'aval (les associations de consommateurs) autour d'un « contrat de confiance » qui exige des produits de qualité et un mode de production respectueux de l'environnement. C'est aussi le moyen de nouer des relations autour des « consomm'acteurs » intra-urbains et de producteurs périurbains, et de créer ainsi un réseau de proximité au sein d'un espace urbain de grande dimension qui redonne à l'agriculture périurbaine une valeur ajoutée. Les acteurs du SYAL bénéficient donc d'un fort ancrage territorial et par leur système ils promeuvent un système autonome de qualité alimentaire. Aussi, deux années de crise interne au système, de 2005 à 2007, autour des représentations et des idéologies des producteurs comme des consommateurs membre des associations, va permettre la mise en place de nouveaux consensus et ainsi de stabiliser le système. Une gouvernance spécifique, avec une charte plus détaillée et des « institutions » du SYAL plus régulatrices, a permis le renforcement des dynamiques de coopération du système. D'ailleurs, plus qu'un SYAL « conventionnel » nous pouvons qualifier cette organisation d'AMAP de SYAL véritablement alternatif.

Pour autant, il faut garder à l'esprit que toute association régionale d'AMAP ne constitue pas forcément un SYAL. En effet, les producteurs peuvent ne pas appartenir au même territoire que les consommateurs à l'instar des AMAP toulousaines, souvent fournies par des producteurs éloignés de l'agglomération et installés en zone rurale. Le système est donc bien plus éclaté, et les relations de coopération/concurrence entre les différents acteurs sont plus faibles. C'est le modèle de la « diversification » qui prévaut, tant chez le producteur, qui ne fait pas de l'AMAP son unique débouché, que chez le consommateur qui est moins fidélisé à cet approvisionnement. Une AMAP n'est donc pas obligatoirement corrélée à une construction territoriale de type SYAL quand son ancrage territorial est trop faible et quand les relations entre ses acteurs sont trop distendues.

C) Observer les SYAL, quelle plus-value pour les territoires ?

José Muchnik revient sur l'évolution de son concept de SYAL en 2011 dans un article co-écrit avec Stéphane Fournier. Il remarque que cette approche est de plus en plus utilisée comme outil de développement territorial :

Dans un contexte de remise en question des modèles de développement agricole prônant l'intensification de la production via un transfert « top- down » de technologies (transfert de technologies des centres de recherche vers les utilisateurs que sont les agriculteurs et les transformateurs de produits agricoles), cette « approche Syal » est de plus en plus questionnée comme modèle de développement. On tente d'utiliser ce concept, qui vise initialement à analyser l'ancrage territorial de la production agricole et agroalimentaire, comme un outil de développement, un modèle capable de mettre en valeur les ressources locales et de renforcer la spécification des productions et les processus d'innovation.⁷⁶

Souvent, l'approche économique est choisie pour déterminer les modes de fonctionnement des exploitations utilisant ce type de commercialisation, et pour évaluer le poids de ces démarches sur un territoire, vis-à-vis de l'agriculture et de la consommation alimentaire. Nous l'avons vu dans les deux parties précédentes : les circuits courts sont au cœur de nombreux enjeux concernant l'environnement, la gestion des milieux ruraux, les politiques de santé, les modèles agricoles... Et les travaux d'observation des circuits courts ne doivent pas perdre de vue ces dimensions stratégiques. L'intérêt d'une approche transversale est de mettre en avant les interactions entre ces différents enjeux pour envisager les circuits courts comme un moyen de gestion commun à l'ensemble de ces thèmes.⁷⁷

Appréhender les SYAL permet d'analyser les ressources territoriales et offre donc la possibilité de les activer pour créer du développement local. De plus, cette approche permet de différencier les territoires selon le prisme de leur capacité à organiser des projets et des processus d'innovation destinés à valoriser leurs ressources. Dans cette optique, un diagnostic territorial permet de positionner les ressources d'un territoire et de rendre visible les complémentarités et les liens entre les différentes ressources.

Observer un système agroalimentaire localisé permet de croiser différents types d'approche (géographique, sociologique, économique, ...) des dynamiques d'un territoire dans le domaine de l'agroalimentaire mais aussi, toute les éléments en amont, en aval, et même « sur les côtés » de cette thématique. C'est le système qui intéresse et donc les interactions et les phénomènes de corrélation entre les différents acteurs.

L'objectif du projet est de rendre compte des dynamiques innovantes et des différentes stratégies professionnelles, économiques, identitaires, qui, du terroir à la nation, du

⁷⁶ FOURNIER Stéphane et MUCHNIK José, *Le système agroalimentaire localisé pour analyser le territoire*, Travaux et Innovations, n°181, octobre 2011

⁷⁷ DENECHERE Frédéric, *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation*, mémoire, 2007

producteur au consommateur, façonnent et remodelent ces processus de construction de SYAL.

Cet objectif ne sera certainement pas atteignable à travers l'outil DIAGSYAL. Cependant, il est souhaitable que soit couplé à ce logiciel un module méthodologique d'aide à l'analyse et à la prise de décision qui permette l'étude de ces interrelations.

DIGASYAL doit néanmoins être en capacité d'observer des techniques et stratégies individuelles, pour permettre leur analyse au sein de dynamiques locales, territoriales et enfin explorer les articulations entre ces dynamiques locales et des dynamiques globales (régionales, nationales, européennes).

Le module méthodologique traitera des moyens d'identifier les SYAL a priori spécifiques (puisque historiquement ancrées dans le paysage, la société et ses possibilités ou habitudes). A partir des observations des étapes constitutives de chaque filière : approvisionnement, transformation, produit fini, techniques (outils mis en œuvre, savoir-faire), il sera important de pouvoir remarquer les innovations techniques et de nouveaux savoir-faire, comprendre s'ils sont orientés vers la qualification des produits ou vers d'autres stratégies (qualification des produits, action collective, ...). L'objectif étant de comprendre les relations entre organisations sociales et organisations techniques et de vérifier si finalement ces SYAL sont l'expression de changements institutionnels, politiques, économiques, ou s'ils s'inscrivent comme des nécessités dans une logique patrimoniale.

Le fait que les indicateurs observés pour la réalisation des diagnostics soient communs aux territoires partenaires du projet apporte également un autre intérêt pour les utilisateurs, qui peuvent comparer les différentes dynamiques de leurs territoires.

Nous l'avons vu dans la précédente partie sur l'émergence des SYAL, les politiques publiques peuvent avoir une réelle influence sur les projets de territoire. Il est nécessaire de recenser et d'identifier les institutions locales qui agissent dans le sens d'une politique de valorisation des projets du territoire et qui s'inscrivent dans l'action collective avec ces mêmes porteurs de projet. En nous intéressant aux interactions réelles entre ces institutions, leurs normes énoncées, et les stratégies des agriculteurs, l'espace d'action des exploitants prend du sens à l'intérieur d'une sphère plus large : celle de l'action collective et publique sur un territoire qui ne se limite ni à l'exploitation, ni à la seule région administrative.

Analyser et valoriser les ressources territoriales peut être utile à bon nombre d'acteurs. Les destinataires originaux que sont les acteurs territoriaux (collectivités, parcs...) veulent utiliser cet outil d'abord pour avoir une photographie de leur territoire et identifier les leviers de développement révélant et valorisant leurs spécificités. Mais au-delà de nourrir leur propre connaissance, ils pourront faire profiter de cette observation aux divers porteurs de projets ayant un rôle à jouer dans le développement d'un SYAL. Aussi, les acteurs des filières produits pourraient bénéficier d'accompagnement pour

consolider l'ancrage territorial d'une filière, diversifier les valorisations liées au produit et ses « coproduits » (Cf. culture et savoir-faire, paysage, etc.), renforcer l'appropriation de l'agriculture par les résidents et acteurs économiques.⁷⁸

Un diagnostic territorial analysé avec l'approche SYAL permet ainsi de déboucher sur des perspectives de développement local. Aussi, José Muchnik nous rappelle l'importance de cette notion pour « Mesurer les externalités territoriales positives (mise en valeur du patrimoine gastronomique local, promotion de l'image de la région, diversification du développement agricole) ou négatives (problèmes agro-environnementaux, problèmes d'exclusion sociale liés aux processus de qualification). »⁷⁹

Toutefois, alors que cette approche est de plus en plus utilisée comme outil de développement local, le concept possède des limites et doit être manié avec prudence.

D'abord, cette approche paraît limitée ou du moins trop complexe lorsqu'on veut faire ressortir les dynamiques territoriales des SYAL dans un observatoire cartographique. L'information doit être triée et catégorisée pour être lisible, alors que l'intérêt se trouve dans la visualisation complète du système. D'autre part, l'identification de tous les acteurs et surtout de leurs interactions semble difficile à réaliser dans leur totalité. Alors que cette démarche se veut globale, l'exhaustivité reste difficile, puisqu'il s'agit d'un matériau vivant et non figé, en perpétuelle évolution.

Aussi le concepteur de la notion, José Muchnik, tient à rappeler que cette démarche est à adapter selon les localités :

Cette approche n'est pas une méthodologie d'appui universelle, valable de tout temps et en tout lieu et doit être considérée comme une démarche de recherche-action. On ne peut faire de toute région de production un « Syal », à l'efficacité avérée sur les plans économique, social et environnemental. Une analyse des dynamiques territoriales doit permettre d'identifier l'éventuelle présence de dynamiques de type Syal au sein d'une région de production, et de voir s'il est pertinent de les renforcer. Les besoins n'étant pas les mêmes aux différentes étapes d'évolution, les politiques d'appui devront être adaptées. Cette approche analyse les ressources territoriales comme le produit d'un système, dont il s'agit de comprendre le mode de fonctionnement et d'éclairer les variables clé qui conditionnent son évolution. Ces ressources sont également à considérer dans un environnement plus large, qui les soumet en permanence à de nouvelles contraintes ou opportunités (nouveaux marchés, tourisme, nouvelles réglementations...).⁸⁰

⁷⁸ LAJARGE Romain & PECQUEUR Bernard (2011) *Ressources territoriales : politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources*. Projet Ressterr, Rhône-Alpes Série Les 4 pages PSDR3.

⁷⁹ MUCHNIK José, De SAINTE MARIE Christine, et all, *Le temps des Syal, techniques, vivres et territoires*, Editions Quae, 2010

⁸⁰ FOURNIER Stéphane et MUCHNIK José, *Le système agroalimentaire localisé pour analyser le territoire*, Travaux et Innovations, n°181, octobre 2011

Enfin, figer cette approche dans une méthodologie comprend certains risques. Certes renforcer les dynamiques de type SYAL relèverait de nombreux enjeux, cependant, vouloir à tout prix instaurer ce type de développement aurait vite fait d'apparaître contre-productif. En effet, cela irait à l'encontre même de la philosophie de conception des SYAL, à savoir, « *la diversité des configurations spatiales, des modes de coordination entre acteurs, des trajectoires de développement... susceptibles d'ancrer territorialement une production agricole ou agroalimentaire* »⁸¹. Il serait bien ironique de participer à la « standardisation » des dynamiques territoriales en cherchant à appliquer une « formule qui marche ». Il est donc important de toujours garder à l'esprit cette philosophie de base pour éviter de tomber dans cet écueil, souvent très proche.

⁸¹ *Ibid.*

PARTIE II

**EcoSyal ou l'élaboration d'un référentiel
méthodologique pour observer les SYAL**

L'outil de diagnostic des SYAL du projet EcoSyal a pour vocation d'activer les ressources territoriales. Cet outil, encore en phase de création de son propre cahier des charges, aura certainement la forme d'un logiciel à destination de tous les partenaires institutionnels du projet (Parcs Régionaux et Pays). A travers une production de cartes et de graphiques, il devra permettre d'identifier les potentiels valorisables du territoire. Nous verrons dans un premier temps le contexte d'apparition de ce projet et les enjeux et influences qui l'ont façonné. La seconde partie sera consacrée à expliquer la méthodologie mise en œuvre pour la construction de l'outil DiagSyal et à son analyse critique.

1- EcoSyal, un projet de diagnostic territorial appliqué aux SYAL

A) Cadre d'émergence

Après avoir planté le cadre théorique et les enjeux à la suite desquels s'inscrit le projet EcoSyal, nous allons expliquer plus en détail dans cette partie l'émergence de ce projet.

C'est en 2013 que le projet EcoSyal se construit. La DRAAF Midi-Pyrénées (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt), dans le cadre d'un fond de financement européen du développement rural, lance un appel aux différents EPLEFPA de la région Midi-Pyrénées (Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole).

Ces établissements du secondaire régis par le Ministère de l'Agriculture et la DRAAF même, sont effectivement habitués à mener des projets européens et possèdent déjà des relations de coopération internationale. Le CFPPA de Toulouse-Auzeville est retenu. Il propose de monter le projet EcoSyal, c'est à dire de construire un outil de diagnostic territorial pour observer les SYAL dans les territoires, outil qui prendrait le nom de DiagSyal. Il peut paraître étrange qu'un tel projet de « recherche-action » soit confié à un centre de formation professionnelle et de promotion agricoles, dont les activités principales consistent à délivrer des formations qualifiantes, en aménagement paysager et en agriculture.

Toutefois, le CFPPA de Toulouse-Auzeville avait déjà travaillé sur la thématique de la gouvernance alimentaire par les circuits courts et possédait un bon réseau de partenaires européens. En effet, de 2010 à 2012, le CFPPA de Toulouse-Auzeville, a assuré la coordination du projet Grundtvig⁸² « ALTAFOODSS », sur les systèmes alternatifs de distribution agro-alimentaire (Alternative Agro-Food Supply Systems)⁸³. Ce projet impliquait sept autres partenaires européens : l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Hongrie, la Grèce, Chypre et le Portugal. « Le but du projet était de découvrir les

82 Grundtvig est un programme européen d'éducation de formation et d'échanges pour les adultes. <http://www.citesciencesvertes.fr/sections.php?op=viewarticle&artid=141>. Consulté le 09 avril 2014.

83 Site dédié au projet ALTAFOODSS : <http://www.altafoodss.org/>. Consulté le 09 avril 2014.

circuits de distribution des produits agricoles locaux. Il s'agissait notamment d'identifier les modes de distribution et de consommation de proximité, beaucoup plus valorisant en termes de développement durable et d'éco-citoyenneté. »⁸⁴

Cependant, alors que le projet ALTAFOODSS faisait partie d'un programme d'éducation, le projet EcoSyal, en partenariat avec des territoires de projet mais aussi le CNRS, relève d'une toute autre démarche, qui n'appartient pas au cadre d'action traditionnel des CFPPA. Peu habitué à la recherche-action, le CFPPA, en tant que porteur de projet doit composer avec une équipe de partenaires assez hétérogène et dont les intérêts pour le projet sont divers.

Petit aperçu du jeu d'acteurs

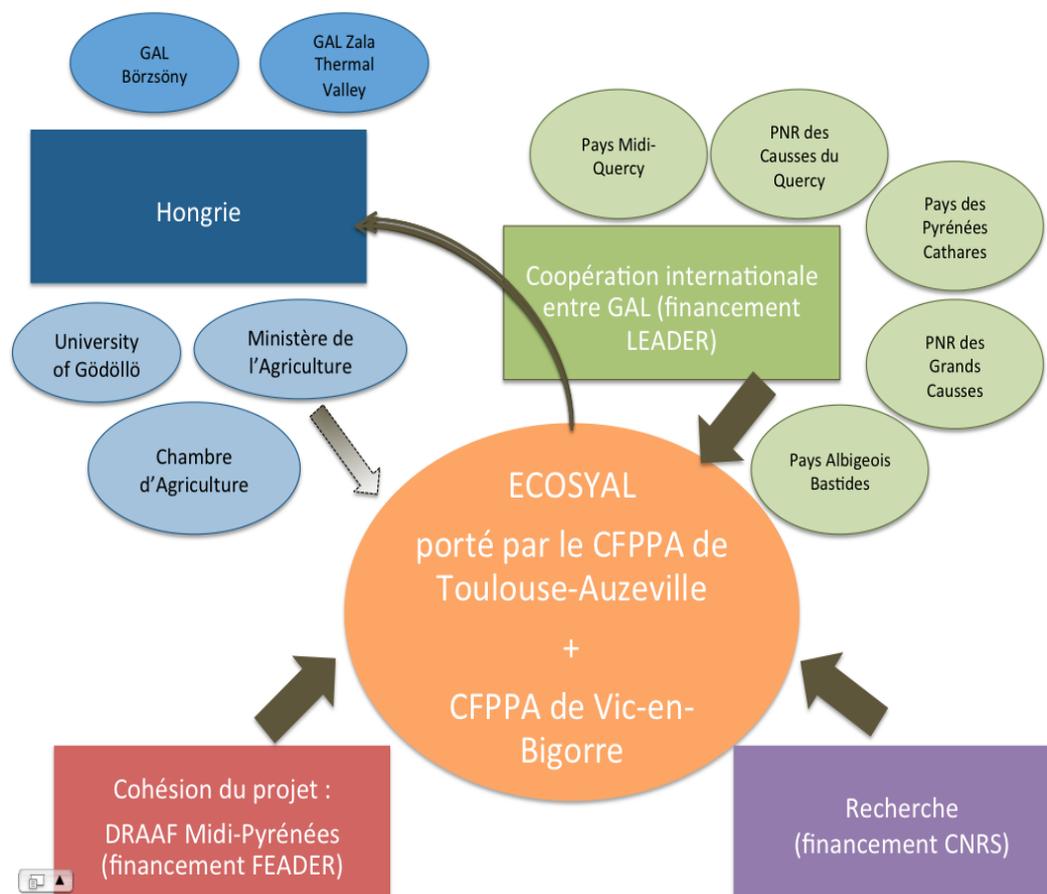


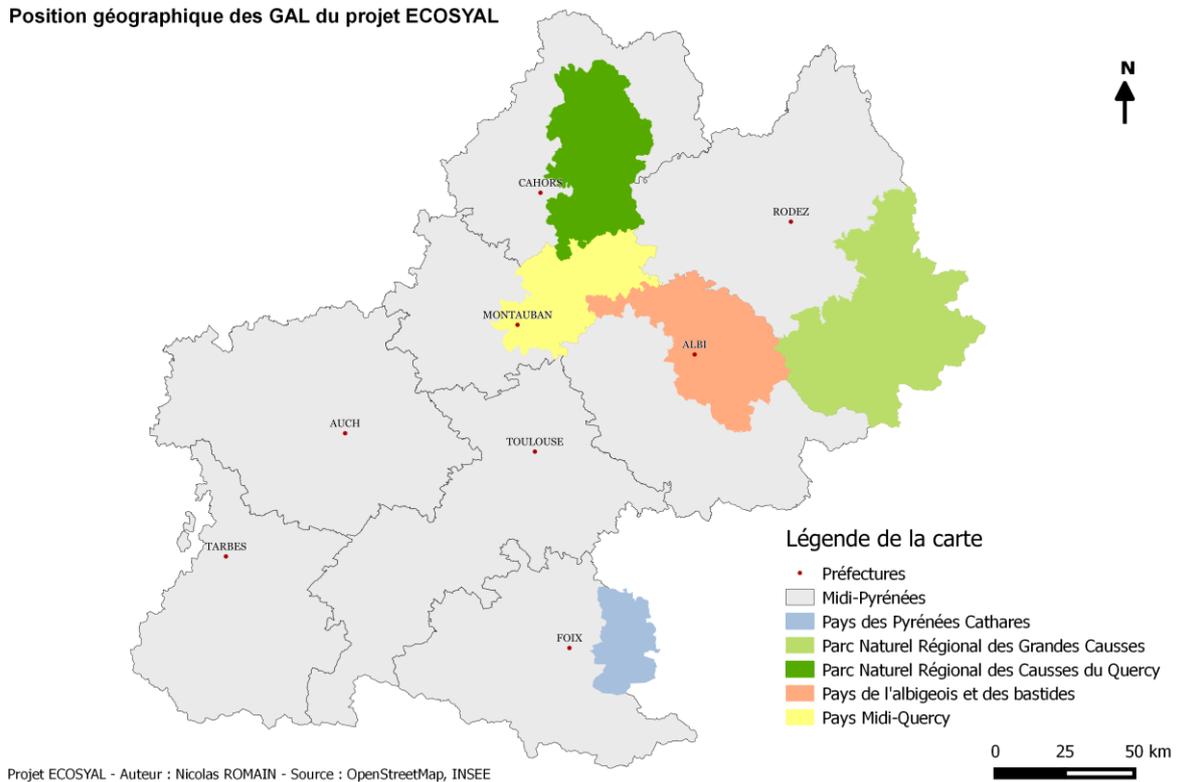
Schéma des différents partenaires et financeurs du projet EcoSyal

Cinq GAL Midi-Pyrénéens, portés par des territoires de projets (PNR des Grands Causses, PNR des Causses du Quercy, Pays Albigeois Bastides, Pays Midi-Quercy) se sont engagés dans EcoSyal. En effet, le projet s'inscrit à la suite des démarches du Réseau Rural Français autour des circuits courts, aussi, chacun de ces territoires a déjà mis en

⁸⁴ Site du CFPPA de Toulouse-Auzeville, onglet sur la coopération internationale : <http://www.citesciencesvertes.fr/sections.php?op=viewarticle&artid=141>. Consulté le 09 avril 2014.

place des actions pour développer les circuits courts (accompagnement à la création de Drive fermiers, de magasins de producteurs, encouragement à l’approvisionnement des cantines en produits locaux, etc.). Le projet, par la mise en réseau des différents acteurs, participe à la création de relations d’échange et de construction de bonnes pratiques pour une meilleure gouvernance alimentaire sur leurs territoires. Ces cinq territoires feront l’objet d’études de faisabilité pour permettre la mise en œuvre de l’outil DiagSyal. Ils bénéficieront donc d’un diagnostic territorial qui observera les éléments qui pourraient favoriser la constitution un SYAL.

Position géographique des GAL du projet ECOSYAL



Le pays européen partenaire du projet EcoSyal est la Hongrie. Au niveau institutionnel, l’université de Gödöllő et la délégation aux circuits courts du Ministère de l’Agriculture, appuyés par « l’équivalent d’une chambre d’agriculture », collaborent activement au projet. Très intéressés par la mise en place de la méthodologie, en parallèle du CFPPA, ils recherchent les indicateurs pertinents et le moyen d’accéder ou de créer ces données pour pouvoir analyser les systèmes agroalimentaires sur leurs territoires. Deux GAL (Börzsöny et Zala) et une association de développement rural sont également engagés dans le projet en tant que partenaires territoriaux de coopération internationale. Intéressés pour échanger et mener des projets conjoints avec les GAL français, ils vont aussi servir de test au prototype de l’outil DiagSyal dans sa version hongroise.

Le CNRS et la DRAAF en participant à ce projet, lui apportent une dimension plus théorique, utile dans une démarche de recherche-action. Pour mener à bien cette importante dimension et bâtir le projet EcoSyal sur de solides bases, le CFPPA a fait appel à une sociologue de l'alimentation issue du CNRS pour élaborer la méthodologie et un cahier des charges pour la construction de l'outil DiagSyal.

Enfin, le CFPPA de Toulouse-Auzeville est épaulé dans sa tâche par le CFPPA de Vic-en-Bigorre qui avait aussi été retenu lors de la sélection de la DRAAF.

Le projet EcoSyal répond à la demande européenne en s'inscrivant dans le Réseau Rural Régional de Midi-Pyrénées. Co-animé par la DRAAF et le Conseil Régional, le réseau est « ouvert à tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux du monde rural : agriculteurs, forestiers, acteurs environnementaux, élus, chefs d'entreprises, responsables d'associations et de Groupes d'Actions Locales LEADER, territoires de projets, experts.... » Le projet Ecosyal, en rassemblant une bonne partie de ces acteurs participe à la construction de ce réseau, il lui apporte son expérience, ses connaissances, ses savoir-faire et contribue à l'échange de données et d'informations.

Ma mission de stage consistait à « déblayer le chemin » dans cette phase exploratoire pour proposer une méthodologie d'action afin d'observer les SYAL sur les territoires. Une grosse partie de ma mission consistait également à faire le lien entre la diversité des acteurs engagés dans EcoSyal. Que ce soit avec la Hongrie, les territoires Midi-Pyrénéens ou même la DRAAF, pour qui j'ai dû faire le rapport d'exécution de la première phase du projet. Je tenais informés les différents partenaires de l'avancée des travaux et prévoyais avec eux diverses réunions, dont l'importante réunion internationale à la fin du mois du mai 2014 où les institutionnels et les acteurs des territoires hongrois sont venus rencontrer les acteurs des territoires français⁸⁵.

Au contraire des théories énoncées en première partie sur l'origine *bottom up* de la gouvernance territoriale, ce projet est donc parti d'en haut : propulsé par la DRAAF, il a par la suite attiré des acteurs venus de sphères différentes, qui ne voyaient pas forcément le même intérêt dans le projet. Ainsi, pour mener à bien ma mission, il m'a fallu composer avec ce projet de recherche appliquée qui se veut innovant, et des territoires qui n'en perçoivent que partiellement les enjeux mais qui sont plutôt attirés par la dimension de coopération internationale. Rassembler tous ces acteurs autour du même projet et les faire avancer ensemble participe effectivement à créer une gouvernance alimentaire territoriale.

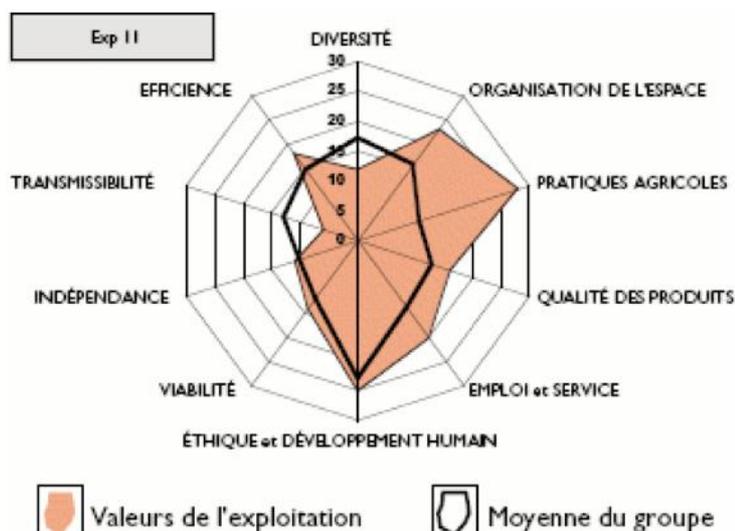
⁸⁵ Compte rendu de l'atelier international en annexe 4

B) Ambitions du projet Ecosyal

Initialement le projet EcoSyal voulait se baser sur la méthode IDEA⁸⁶ et l'adapter pour permettre l'évaluation des SYAL sur les territoires.

La méthode des Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles propose une approche globale de la durabilité des systèmes des exploitations agricoles par auto-évaluation. C'est un outil de diagnostic qui intègre à cet effet une échelle agro-écologique, une échelle socio-territoriale et une échelle économique pour apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés, les forces et les faiblesses du système de production, et identifier des voies d'amélioration vers plus de durabilité.⁸⁷

Ci-contre un exemple de diagramme en radar pour évaluer la durabilité d'une exploitation, issu de la méthode IDEA.



A travers des indicateurs choisis, la méthode propose à tous ceux qui le souhaitent (principalement des élèves en formation agricole, des conseillers agricoles ou des agriculteurs) de jauger le degré de durabilité de l'exploitation en remplissant la grille IDEA qui permet de « baliser » la collecte de données, le calcul, l'analyse, le diagnostic et l'interprétation des résultats.

Bien qu'au début de l'année 2013, les CFPPA de Toulouse et de Vic en Bigorre aient commencé à adapter les indicateurs d'IDEA pour permettre l'évaluation de Systèmes Agroalimentaires Localisés, fin 2013 cette méthode n'a pas été retenue. En effet, trouver des indicateurs et apposer une limite au cœur de ceux-ci pour distinguer ce qui relèverait d'un SYAL ou pas semblait un peu trop arbitraire et surtout très difficile à

⁸⁶ Tableau des indicateurs DiagSyal adaptés de la méthode IDEA en annexe 2.

⁸⁷ Site de la méthode IDEA : <http://www.idea.portea.fr/>. Consulté le 5 mars 2014.

mettre en place : un SYAL est un système et non pas un élément individuel comme une exploitation, utiliser une méthode du type IDEA apparaissait alors comme trop restrictif. Cependant certains aspects de cette méthodologie sont très pertinents et correspondent tout à fait aux attendus du projet EcoSyal. Ainsi les modalités « automatiques » de l'outil sont très intéressantes : il ne suffit qu'à rentrer des données puis que l'outil les calcule et en sorte des analyses. Le partage des résultats permet la comparaison entre les différentes évaluations puisque les mêmes indicateurs ont été retenus. Cette mise en commun des données donne lieu à la création d'un réseau qui participe alors à construire un référentiel de données fiables sur cette thématique.

La nouvelle orientation du projet EcoSyal cherche à faire de DiagSyal un outil d'animation, plutôt qu'un outil arbitraire qui assène des vérités. Le projet veut être innovant par l'élaboration d'une méthodologie globale de diagnostic appliquée au SYAL. Cet outil doit pouvoir aider la réflexion des décideurs sur les territoires en offrant une vision globale de l'activité agricole, agroalimentaire, de distribution et de consommation sur les territoires, mais aussi en cernant les acteurs de ces systèmes (qu'ils soient institutionnels, associatifs, civils ou privés). L'objectif est d'identifier les dynamiques autour de l'alimentaire dans les territoires. C'est donc avec une approche pluridisciplinaire (économique, démographique, agronomique, sociologique, territoriale, etc.) que le projet abordera ces éléments qui font système sur les territoires. En tant qu'outil de diagnostic, DiagSyal intégrera les fonctionnalités d'un observatoire, et les données qu'il traitera pourront ensuite être valorisées sous différentes formes : diagnostic territorial général, guide spécifique, etc. Cependant, il est important de noter que le projet EcoSyal, bien qu'il les observe, ne cherche pas à évaluer les systèmes agroalimentaires sur les territoires. L'outil n'est pas construit dans l'objectif de les mesurer ou de les juger.

Aussi, en formalisant un réseau d'acteurs impliqués dans la thématique de la gouvernance alimentaire, DiagSyal sera à la fois un outil de diagnostic et de coopération. La concertation entre tous les acteurs partenaires permettra de faire émerger de nouvelles propositions de développement. Mais avant cela, de rassembler et de capitaliser les données à l'échelle du territoire, ce qui n'est pas négligeable quand on se rend compte du peu de données précises dont disposent les territoires pour évaluer les circuits courts notamment. En plus de participer à l'élaboration d'indicateurs et d'une base de données sur la thématique, la coopération permet une analyse comparée des expériences et des transferts réciproques de bonnes pratiques. Elle permet également la construction de partenariats durables entre des territoires et avec les différents acteurs investis autour de ce projet. Cet aspect est d'autant plus renforcé que le projet est co-construit en coopération avec la Hongrie. En effet, la coopération internationale permet d'enrichir la réflexion et les propositions des meilleures expériences européennes, à travers une analyse comparative de démarches ayant les mêmes finalités mais développées dans des contextes très différents. Elle participe ainsi à l'élaboration d'un

réseau qui met en valeur les bonnes pratiques dans une stratégie appropriée et partagée à l'échelle européenne.

C) Influences méthodologiques

Avant de construire DiagSyal, il était important de faire l'état de l'art des différents projets d'observatoires des SYAL, projets de recherche qui tentent d'étudier les dynamiques qui entourent la question de la gouvernance alimentaire, à la fois pour pouvoir s'en inspirer mais aussi pour ne pas réinventer quelque chose qui existerait déjà et enfin dans l'optique de se positionner en tant que projet de recherche-action innovant.

Petit aperçu des programmes à la suite desquels s'inscrit le projet EcoSyal :

COXINEL⁸⁸ : Ce projet co-financé par le programme PSDR⁸⁹, l'INRA et la Région Languedoc-Roussillon travaille sur la thématique des "Circuits courts de commercialisation en agriculture et agroalimentaire : des innovations pour le développement régional". Le projet Coxinel allie une démarche d'observatoire avec des activités de recherche. L'objectif principal de ce projet est de comprendre, à partir d'exemples de la filière fruits et légumes, à quelles conditions les circuits courts de commercialisation peuvent-ils aider les acteurs du milieu agricole et du territoire du Languedoc Roussillon à répondre aux enjeux de compétitivité et de développement durable de la région. Des travaux de recherche sont réalisés sur la thématique des innovations dans le développement des circuits courts, de la nature et des conditions des performances des circuits courts, mais aussi des pratiques et attentes des consommateurs, intermédiaires et collectivités en matière de circuits courts et enfin sur les contributions des circuits courts au développement durable. En parallèle, un observatoire traite les éléments plus techniques qui permettent d'analyser le contexte régional et national autour des circuits courts et de la filière fruits et légumes en particulier, nécessaires pour cadrer l'analyse des innovations en Région. Les étapes de la construction de leur observatoire ont largement influencé l'élaboration de l'outil DiagSyal.

Liproco⁹⁰ (**Liens Producteurs Consommateurs**) est un projet également issu du programme PSDR sur le territoire inter régional Grand-Ouest / Rhône Alpes, avec de nombreux partenaires (CIVAM, chambre d'agriculture, INRA, etc). Liproco s'intéresse aux démarches de valorisation des produits alimentaires, fondées sur le lien producteurs-consommateurs. Il a pour objectif d'identifier les facteurs d'émergence, de développement et de pérennité de ces démarches. Plusieurs aspects se retrouvent dans

⁸⁸ Site du projet COXINEL : <http://www.psd-r-coxinel.fr/spip.php>. Consulté le 10 mars 2014.

⁸⁹ Les programmes de recherche "Pour et Sur le Développement Régional" (PSDR) sont consacrés à l'analyse des dynamiques territoriales et au rôle qu'y jouent les activités économiques (dont l'agriculture) et les espaces ruraux. Ils étudient les territoires, les pays, les réseaux, les processus d'innovation, de développement durable et de gouvernance territoriale... dans le but d'analyser et de contribuer au développement régional et territorial.

⁹⁰ Site du projet Liproco : <http://liproco-circuits-courts.com/>. Consulté le 20 mars 2014.

ce projet : une méthodologie pour élaborer un diagnostic territorial des circuits courts, mais encore des articles de recherche sur les différents sujets et enfin des travaux pour construire des observatoires. Ces trois dimensions recherche – méthodologie – outil seront aussi mobilisées pour le projet EcoSyal.

Projet SALT- CIVAM Bretagne⁹¹ Le projet Systèmes Alimentaires Territorialisés est financé par le Conseil régional de Bretagne et piloté par la Fr Civam, en partenariat avec des organismes de recherche, des associations de développement rural et des collectivités locales. Il vise à construire une méthode d'évaluation des effets socio-économiques des circuits courts à l'échelle d'un territoire dans un objectif général de connaissance des circuits courts pour « favoriser l'émergence de systèmes alimentaires territoriaux » en Bretagne. Ce projet, en cherchant à comprendre comment des circuits courts peuvent faire système à l'échelle d'un territoire, se rapproche énormément des ambitions d'EcoSyal.

REPAS⁹² : Le projet REPAS (Repères pour l'Evolution des Pratiques Alimentaires en Restauration Collective) vise à élaborer une « boîte à outils » réunissant différents indicateurs (nutritionnels, budgétaires, environnementaux, de développement territorial...), accompagnée d'un « guide utilisateur », et permettant aux personnels d'évaluer les situations, d'envisager et de discuter les changements, en fonction de leurs marges de manœuvre. Ce projet également porté par le CIVAM Bretagne en partenariat avec la région Bretagne et AgroCampus Ouest, était intéressant parce qu'il a mis en place une plateforme internet sur laquelle les différents acteurs de la restauration collective locale ont pu échanger et se confronter (évaluateurs d'impact environnemental, etc.). Les personnes intéressés par ce projet peuvent y trouver de nombreux documents ressources pour s'informer et se mettre en contact. Dans l'idéal, le logiciel DiagSyal offrira cette même opportunité de faire plateforme d'échange entre tous les acteurs impliqués autour des SYAL d'un territoire.

Le réseau mixte technologique (RMT) a monté un **observatoire des activités agricoles sur les territoires (OAAT)** en 2007⁹³. Cet observatoire agricole a été mis en place pour suivre l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement. Ce réseau regroupe de nombreux acteurs du monde agricole qui, à travers trois projets, visent à établir une méthodologie de co-construction d'observatoire des pratiques agricoles. Ce qui nous a particulièrement intéressé dans cet observatoire, c'est le fait que plusieurs partenaires participent à sa construction, et surtout comment les indicateurs de cet observatoire ont évolués au fil du temps et avec les différents acteurs.

⁹¹ Site du CIVAM Bretagne sur le projet SALT :

http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=139&ref_rub=21&ref=59. Consulté le 6 mars 2014.

⁹² Site du CIVAM Bretagne sur le projet REPAS :

http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=161&ref_rub=21&ref=59. Consulté le 12 mars 2014.

⁹³ Site internet de l'OAAT : <http://www.obsagri.fr/>. Consulté le 15 mars 2014.

Enfin, il est important de souligner l'importance du **Réseau Rural Français**⁹⁴, dispositif co-piloté par le MAAP et la DATAR, qui cherche à capitaliser les expériences autour du développement local et dont un axe est consacré à l'étude des liens complexes entre agriculture et alimentation dans les territoires. Nous nous sommes largement inspirés des comptes rendus de travaux du RRF qui est impliqué dans de nombreux projets cités ci-dessus et d'autres encore (dont le projet EcoSyal).

2- Mise en œuvre du référentiel méthodologique

A) Méthode utilisée

Le Réseau Rural Français a animé un séminaire de travail⁹⁵ autour de la construction d'observatoires des circuits courts à l'échelle des territoires. Le paragraphe ci-dessous, publié dans le compte rendu de ce séminaire, reprend les enjeux auxquels le projet EcoSyal cherche à répondre, et annonce une certaine démarche qui sera suivie par le projet.

Pour pallier le manque d'informations disponibles sur les circuits courts locaux, observer leurs dynamiques territoriales dans la durée et aider leur développement, est née l'idée de mettre en place un observatoire, défini comme « dispositif structuré (base de données) d'observations et d'analyses (indicateurs) pour décrire et suivre l'évolution des pratiques agricoles dans le temps et dans l'espace » (définition de l'OAAT). En partant de cette définition, s'est posée la question des données à récolter, des indicateurs à collecter pour déterminer les actions à mener. Cette démarche de mise en place d'un observatoire territorial des circuits courts doit débiter par un diagnostic des pratiques pour recenser ce qui existe (côté production) et apprécier plus finement la demande (côté consommateur).

Ma mission consistait à donner un cadre et une direction à l'élaboration de l'outil DiagSyal en créant un référentiel méthodologique. En voici les étapes :

1 : Etat de l'art

Cette phase d'analyse des expériences déjà mises en place était primordiale pour situer notre projet parmi la multitude de concepts, de théories, d'outils et de démarches qui existaient déjà.

A partir de méthodes de diagnostic « théorisées », nous avons, au bout d'un mois de stage, proposé un embryon de méthode. La mise en place de cette esquisse de prototype a permis de choisir les indicateurs clés qui semblaient pertinents pour observer les territoires. Une arborescence⁹⁶ a été réalisée pour reprendre schématiquement la

⁹⁴ Site internet du RRF : <http://www.reseaurural.fr/>. Consulté le 10 mars 2014.

⁹⁵ FRCivam Bretagne et Liproco dans le cadre du Réseau rural français (RRF), *Observer les circuits courts à l'échelle des territoires*, Paris, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, Journée du 5 octobre 2010. URL : http://www.reseaurural.fr/files/actes_a_0.pdf. Consulté le 10 mars 2014.

⁹⁶ Arborescence présente en annexe 1

structuration des données à utiliser pour rédiger le diagnostic des SYAL sur les territoires.

Nous nous sommes rendus compte qu'au-delà de la création de l'outil DiagSyal du type logiciel ou plateforme numérique, il nous fallait proposer des documents qui l'accompagneraient et le complèteraient. Ainsi, le projet EcoSyal comportera les éléments suivants :

- La base de données, avec les données collectées, mais aussi avec la possibilité de la compléter, notamment avec des données issues d'enquêtes.
- Une fiche méthodologique, justificatrice de notre approche et préconisant une grille de lecture pour analyser les différents indicateurs de la base de données de manière à saisir les enjeux et les dynamiques du territoire.
- Un document qui présentera un prototype de diagnostic réalisé sur un territoire grâce à cette méthodologie.
- Un cahier des charges pour le développement et l'automatisation de l'outil DiagSyal.

2 : Identification et localisation des données

La deuxième étape consistait à structurer les indicateurs retenus. J'ai donc créé un tableur excel⁹⁷ qui classait les indicateurs en fonction de la source des données, le moyen d'y accéder, et leurs représentations, c'est à dire la manière dont elles seront traitées dans le diagnostic.

Cette étape de clarification sur le choix des indicateurs a fait l'objet d'une importante collaboration avec les partenaires institutionnels hongrois. En effet, cet outil devant être partagé dans les deux pays, il était essentiel d'accorder une attention particulière à la reproductibilité de la méthode et de s'assurer que chaque indicateur soit également accessible en Hongrie, ou le cas échéant, de trouver une solution alternative pour rendre les indicateurs comparables.

D'un point de vue technique, la mise en conformité des différentes données auxquelles nous avons pu accéder a demandé beaucoup de temps et cette phase devrait aboutir à la création d'une base de données, complète, claire et facilement mobilisable.

⁹⁷ Tableur présenté en annexe 3

3 : Création d'un diagnostic territorial test

Cette troisième étape, que nous avons entamée juste à la fin de mon stage, met en œuvre la base de données à travers la réalisation de cartes et graphiques. Couplée à des éléments plus qualitatifs issus d'entretiens avec les acteurs du territoire, elle permet de réaliser une première ébauche du diagnostic territorial sur un des territoires partenaires du projet, le Pays de l'Albigeois et des Bastides.

Cette phase de rédaction du diagnostic et de la méthode d'analyse doit permettre de faire ressortir en parallèle les limites et les contraintes auxquelles il faudra faire face lors de l'élaboration du cahier des charges de l'outil DiagSyal (fonctionnement coopératif, collecte de données, création d'interface publique d'un SIG scientifique).

Le diagnostic issu de l'outil doit permettre de réfléchir à l'organisation de filières agricoles, aux équipements agroalimentaires structurants, aux pratiques de consommation et aux acteurs de la thématique de la gouvernance alimentaire impliqués sur le territoire. L'intérêt de DiagSyal réside dans l'utilisation de mêmes indicateurs et mêmes sources de données pour caractériser les SYAL sur les territoires.

L'analyse qui découle de l'utilisation de DiagSyal s'appuie sur plusieurs matériaux : d'abord des outils de visualisation (cartes et graphiques) qui favorisent la lecture, la compréhension et la comparaison des éléments étudiés, mais aussi des outils d'acquisition de données, comme des questionnaires d'enquêtes, qui peuvent par exemple aider à comprendre les facteurs influençant ou freinant le développement de circuits de proximité. Enfin, le fait de chercher à créer un logiciel ou une plateforme numérique accentue la coopération entre les territoires par le partage de l'information.

Mais c'est l'outil SIG qui est au cœur de la démarche. En effet, l'utilisation des SIG est appropriable par les différents acteurs et permet de capitaliser et présenter les résultats sous forme d'interface cartographique, tout en offrant la possibilité d'étudier les données à travers des graphiques. L'identification des différents éléments clés pour le diagnostic est à la fois lisible et complète car un SIG permet de croiser différentes bases de données (sur les circuits courts, le territoire, les autres activités économiques, etc.). Les SIG sont donc essentiels pour avoir une approche systémique.

B) Justification de la base de données

Trois types d'indicateurs ont été retenus pour la construction de la base de données. D'abord des indicateurs de simple localisation pour répertorier la diversité des acteurs qui influencent et révèlent les SYAL (producteurs, associations, restauration collective, transformateurs, commerçants, élus etc.). Cet inventaire contribue à identifier les bases qui construisent l'amont des SYAL.

La base de données contient également des indicateurs économiques (revenu, marge brute, effectifs,...). Ces indicateurs permettront par exemple de mesurer l'offre et la demande alimentaire sur les territoires, mais aussi d'observer la place des circuits courts dans l'activité agricole ou encore d'observer la diversité de ces circuits de commercialisation. Toutefois, si nous pouvons avoir certains de ces éléments à travers les bases de données du recensement agricole ou encore des fichiers entreprises des CCI, une bonne partie de ces données n'existent pas ou sont confidentielles. Mener des enquêtes par questionnaire pourrait venir palier à ce manque. Enfin, encore plus ambitieux, la base de données veut intégrer des indicateurs d'impacts plus innovants pour prendre en compte l'aval de ces SYAL : tant au niveau économique (contribution à l'économie locale, analyse des zones de chalandise), que social (fierté, reconnaissance,...) ou environnemental (forme d'agriculture pratiquée, transport, bilan carbone d'un trajet...).

Nous avons classés les indicateurs de la base de données de DiagSyal sous différentes thématiques : lecture géographique, lecture socio-économique, lecture de l'activité agricole, lecture de l'activité agro-alimentaire, lecture de l'activité de distribution et enfin lecture des tendances de consommation. Conçus avec les territoires de projets impliqués, nous allons tous les mentionner ci-dessous pour expliquer nos choix, en nous concentrant sur les éléments qui leur paraissent les plus pertinents à étudier.

Lecture géographique

Dans cette couche figurent toutes les données dites « de fond de carte » : limites administratives, mais aussi des territoires de projets, ou encore découpage selon les différentes catégories de l'INSEE (pôles urbain ou rural, zones d'emploi, bassin de vie, etc.). Aussi, les éléments géographiques structurants (réseaux routiers, fleuves, relief..) y sont positionnés. Ce sont principalement des données issues de l'IGN qui sont donc référencées dans cette partie-là.

Lecture socio-économique

Cette couche contient tous les éléments se référant à la situation sociodémographique et économique de la population des territoires étudiés : densité de population, catégories socioprofessionnelles, répartition de la population active, taux de chômage ou encore ressources des ménages. Ces indicateurs, dont les données sont issues de l'INSEE, donnent une vision globale de la dynamique des populations sur les territoires. S'agit-il d'un territoire dortoir sans activité économique, d'un territoire à la population vieillissante ou bien d'un territoire attractif, avec des activités économiques diversifiées ? En plus de cet aperçu général, ces données peuvent être reliées à l'étude des consommateurs et permettre d'élaborer quelques hypothèses.

Aussi, c'est dans cette partie que nous avons décidé d'aborder les différents acteurs institutionnels (Chambres consulaires, offices de tourisme, territoires de projets, ...) ou

associatifs (CIVAM, CER, ADEAR, FNAB, etc.) impliqués dans le développement rural et l'émergence des SYAL.

Notre outil ne pourra que localiser ces acteurs et classer leurs actions en différentes catégories. Il serait effectivement trop complexe d'intégrer des fonctionnalités permettant de caractériser et d'évaluer les actions menées (données difficilement accessibles et surtout trop différentes pour être structurées et hiérarchisées dans une base de données).

Lecture de l'activité agricole

L'analyse de l'activité agricole sur les territoires est primordiale. A partir des données du recensement agricole 2010, mais aussi de données plus précises issues d'enquêtes ou de différents réseaux, l'objectif est de caractériser l'agriculture sur le territoire et plus spécifiquement l'offre des producteurs (volumes, types de produits, circuits, fréquence, etc.). Ainsi, cette partie doit intégrer des données individuelles de manière à pouvoir valoriser l'outil par l'extraction de « guides des producteurs en circuits courts » actualisés informatiquement. En effet, ces initiatives existent dans la majorité des territoires partenaires, et sont une opportunité pour enrichir l'outil.

Aussi, une attention particulière entoure les activités de diversification dans les exploitations agricoles. En effet les exploitations commercialisant en circuits courts, transformant à la ferme ou pratiquant l'agrotourisme sont des maillons essentiels dans la construction de SYAL. Par leurs activités elles cristallisent les enjeux de gouvernance territoriale locale : elles participent à valoriser le système agricole d'un territoire.

Les réseaux agricoles (CIVAM, ADEAR, Trame, CUMA,...) sont un autre élément important considéré dans cette partie. En effet, nous l'avons vu, la « culture de coopération professionnelle » contribue à faire émerger des SYAL. Marie Poisson et Séverine Saleilles reprennent les enjeux qui entourent cette question en abordant les collectifs de producteurs, mais cette analyse est aussi valable pour tout autre projet coopératif agricole (CUMA de transformation, création de marque locale, etc.)

Les collectifs de producteurs en circuits courts se situent à la croisée de deux concepts. Ils peuvent, tout d'abord, être considérés comme des systèmes agroalimentaires localisés ou SYAL en tant que « *forme d'organisation et processus de développement local basés sur une concentration spatiale d'unités agroalimentaires qui leur permet de se structurer autour d'une activité commune* » (GIS Syal, 2002, cité par Perrier-Cornet, 2009). Cependant, la territorialité de ces collectifs en circuits courts ne s'exprime pas forcément par le recours à des certifications de qualité territoriale (même si de tels labels peuvent être mobilisés) comme c'est généralement le cas dans les SYAL (Requier-Desjardins, 2010, Sanz Canada et Muchnik, 2011) mais plutôt par la mise en place d'organisations collectives spécifiques, ainsi que par une proximité avec le consommateur. Ce constat rejoint d'autres travaux sur les circuits courts alimentaires comme les AMAP (Minvielle et al., 2011) ou les coffrets de produits locaux (Peyrache-Gadeau et al., 2009) qui

justifient la territorialité de ces démarches non pas par les produits mais par les coordinations d'acteurs. Toutefois, si les SYAL apparaissent « *comme des « laboratoires » dans lesquels se développeraient de nouvelles formes de solidarité entre les acteurs, et où s'élaboreraient de nouveaux comportements collectifs* » (Fourcade, 2006), il ne s'agit pas toujours de SYAL alternatifs car ils ne sont pas forcément en rupture avec le système dominant, et les relations avec l'aval peuvent se rapprocher des systèmes de distribution classiques (grande distribution, marchés éloignés, etc.).⁹⁸

Enfin, la question de la qualification est elle aussi majeure, bien que pas forcément obligatoire, dans la construction des SYAL. Que ce soit à travers une marque locale (marque Parcs, nom générique, appellation territoriale,...) ou un label SIQO (AOC, AOP, IGP, Label Rouge), la qualification des produits agricoles engendre ainsi une différenciation des produits par la qualité et participe ainsi à revaloriser l'agriculture locale.

Lecture de l'activité agroalimentaire

Il était également incontournable de s'intéresser à la chaîne de transformation agroalimentaire car ce champ constitue un maillon central du système alimentaire.

Nous avons donc cherché à localiser et caractériser les coopératives agricoles⁹⁹ mais aussi les entreprises de transformation et d'abattage, les artisans de bouche (bouchers, charcutiers, boulangers, poissonniers,...) à travers les fichiers entreprises des CCI. Enfin, nous avons utilisés différentes listes d'établissements agréés CE liés à l'activité agroalimentaire¹⁰⁰. Bien que la plupart de ces établissements agréés se retrouvent dans les listes des CCI, il nous a semblé important d'avoir une lecture de ces acteurs selon la classification donnée par cette entrée réglementaire. L'application des normes du « paquet hygiène » étant de plus en plus contraignante, les établissements disposant de l'agrément sanitaire apparaissent comme des équipements structurants capables de s'inscrire dans la durée sur les territoires. Et cet élément vient participer à consolider la notion de SYAL face à celle de circuits courts, qui, en réduisant le nombre d'intermédiaires possibles, oblige les producteurs à transformer leurs produits eux-mêmes. Le SYAL, lui, valorise ces circuits tant qu'ils sont locaux. Des entreprises ou des collectifs sont plus à même d'assumer le coût d'une mise aux normes et de fournir un travail de qualité et participent ainsi à créer une dynamique territoriale dans les espaces agricoles.

Aussi, cette couche sur l'activité agroalimentaire a vocation à intégrer des éléments sur les volumes, les chiffres d'affaires, les types de produits, les circuits d'approvisionnement et de distribution ou encore la présence de processus de qualifications au sein des entreprises. Cependant ces données ne sont pas toutes

⁹⁸ POISSON Marie et SALEILLES Séverine, *Déterminants et processus d'émergence des systèmes agroalimentaires localisés alternatifs*, publié dans "Economies et Sociétés, Série "Systèmes agroalimentaires", AG 34, 10/11, 2012

⁹⁹ Site Coop de France, répertoriant toutes les coopératives agricoles.

URL : <http://www.coopdefrance.coop/fr/index.html> . Consulté le 15 mai 2014.

¹⁰⁰ Site du MAAP, onglet sécurité alimentaire - les établissements agréés CE. URL : <http://agriculture.gouv.fr/liste-des-etablissements-agrees-ce>. Consulté le 20 mai 2014.

uniformisées dans une base de données, et là encore, un travail d'enquête s'avèrera nécessaire.

Lecture de l'activité de distribution

L'enjeu sur l'activité de distribution est d'identifier toutes les formes de vente en circuit court. AMAP, drives, ventes à la ferme, systèmes de paniers, épiceries ou magasins de producteurs, mais aussi restauration collective ou traditionnelle : quels points du territoire reçoivent la production locale?

Il est également intéressant de répertorier tous les points de vente alimentaire, quels que soient leurs circuits d'approvisionnement, et d'étudier leurs volumes de vente, leurs effectifs, leurs chiffres d'affaires, mais aussi leurs produits vendeurs, leurs zones d'approvisionnements etc. L'objectif est surtout de pouvoir trouver des nouveaux débouchés sur les territoires pour la production locale. Ici aussi, ces données seront principalement accessibles à travers des questionnaires d'enquêtes, qui pourront par ailleurs juger de la motivation des distributeurs et commerçants pour se fournir en produits locaux.

En utilisant des outils développés par les CCI, il sera aussi possible de définir les zones de chalandise des points de vente. Les territoires auront donc de meilleures capacités pour accompagner les porteurs de projets souhaitant développer la vente en circuits courts.

Lecture des tendances de consommation

Enfin, la dernière couche d'indicateurs aborde les tendances de consommation présentes sur les territoires.

Les points de restauration collective sont ainsi répertoriés (cantines scolaires, hôpitaux, maisons de retraites, comités d'entreprises...), mais aussi les sites et événements touristiques car les touristes influent de manière non négligeable sur la consommation des produits locaux.

Les CCI publient des enquêtes sur la consommation des ménages, or la prochaine sera accessible en septembre 2014 et l'engouement pour les circuits courts et les produits locaux perçu depuis les dix dernières années a permis d'intégrer ces éléments dans les questionnaires. Il sera donc possible de caractériser le profil, les comportements, les motivations et les freins des consommateurs en matière de produits locaux.

Par ailleurs d'autres études, souvent réalisés par des associations de consommateurs ou encore de développement rural peuvent venir compléter cette question. Et par exemple, une étude réalisée dans le cadre du projet Liproco¹⁰¹ a fait remarquer que les

¹⁰¹ Les cahiers de l'observatoire Coxinel, INRA, n°3. *Soutenir l'agriculture locale par des réseaux de proximité*, Montpellier, mars 2010.

motivations d'achat de produits locaux diffèrent selon les circuits de distribution. A propos de la qualification, il ressort aussi que pour les producteurs et de plus en plus de consommateurs, l'origine est plus importante à communiquer que les signes de qualité (d'où les normes pour la traçabilité)¹⁰². Cette nouvelle tendance à la valorisation du local par les consommateurs est très prometteuse pour l'émergence et la relocalisation de systèmes agroalimentaires territorialisés.

Aussi, des indicateurs comme les IDC (indices de disparités de consommation), ou l'étude des zones de chalandises, fournis par les CCI permettent d'évaluer les pratiques de consommation de la population de ce territoire : quelles est leur potentiel de dépense, quel est le taux d'évasion commerciale par type de produits, etc ?

Par exemple à Lyon, par rapport à la moyenne nationale, le potentiel d'achat de produits locaux est double¹⁰³. Cela vient à la fois des traditions gastronomiques et des habitudes de consommation, tournées vers des produits de bonne qualité (sous signes officiels de qualité, bio ou juste locaux).

Analyser les tendances de consommation relève d'un véritable enjeu, comme nous l'explique José Muchnik, les consommateurs ont un réel pouvoir qui permet d'infléchir sur les marchés :

Le monde de la consommation remet en cause le paradigme de la standardisation. Dans un contexte où beaucoup de produits se banalisent, les mangeurs cherchent aussi à affirmer leurs références à travers des produits ayant une forte « densité culturelle » qui donnent sens à l'acte de consommation. Les dynamiques alimentaires trouvent leur écho dans les dynamiques territoriales. Le « pouvoir de la bouche » peut même arriver à modeler des paysages. La montée des préoccupations de santé liées à l'alimentation favorise également l'émergence des systèmes de production organiques ou biologiques. Ces remises en cause donnent ainsi lieu à une « cohabitation » de différents modèles de production, avec des segmentations croissantes des marchés.¹⁰⁴

C) Limites et perspectives pour l'usage de DiagSyal

La base de données structurée de cette manière apparaît assez contraignante pour étudier les éléments transversaux, qui s'adressent au système des SYAL en général et ne rentrent pas dans une catégorie spécifique.

Par exemple une couche n'est pas consacrée à la **question environnementale**, alors que cette thématique est essentielle pour de nombreux acteurs des SYAL et surtout inhérente à l'étude de ces systèmes. Pourtant, comme les impacts environnementaux de la mise en place des SYAL tout comme des circuits courts sont difficiles à évaluer à cause

¹⁰² Jeremy El Mlaka, *Circuits courts (1/6) : circuits courts effet de mode ou nouvelle façon de consommer*, Rue 89 Lyon, Juillet 2013. En ligne : <http://www.rue89lyon.fr/2013/06/20/circuits-courts-effet-de-mode-ou-nouvelle-facon-de-consommer-16/>

¹⁰³ Ibid.

¹⁰⁴ MUCHNIK José, De SAINTE MARIE Christine, et all, *Le temps des Syal, techniques, vivres et territoires*, Quae, 2010

de la diversité des formes qu'ils peuvent prendre, les indicateurs sont dispersés çà et là dans les différentes couches et ne permettent pas de donner une analyse plus poussée de cette thématique dans les diagnostics. Dans le cahier des charges du développement de l'outil figurera le désir d'intégrer une fonctionnalité type « mappy » qui permettra de calculer la distance des trajets et donc le bilan carbone pour le circuit d'un produit. Cependant ce calcul ne pourra pas être réalisé automatiquement, c'est l'utilisateur de l'outil qui devra le commanditer, et faire les manipulations pour pouvoir appréhender le bilan carbone des circuits de son choix. Il serait également intéressant d'étudier comment un SYAL participe à maintenir la biodiversité. Des hypothèses avancent que la production, la transformation et la consommation des produits sur les territoires valorisent les spécificités des espèces vivantes (races locales, types de pâturage), notamment à travers les processus de qualification des produits qui accordent une importance particulière à ces éléments. Toutefois, trouver des indicateurs pertinents pour l'évaluation de la biodiversité semble être une tâche ardue, et notre base de données se cantonne à étudier les produits sous labels, les exploitations en agriculture biologique ou en conversion mais aussi le type d'agriculture qu'elles pratiquent, à savoir, si celles-ci promeuvent des techniques respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, un autre élément que nous n'avons pas suffisamment pris en compte dans la base de données et qui est pourtant très important pour évaluer la durabilité des projets de localisation des systèmes agroalimentaires, réside dans l'analyse des **aides publiques** dont bénéficient ces projets. En effet, l'aide au développement des circuits de proximité passe surtout par l'attribution de subventions. Que les fonds proviennent de programmes européens, de l'Etat ou même des régions et des intercommunalité, sans ces aides de nombreux projets ne verraient pas le jour. Pourtant, l'argent n'est pas toujours dépensé à bon escient, et certains projets ne sont pas durables économiquement parlant. Par exemple, de nombreux distributeurs de lait cru ont été installés au cœur de villes. Ces machines et leur installation nécessitent un lourd investissement, souvent amorti de moitié ou plus par des subventions diverses. Cependant, le bilan de ces opérations, 5 ans après leurs débuts, semble plutôt mitigé : la plupart des producteurs concernés n'écoulent pas suffisamment de lait pour que ce soit rentable. Ainsi, il semble primordial de mettre en place des systèmes d'évaluation de retour d'expériences et de réaliser des études poussées pour mieux saisir l'offre et la demande en circuits de proximité afin de mieux adapter les politiques publiques. Toutefois, cette question de savoir comment faire pour rendre visible l'action des politiques publiques sur les SYAL dans l'outil DiagSyal reste à ce jour irrésolue. Nous avons décidé de faire figurer les différents acteurs institutionnels et associatifs qui accompagnent les porteurs de projets territoriaux pour palier à ce manque, mais cette mesure n'est pas suffisante.

Enfin, les **produits qualifiés** et leurs processus de mise en place sont un autre élément majeur au cœur de la démarche SYAL qui ne bénéficie pas d'un traitement spécifique dans l'outil DiagSyal. Pourtant, la qualification des produits sert la construction

territoriale et dans l'objectif d'observer les SYAL, il aurait été intéressant d'analyser si les labels, leurs syndicats et leurs institutions de régulation, sont capables à travers leur développement institutionnel et les rapports inter-institutionnels qu'ils encouragent, de générer des bénéfices (ou des coûts) pour le territoire auquel ils appartiennent. En effet, les signes distinctifs de qualité associent les attributs des produits et les attributs des territoires dont ils sont issus. Ils participent par la mise en valeur de la typicité ou de la spécificité territoriale du produit alimentaire, à élaborer une stratégie de compétitivité et promeuvent de la sorte le développement rural. Toutefois, plusieurs indicateurs de DiagSyal, qui reprennent des données issues du recensement agricole, de divers réseaux agricoles, ou encore d'enquêtes chez les transformateurs ou commerçants, permettent d'appréhender certains éléments sur les produits qualifiés comme le nombre d'exploitations dans cette démarche, leur corrélation avec la vente en circuits courts, la part de produits sous qualification dans les entreprises de transformation ou conditionnement agroalimentaire ou encore dans les commerces. Toutefois, l'angle de lecture de l'outil ne permet pas d'étudier le circuit d'un produit qualifié car il cloisonne le produit selon les secteurs d'activités.

Cet outil est destiné en premier lieu aux territoires partenaires, ils pourront l'utiliser pour mieux comprendre leurs territoires et développer des projets dont ils seront initiateurs, comme essayer de mettre en relation la GMS avec les producteurs locaux, mais aussi pour accompagner des projets. Ainsi un magasin de produits locaux qui voudrait diversifier son offre ou encore un agriculteur qui chercherait à développer son activité vers les circuits courts pourront bénéficier de l'outil à travers les conseils des territoires. L'outil, en tant qu'observatoire, permet de veiller à la stabilité et à la durabilité des filières en circuits de proximité et permet d'accompagner la mise en relation des acteurs de la gouvernance alimentaire d'un territoire en les aidant à s'adapter aux besoins de consommateur, et à l'évolution de chaque activité.

Pour que l'outil serve et soit en éveil, nous pensons qu'il faudra l'alimenter régulièrement mais aussi extraire des guides de valorisation, comme des guides qui répertorient les producteurs ou les marchés d'un territoire, mais aussi réutiliser certaines couches d'informations pour créer des plateformes spécifiques sur des thèmes en particulier, comme pour la restauration collective, ou bien encore les activités de transformation.

Face à la difficulté de l'acquisition des données l'objectif est de voir, avec les données dont on dispose actuellement, ce que l'on peut mesurer, avec quelle pertinence et quelle précision. Les diagnostics issus de l'outil DiagSyal tel qu'il est aujourd'hui analysent uniquement des données importées (CCI, recensement agricole, INSEE,...) et souffrent d'un manque de données d'enquêtes pour une observation plus qualitative et plus poussée des territoires. Par ailleurs nous avons pu noter des inégalités entre les territoires qui ne disposent pas tous des mêmes données, car les dispositifs collecteurs

de ces données, ne se retrouvent pas tous sur les territoires. Notamment pour les sources associatives, qui déjà ne sont pas forcément réparties sur tous les territoires mais aussi qui ne s'intéressent pas aux mêmes questions.

Aussi, devant la diversité d'acteurs impliqués dans cette thématique, mutualiser leurs connaissances et leurs données dans cet outil semble nécessaire pour donner une vue complète et juste des systèmes agroalimentaires localisés. Cependant, derrière ce bel objectif de coopération se cachent des réalités territoriales témoins de clivages. Hormis le bel exemple de collaboration entre le PNR des Grands Causses et la chambre d'agriculture du Sud Aveyron, la plupart des territoires partenaires nous ont rappelé leurs difficultés pour travailler d'égal à égal et de manière transparente avec les autres acteurs du développement rural. Ces logiques de « fief » cloisonnent les territoires et empêchent le bon développement de projets, elles constituent l'une des plus grandes limites du projet EcoSyal. Un moyen de dépasser cette difficulté serait d'instituer un partenariat avec chacune de ces structures détentrices de données (chambres consulaires notamment). Les données que nous avons pu répertorier à ce jour ont soit été acquises en les payant (CCI), soit parce qu'elles étaient libres d'accès. Même les partenaires du projet, comme la DRAAF qui en est financeur, n'ont pas ouvert grand les portes du partage. Nous pensons donc que pour palier à cette limite, nous devons attendre que l'outil fasse ses preuves et soit réellement considéré comme une plus-value, pour espérer plus de collaboration de la part des acteurs des territoires. Et la résolution de la question de l'actualisation automatique des données permettrait de faire un grand pas en avant quant aux intérêts de cet outil.

D'autre part, alors qu'étudier un SYAL permet de définir les éléments qui participent à la construction de ressources territoriales ou à l'émergence de stratégies collectives locales par les processus entrepreneuriaux et institutionnels, un simple outil d'identification cartographique ne permet pas un tel niveau d'analyse. DiagSyal doit pour cela être couplé à une méthodologie qui donne des pistes pour mieux cerner les dynamiques systémiques présentes sur les territoires. L'outil se concentrerait alors sur le traitement des données indicatives (localisation), et des fiches méthodologiques proposeraient des pistes d'actions sur des besoins spécifiques (restauration collective, ateliers de transformation collectifs, évaluation des projets soutenus...).

Par ailleurs, il faut garder à l'esprit que derrière l'aspect scientifique et « infallible » de l'outil SIG DiagSyal, se cache une grosse partie d'arbitraire qui oriente forcément l'analyse de ces données : on peut donner le sens qu'on veut à une carte en jouant sur les couleurs ou la discrétisation des données. Il faut donc faire attention en utilisant cet outil, à garder son esprit critique face à ce traitement arbitraire qui peut tendre à la standardisation des territoires.

Toutefois, ce procédé standardisé, permet de réaliser des comparaisons intéressantes entre les différents territoires, tout en offrant un support multimédia pour une meilleure collaboration autour du projet.

Après plusieurs discussions avec les territoires partenaires, nous avons pu nous rendre compte que leurs attentes étaient différentes. Alors que la plupart attendent de cet outil un moyen de se comparer entre eux grâce à l'utilisation commune d'indicateurs ayant les mêmes définitions, d'autres espèrent un outil plus abouti sous forme de plateforme numérique, avec des fonctionnalités innovantes pour mieux appréhender le développement des SYAL.

D'autre part, nous avons pu noter quelques paradoxes dans l'intérêt porté à EcoSyal par les territoires de projet. Par exemple dans le Pays Albigeois Bastides, un observatoire a déjà été créé. Il n'abordait pas seulement la thématique alimentaire mais aussi celle du logement ou encore du tourisme. Or aujourd'hui ils n'utilisent plus ou très peu, cet outil. Ils ont en effet noté une évolution des attentes dans les intercommunalités, qui ne recherchent plus des diagnostics mais un accompagnement dans l'élaboration de stratégies ou le portage des projets. Ils ont ainsi mis en pause leur plateforme en ligne pour se concentrer sur l'accompagnement humain. De plus, leur répertoire des exploitations en circuits courts devenait trop vite obsolète car les agriculteurs ne le mettaient pas à jour eux-mêmes, et la charge d'investissement pour le mettre à jour était trop lourde. Notre projet étant assez similaire à cet observatoire, nous pouvons donc nous inquiéter de sa pérennité et de sa réelle utilisation.

C'est pour cela que l'élan donné par l'étude doit se poursuivre par la mise en œuvre d'actions concrètes en réponse aux attentes des différents acteurs. La réussite de ces actions à venir implique de tenir compte des intérêts de tous. Ainsi, une des clés de réussite de synergie pourrait être la mise en place de groupes de travail interprofessionnels pour dégager des solutions concertées et adaptées au territoire.

CONCLUSION

La réappropriation alimentaire par les territoires est au cœur de nombreux enjeux. Depuis la fin des années 1960 plusieurs voix s'élèvent pour montrer les limites du modèle productiviste en agriculture. Elles prônent un nouveau système plus respectueux de l'environnement et réintégré dans la société. Plusieurs initiatives, notamment les circuits courts, en essor depuis les années 1990, cherchent à revaloriser le métier d'agriculteur, à recréer de lien entre les consommateurs et les producteurs et surtout à offrir des produits de qualité. Ce désir de transparence et de confiance de la fourche jusqu'à la fourchette entraîne un nouveau rapport au territoire. Le territoire connu, le territoire de proximité, est revalorisé par la société civile. Les circuits courts contribuent de la sorte au développement rural. Mais les échanges entre producteurs et consommateurs, restent seulement localisés. Certes le « terroir », celui qui donne lieu à une production locale, redore son blason, mais l'ensemble du territoire n'est pas sollicité dans la construction de ce processus bipolaire. La réappropriation alimentaire est amorcée, mais uniquement dans une optique de développement local. Le concept de gouvernance alimentaire territoriale ne peut pas encore être déployé, bien que certaines initiatives pour développer la commercialisation de produits locaux en circuits courts donnent lieu à de forts liens de coopération. Aussi l'approche par les systèmes agroalimentaires localisés, est plus apte à répondre à l'enjeu de la gouvernance alimentaire. En effet en abordant de manière systémique les relations entre les acteurs agroalimentaires mais aussi les institutions publiques, ou encore les consommateurs d'un même territoire, les SYAL territorialisent l'enjeu alimentaire. C'est le rapport à un même territoire qui donne lieu à ces dynamiques de coopération autour de l'alimentation. Aussi, peut-être serait-il plus juste de parler de SYAT, de système agroalimentaire territorialisé, que de SYAL. Car plus que localement, c'est au cœur d'un territoire, de ses valeurs, de ses techniques et de ses habitants, que se mettent en place des initiatives partagées pour se réapproprier le système alimentaire.

Aussi, à l'heure de cette construction d'une gouvernance alimentaire territoriale, le projet EcoSyal vient se saisir de la notion de SYAL pour la partager et la développer au niveau des territoires. Dans l'optique de créer des diagnostics territoriaux à partir de l'observation des SYAL, une base de données a été imaginée lors de mon stage. En mêlant données générales et données issues d'enquêtes, elle reprend les éléments qui permettent de définir l'émergence d'un SYAL, et en cela, elle est révélatrice de la pluralité des acteurs du système. Ainsi l'outil de diagnostic DiagSyal, en identifiant les ressources du territoire, permet de connaître le territoire et surtout, de le « porter à connaissance ».

Destiné à des territoires de projets, l'outil DiagSyal propose des indicateurs communs, portant les mêmes définitions, qui permettront notamment la comparaison entre territoires, mais aussi la capitalisation et le partage d'expériences, dans l'objectif de

donner naissance à une émulation des bonnes pratiques. D'autant plus que ce projet est élaboré en coopération avec la Hongrie. Cette mise en réseau vient ajouter une plus-value en faisant émerger un regard partagé, un langage commun qui donne du sens aux différents projets. Dans les pas du Réseau Rural Français, le projet EcoSyal espère optimiser la mise en œuvre de politiques alimentaires grâce à son outil.

Toutefois, le fait que le projet ne soit pas né d'une réelle demande d'un territoire ou de l'un de ses acteurs s'est beaucoup ressenti lors ma mission. En effet, ce projet européen s'est construit de manière empirique, ce qui est assez paradoxal quand on recherche à travers les SYAL à faire émerger une meilleure gouvernance alimentaire territoriale. Sans appuis réels du « terrain », ce projet peut paraître bancal et illogique.

Toutefois, face à l'apparente incohérence de ce projet « déterritorialisé » qui cherche justement à créer de la territorialité, il faut rappeler qu'il se trouve actuellement dans une phase exploratoire, et que des phases de terrain sont prévus pour élaborer les diagnostics territoriaux des territoires partenaires selon l'approche SYAL.

Par ailleurs, mon stage et le travail de recherche que j'ai réalisé pour la rédaction de ce mémoire m'ont permis de faire évoluer mon regard sur cette question de la réappropriation alimentaire. Etudier les enjeux du passage de la notion de circuit à la notion de système a été très enrichissant. Du point de vue professionnel, cette approche par les SYAL semble plus pragmatique et plus ouverte que le côté idéologique militant.

Bibliographie thématique

Développement territorial et gouvernance alimentaire

- Ouvrages et articles scientifiques

BERTHOD-WURMSER M., OLLIVIER R., RAYMOND R., VILLERS S., FABRE D., *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*. Rapport IGAS n° RM2009-102P / CGAAER n° 1883, 2009

DUPRIEZ Patrick, *Alimentation écologique : le plaisir d'une société durable*, Etopia, 2005.

GUIMET J. *Les conséquences économiques et sociales des crises agricoles*, 2004

MENDRAS Henri, *La fin des paysans*, SEDEIS, Paris, 1967

RASTOIN Jean-Louis et GHERSI Gérard, *Le système alimentaire mondial*, 2010

SCHLICH *et al.*, *Autres repères, autres paysages*, Courrier de l'environnement de l'INRA n°53, Décembre 2006

- Rapports

BONNEFOY Serge, *Terres en Villes, Circuits de proximité et gouvernance alimentaire des agglomérations françaises*, FNAU Rennes, 20 octobre 2010.

URL: http://www.reseaurural.fr/files/serge_bonnefoy_-_terres_en_villes_-_agriscot.pdf.

Les Cahiers du Groupe Saint-Germain, *L'agriculture à tout prix ? De l'effervescence des marchés agricoles mondiaux à l'urgence de repenser les politiques publiques*, n°1, Février 2008.

Commission européenne, *Plan d'action pour une consommation, une production, une industrie durables : l'Union européenne veut promouvoir les produits et les technologies respectueux de l'environnement*, 16 juillet 2008

CIVAM 31 et Bleue comme une Orange, *Initiatives autour de la relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation*, printemps 2009.

CREDOC, Patricia CROUTTE Franck DELPAL Georges HATCHUEL, Département «

Conditions de vie et Aspirations des français », *Représentations et pratiques de la consommation engagée, évolution 2002-2006*, Cahier de recherche n°231, décembre 2006

Compte rendu atelier de travail Réseau rural français, APCA, Terres en Villes, Trame, FN Cuma, FN Civam, INRA SAD-APT, *Mise en perspective des circuits courts avec les enjeux alimentaires pour mieux accompagner les territoires*, Paris, 20 novembre 2009

IUFN, *Nourrir nos villes, pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*, Etd, 2012.

OMS/FAO, *Diet, Nutrition and the prevention of chronic diseases*, 2002

Réseau Rural Français, *Quelles relations urbain/rural pour une meilleure gouvernance alimentaire des territoires*

URL : http://www.reseaurural.fr/files/u1/gouvernance_alimentaire.pdf.

- **Articles**

CANFRIN Pascal, *La définition de l'économie sociale et solidaire*, Alternatives Economiques, septembre 2008

URL : <http://www.alternatives-economiques.fr/la-definition-de-l-economie-sociale-et-solidaire-fr-art-350-27927.html>

LASSALE Gaëtan, *L'insécurité alimentaire, une conséquence de la pauvreté en France*, Banque Alimentaire française, 2013

URL : <http://www.banquealimentaire.org/articles/l'insecurite-alimentaire-une-consequence-de-la-pauvrete-en-france-004851?prehome=0>

La crise alimentaire, un risque politique négligé, Le Monde, 9 avril 2009

- **Sites internet**

Site du CELVAR, article sur l'impact des circuits courts sur la cohésion sociale

URL: <http://www.celavar.org/nos-actions/circuits-courts-et-cohesion.html>

Site de la DRAAF Midi-Pyrénées, présentation des programmes LEADER

URL: <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Le-programme-LEADER>

Site de la FAO, données sur l'alimentation dans le monde

URL: <http://data.fao.org/fr/statistics>

Site du Ministère du Développement Durable, article sur la lutte contre le gaspillage
URL: <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-lutte-contre-le-gaspillage.html>

Site du Réseau Rural Français

URL : <http://www.reseaurural.fr/le-reseau/presentation>

Site « La Toupie », définition de la sécurité alimentaire

URL: http://www.toupie.org/Dictionnaire/Securite_alimentaire.html

Circuits Courts

- Ouvrages et articles scientifiques

AMEMIY H. (coord.) *Du teikei aux AMAP : le renouveau de la vente directe*. Rennes, Presses Universitaires, 2011

CHAFFOTTE Lydie, AUBRY Christine et CHIFFOLEAU Yuna, *Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles*, Innovations Agronomiques n°5, 2009.

CHIFFOLEAU Yuna, *Circuits courts alimentaires, dynamiques relationnelles et lutte contre l'exclusion en agriculture*, Economie rurale, N°332, novembre-décembre 2012

CHIFFOLEAU Yuna et PREVOST Benoît, *Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires*, Norois n°224, 2012

DELHOMMEAU Thyphaine, «*Circuits courts et circuits de proximité* », in Cahier de la Solidarité, vol. 20, 2009

LE GUEN Roger. *L'engagement professionnel agricole, entre militantisme et services*. Pour, n° 196-197, 2008

MARECHAL Gilles (coord.), *Circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires*, collectif, Ed. Educagri, 2008.

MONDY Bernard, VINCQ Jean-Louis, GAFSI Mohamed. *Coopératives de diversification : création d'emplois, maintien d'exploitations et reterritorialisation de l'agriculture*. In : Diversité et durabilité des modèles agricoles coopératifs dans un contexte de crises de la mondialisation, novembre 2012

POISSON Marie. *Initiatives collectives de producteurs pour la valorisation en circuits-courts. Rapport de fin d'étude Master 2*. Grenoble : Institut de géographie alpine, 2010

TRAVERSAC Jean-Baptiste, *La contribution des circuits courts alimentaires au développement régional*. Educagri, Dijon, 2010

- **Rapports et guides**

ADEME, *Les circuits courts alimentaires de proximité*, Les avis de l'ADEME, avril 2012

Agreste Primeur, *Commercialisation des produits agricoles*, RGA 2010 – Un producteur sur cinq vend en circuit court, n° 275, janvier 2012.

Agreste Primeur, *Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts*, RGA 2010 - Exploitations agricoles en production bio, n° 284, juin 2012

Cahiers de l'observatoire CROC, *Intérêts et conséquences de la vente en circuits courts*, INRA, n° 3, septembre 2007.

FNCUMA. *En groupe, se lancer dans les circuits courts Ateliers de transformation*. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.france.cuma.fr/dossiers/ateliers-de-transformation-circuits-courts/ateliers-de-transformation-en-groupe-se-lancer-dans-les-circuits-courts>

FNCUMA. *Coopérer pour développer les circuits courts*. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.france.cuma.fr/dossiers/ateliers-de-transformation-circuits-courts/cooperer-pour-developper-les-circuits-courts/view>

Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, *Renforcer le lien entre agriculteurs et consommateurs, Plan d'action pour développer les circuits courts*, 2009

Trame, Institut de l'élevage, CERD, *Innovation dans les circuits courts, facteurs de réussite et points de vigilance*, projet Lauréat CASDAR 2010

- **Articles journalistiques**

EL MLAKA Jeremy, *Circuits courts (1/6) : circuits courts effet de mode ou nouvelle façon de consommer*, Rue 89 Lyon, Juillet 2013

URL : <http://www.rue89lyon.fr/2013/06/20/circuits-courts-effet-de-mode-ou-nouvelle-facon-de-consommer-16/>

EL MLAKA Jeremy, *Circuits courts (2/6) : les paniers des AMAP lyonnaises ne font plus recette*, Rue 89 Lyon, Juillet 2013

URL: <http://www.rcf.fr/radio/rcfnational/emission/142331/802343>

EL MLAKA Jeremy, *Circuits courts (3/6) : le business des paniers alimentaires*, Rue 89 Lyon, Juillet 2013

URL: <http://www.rue89lyon.fr/2013/07/16/circuits-courts-business-paniers-alimentaires/>

La France Agricole, *Circuits courts « 2,8 milliards d'euros de vente à l'horizon de 2015 » (Etude Xerfi)*, octobre 2012

La Toupie, *Définition des AMAP*, site internet

URL: <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Amap.htm>

Le Labo de l'économie sociale et solidaire, *Les approches économiques en "circuits courts" relèvent de l'innovation territoriale*, mai 2014

URL: <http://www.lelabo-ess.org/?Les-approches-economiques-en>

Systèmes Agroalimentaires Localisés

- Ouvrages et articles scientifiques

DENECHERE Frédéric, *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation*, mémoire, 2007

DEVERRE C., LAMINE C., *Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales*. Economie Rurale, n°317, 2010.

FOURCADE Colette, *Les systèmes agroalimentaires comme modalités collectives*, Revue Française de Gestion, vol. 8 n°167, 2006

FOURCADE Colette, MUCHNIK José, TREILLON Roland, *Coopérations, territoires et entreprises agroalimentaires*, Editions Quae, 2010

FOURNIER Stéphane et MUCHNIK José, *Le système agroalimentaire localisé pour analyser le territoire*, Travaux et Innovations, n°181, octobre 2011

GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard, *La ressource territoriale*, Ed. Anthropos, 2007

GUNDOLF K. et JAOUEN A., *Emergence et pérennité des stratégies collectives territorialisées: le rôle de l'entrepreneuriat collectif*, in MESSEGHEM K., POLGE M. et TEMRI L., *Entrepreneur et dynamiques territoriales*, Editions EMS, 2009

LAJARGE Romain & PECQUEUR Bernard (2011) *Ressources territoriales : politiques publiques et gouvernance au service d'un développement territorial générant ses propres ressources*. Projet Ressterr, Rhône-Alpes Série Les 4 pages PSDR3

MINVIELLE Paul, CONSALES Jean Noël et DALIGAUX Jacques, *Région PACA : le système AMAP L'émergence d'un SYAL métropolitain*, *Économie rurale* 322, mars-avril 2011

MONDY Bernard, TERRIEUX Agnès. *Vers une agriculture territorialisée. Où s'alimentent les circuits courts ? : Le rôle des ateliers collectifs de transformation agroalimentaire*. In : *Circuits courts : Contribution au développement régional*. Dijon : Educagri Editions, 2011

MUCHNIK José, De SAINTE MARIE Christine, et all, *Le temps des Syal, techniques, vivres et territoires*, Editions Quae, 2010

MUCHNIK José, SAUTIER Daniel, *Systèmes agroalimentaires localisés*, Montpellier, Cirad, 1998

MUCHNIK José, SANZ CAÑADA Javier et TORRES SALCIDO G., *Systèmes agroalimentaires localisés : état des recherches et perspectives*, *Cahiers Agricultures* vol. 17 n°6, 2008

PERRIER-CORNET, Philippe *Les SYAL sont-ils ancrés localement ? Un bilan de littérature contemporaine sur les SYAL*, in *Politiques agricoles et territoires*, F. Aubert, V. Piveteau, B. Schmitt., 2009

PERRON Loïc, Résultats du programme de Recherche-Développement 2007-2012 : *Valorisation des ressources du territoire. Gis Alpes Jura*. Projet « Ress-Terr » («Ressources territoriales, politiques publiques et gouvernance»), PSDR3 Rhône-Alpes, 2012

POISSON Marie et SALEILLES Séverine, *Déterminants et processus d'émergence des systèmes agroalimentaires localisés alternatifs*, publié dans "Economies et Sociétés, Série "Systèmes agroalimentaires", AG 34, octobre-novembre 2012

REQUIER-DESJARDINS Denis, *Systèmes Agroalimentaires Localisés et qualification : une relation complexe*, "Colóquio Internacional sobre Desenvolvimento Territorial Sustentável (DTS)", Florianopolis (Brésil) – août 2007

REQUIER-DESJARDINS Denis, *L'évolution du débat sur les SYAL : le regard d'un économiste*, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, no 4, 2010.

SANZ CANADA Javier et MUCHNIK José, *Ancrage et identité territoriale des systèmes agroalimentaires localisés*, Economie Rurale, n°322, 2011

SENIL Nicolas, FRANCOIS Hugues, HIRCZAK Maud, *Diagnostic de territoire et ressource territoriale : apports croisés et opérationnalité*, I.R.E.G.E. - E.D.Y.T.E.M., Chambéry-Annecy, 2006

SENIL Nicolas, FRANCOIS Hugues, HIRCZAK Maud, *De la ressource à la trajectoire, quelles stratégies de développement territorial ?* Editions Lavoisier, 2013

- **Rapports**

GIS Syal, *Les systèmes agroalimentaires localisés*. Colloque Syal de Montpellier, 16-18 oct 2002, Cirad-Inra, 2002

FOURNIER Stéphane et MUCHNIK José, *L'approche Syal, un outil d'intervention pour le développement territorial ?* ISDA 2010, Montpellier 28-30 Juin 2010

EcoSyal et autres projets d'observatoires et de diagnostic territoriaux

- **Rapports et guides**

Les cahiers de l'observatoire Coxinel, *Soutenir l'agriculture locale par des réseaux de proximité*, INRA, n°3, Montpellier, mars 2010

FRCivam Bretagne et Liproco dans le cadre du Réseau rural français (RRF), *Observer les circuits courts à l'échelle des territoires*, Paris, Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire, Journée du 5 octobre 2010. URL : http://www.reseaurural.fr/files/actes_a_0.pdf

- **Sites internet**

CFPPA de Toulouse-Auzeville, coopération internationale
<http://www.citesciencesvertes.fr/sections.php?op=viewarticle&artid=141>

Coop de France : <http://www.coopdefrance.coop/fr/index.html>

Méthode IDEA : <http://www.idea.portea.fr/>

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche, sécurité alimentaire, liste des établissements agréés CE

URL : <http://agriculture.gouv.fr/liste-des-etablissements-agrees-ce>

OAAT : <http://www.obsagri.fr/>

Projet ALTAFOODSS : <http://www.altafoodss.org/>

Projets CROC et COXINEL : <http://psdr-coxinel.fr/spip.php?rubrique10>

Projet Liproco : <http://liproco-circuits-courts.com/>

Projet REPAS du CIVAM Bretagne :

http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=161&ref_rub=21&ref=59

Réseau Rural Français : <http://www.reseaurural.fr/>

Projet SALT du CIVAM Bretagne :

http://www.civam-bretagne.org/civam.php?pj=139&ref_rub=21&ref=59

Table des matières

Remerciements.....	2
Liste des abréviations.....	3
Sommaire.....	5
INTRODUCTION	7
PARTIE I De l'étude des circuits courts à celle des Systèmes Agroalimentaires Localisés pour une meilleure gouvernance alimentaire territoriale	9
1- Réappropriation alimentaire et rapport au territoire.....	10
A) LES ANNEES 1990 A LA RECHERCHE D'UN AUTRE MODELE AGRICOLE FACE AU PRODUCTIVISME	10
B) UN FOURMILLEMENT D'ACTEURS POUR ACCOMPAGNER LA MONTEE EN PUISSANCE DE LA PROBLEMATIQUE	14
C) LES CIRCUITS COURTS, INSTRUMENTS DU DEVELOPPEMENT LOCAL	21
2- Des circuits aux systèmes pour appréhender le développement des territoires.....	28
A) DES ENJEUX DEVANT LESQUELS L'EHELLE DES CIRCUITS COURTS N'EST PLUS SUFFISANTE	28
B) VERS LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE	37
C) CIRCUITS COURTS OU SYSTEMES AGROALIMENTAIRES LOCALISES ?	39
3- Les SYAL, un nouvel objet d'étude plus englobant.....	41
A) INTRODUCTION AUX SYAL	41
B) COMMENT EMERGENT LES SYAL ? HYPOTHESES AUTOUR DE LA CONSTRUCTION DE RESSOURCES TERRITORIALES	46
C) OBSERVER LES SYAL, QUELLE PLUS-VALUE POUR LES TERRITOIRES ?	51

PARTIE II - EcoSyal ou l'élaboration d'un référentiel méthodologique pour observer les SYAL

.....	55
1- EcoSyal, un projet de diagnostic territorial appliqué aux SYAL.....	56
A) CADRE D'EMERGENCE.....	56
B) AMBITIONS DU PROJET ECOSYAL.....	60
C) INFLUENCES METHODOLOGIQUES	62
2- Mise en œuvre du référentiel méthodologique	64
A) METHODE UTILISEE.....	64
1 : Etat de l'art	64
2 : Identification et localisation des données.....	65
3 : Création d'un diagnostic territorial test.....	66
B) JUSTIFICATION DE LA BASE DE DONNEES.....	66
Lecture géographique	67
Lecture socio-économique.....	67
Lecture de l'activité agricole.....	68
Lecture de l'activité agroalimentaire.....	69
Lecture de l'activité de distribution.....	70
Lecture des tendances de consommation.....	70
C) LIMITES ET PERSPECTIVES POUR L'USAGE DE DIAGSYAL.....	71
CONCLUSION	76
Bibliographie thématique.....	78
DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET GOUVERNANCE ALIMENTAIRE	78
CIRCUITS COURTS.....	80
SYSTEMES AGROALIMENTAIRES LOCALISES	82
ECOSYAL ET AUTRES PROJETS D'OBSERVATOIRES ET DE DIAGNOSTIC TERRITORIAUX.....	84
Table des matières	86
Annexes	88
1 : ARBORESCENCE DE LA STRUCTURATION DE DIAGSYAL AU 27 MARS 2014
2 : INDICATEURS DIAGSYAL SELON LA METHODE IDEA, JUILLET 2013
3 : ESQUISSE DE LA BASE DE DONNEES DE L'OUTIL DIAGSYAL AU 10 MAI 2014.....	..
4 : COMPTE RENDU DE L'ATELIER INTERNATIONAL DU 26 AU 28 MAI 2014
Résumé

ANNEXES

1 : Arborescence de la structuration de DiagSyal au 27 mars 2014

2 : Indicateurs DiagSyal selon la méthode IDEA, juillet 2013

3 : Esquisse de la base de données de l'outil DiagSyal au 10 mai 2014

4 : Compte rendu de l'atelier international du 26 au 28 mai 2014



Diag-Syal 1 TERRITOIRE

2 Lecture géographique

- 3 Territoires administratifs (région, département, communes, EPCI)
- 3 Zones rurales/ zones urbaines
 - 4 Implantation des zones habitables (Métropoles, villes, villages, etc.)
 - 4 Identification des espaces ruraux/urbains
- 3 Flux routiers
 - 4 Lecture du réseau routier
 - 4 Temps de trajet (distance + trafic)
 - 4 Infrastructures de transport

2 Lecture socio-économique

- Analyse socio-démographiques (CSP, âges, évolution de la population, etc.)
- Dynamique économique du territoire
 - Zoom sur l'activité agrotouristique

2 Lecture activité agricole

- 3 Répertoire des exploitations agricoles
 - 4 Fiche signalétique par exploitation
 - 4 Géolocalisation de l'exploitation
 - 5 Géolocalisation des exploitation en SYAL
 - 5 Nbre d'exploitations en SYAL
- 3 Cartographie des activités agricoles du territoire
 - 4 Nombre d'exploitations agricoles
 - 4 Répartition des activités agricoles sur le territoire (Nature, Volumes, CA,)
 - 4 Part de la production sous signe officiel de qualité (Nature, volumes, CA, etc.)
 - 5 Part de l'activité agricole destinée aux SYAL (volume, CA)
 - 5 Fiches produits (IRQUALIM) liée à la fiche de l'exploitation

2 Lecture activité agro-alimentaire

- 3 Cartographie des équipements Transformation sur l'exploitation
 - 5 circuit de commercialisation après transformation
 - 5 SIG
 - 5 Analyse de l'activité
- 3 Cartographie de l'activité agro-alimentaires
 - 4 Analyse de l'activité IAA (Nbre, densité, emplois, etc.)
 - 4 équipements territoriaux de transformation alimentaire
 - 5 abattoirs
 - circuit de commercialisation après transformation
 - SIG
 - Analyse de l'activité
 - 5 laiteries
 - circuit de commercialisation après transformation
 - SIG
 - Analyse de l'activité
 - 5 ateliers de découpe
 - circuit de commercialisation après transformation
 - SIG
 - Analyse de l'activité
 - 5 conserverie
 - circuit de commercialisation après transformation
 - SIG
 - Analyse de l'activité
- 3 Cartographie de l'activité de l'artisanat des métiers de bouche
- 3 Cartographie des industries de logistiques et flux de distribution

2 Lecture de l'activité de distribution et des tendances de consommateur

- 3 Cartographie du marché de la distribution alimentaire
 - 4 Marché RHF
 - Implantation des unités de restauration collective (enseig, maisons de retraite, hôpitaux, etc.)
 - Analyse de l'activité RHF sur le territoire
 - 4 Cartographie de l'activité de la GMS
 - 4 Cartographie du petit commerce alimentaire
 - 4 Cartographie des marchés de plein vent
 - 4 Fiches signalétiques des modalités de distribution en circuit de proximité
- 3 Analyse de la consommation alimentaire
 - 4 Tendances de consommation nationales
 - Tendances générales
 - Tendances consommation de proximité
 - 4 Tendances de consommation locales
 - Tendances générales
 - Tendances de consommation de proximité
 - 4 Fiches de capitalisation des projets portés par le territoire (RETEX)

ECOSYAL **DIAGSYAL / Outil de diagnostic appliqué au SYAL**

Projet de : _____ Fait le: _____ Par: _____

DIMENSIONS	Composante	Indicateurs	Score Obtenu	Score Possible	Maximum possible	
TERRITOIRE	Fonction de production de produits alimentaires (T.1)	Importance de la fonction de production	T.1.1	8	6	6
		Cohérence de la diversité des productions	T.1.2	8	4	4
		Importance de la fonction de transformation agroalimentaire	T.1.3	2	2	10
		Durabilité des agrosystèmes	T.1.4	3	3	7
		Présence de ressources à potentiel de valorisation	T.1.5	1	1	4
		Présence de productions à des fins d'autonomie alimentaire	T.1.6	7	3	3
		<i>Produits alimentaires</i>	<i>Sous-total:</i>		19	34
	Fonction de cohérence territoriale, fonction d'accueil, coopération (T.2)	Logique fonctionnelle d'aménagement de l'espace	T.2.1	5	4	4
		Conservation d'éléments identitaires du terroir en lien avec la fonction ali	T.2.2	4	4	5
		Valorisations locales actuelles de produits alimentaires	T.2.3	9	4	4
		Potentiel de marché pour une valorisation de produits alimentaires de ter	T.2.4	3	3	4
		Infrastructures et services facilitant l'accueil sur le territoire	T.2.5	5	3	3
		Image du territoire	T.2.6	5	4	4
		Offre et potentiel culturels	T.2.7	2	2	3
		Coopérations existantes entre le territoire et d'autres territoires	T.2.8	7	6	6
	<i>Accueil, lien rural-urbain</i>	<i>Sous-total:</i>		30	33	
	Fonction de « laboratoire » (T.3)	Potentiel de ressources thématiques	T.3.1	0	5	11
		Potentiel ressources humaines	T.3.2	5	5	9
		Potentiel R&D des entreprises	T.3.3	4	4	8
		Présence de centres de ressources	T.3.4	9	5	5
		<i>Fonction de laboratoire</i>	<i>Sous-total:</i>		19	33
Total:				68	100	

PRODUIT	Qualité du produit avant ou après transformation (P.1)	Qualité organoleptique	P.1.1	8	5	5
		Qualité nutritionnelle	P.1.2	3	3	5
		Qualité hygiénique	P.1.3	2	2	3
		Qualité d'usage et externe (processus de production et valeurs)	P.1.4	4	4	4
		Potentiel identitaire d'image	P.1.5	8	8	8
		Potentiel d'associations avec d'autres produits	P.1.6	6	6	8
		<i>Qualité du produit avant ou après transformation (P.1)</i>	<i>Sous-total:</i>		28	33
	Potentiel de valorisations du produit (P.2)	Potentiel d'innovation	P.2.1	4	3	3
		Potentiel pour le développement de la restauration et l'agroalimentaire	P.2.2	1	1	4
		Potentiel pour le développement touristiques	P.2.3	8	3	3
		Potentiel pour le développement social, éducatif et culturel	P.2.4	5	3	3
		Potentiel pour le développement global des territoires	P.2.5	8	8	9
		Potentiel pour les échanges entre territoires	P.2.6	7	7	11
		<i>Potentiel de valorisations du produit (P.2)</i>	<i>Sous-total:</i>		25	33
	Caractéristiques et facteurs de réussite du projet (P.3)	Finalités du projet	P.3.1	10	9	9
		Atouts, contraintes / Forces, faiblesses	P.3.2	9	5	5
		Partenariat, coopération et accompagnement	P.3.3	7	6	6
		Process technique	P.3.4	7	7	8
		Facteurs économiques et financiers	P.3.5	6	6	6
<i>Caractéristiques et facteurs de réussite du projet (P.3)</i>		<i>Sous-total:</i>		33	34	
Total:				86	100	

DYNAMIQUE LOCALE	Politiques publiques et dynamiques de développement local (D.1)	Politiques agricoles, forestières et alimentaires	D.1.1	5	5	10
		Politiques commerciales, d'accompagnement des entreprises	D.1.2	8	5	5
		Politique de gestion de l'environnement et du foncier	D.1.3	4	4	5
		Politiques culturelles, sociales et d'éducation	D.1.4	6	5	5
		Politiques de « Développement Global »	D.1.5	4	4	9
		<i>Politiques publiques et dynamiques de développement local (D.1)</i>	<i>Sous-total:</i>		23	34
	Dynamique d'entreprises (D.2)	Présence d'entreprises pouvant contribuer au projet	D.2.1	5	5	15
		Structuration des entreprises	D.2.2	9	9	18
		<i>Dynamique d'entreprises (D.2)</i>	<i>Sous-total:</i>		14	33
	Dynamique des acteurs (D.3)	Dynamique des acteurs de la société civile	D.3.1	5	5	14
		Dynamiques sociales	D.3.2	3	3	8
		Dynamiques d'éducation	D.3.3	2	2	11
		<i>Dynamique des acteurs (D.3)</i>	<i>Sous-total:</i>		10	33
Total:				47	100	

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
Lecture géographique du territoire								
	Territoires administratifs	Régions	IGN- RGC : répertoire géographique des communes/INSEE	carte	http://professionnels.ign.fr/geofla http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/bases_cc_2.htm		2013	gratuit-en ligne
		Départements	IGN- RGC : répertoire géographique des communes/INSEE	carte	http://professionnels.ign.fr/rgc		2013	gratuit-en ligne
		Communes	IGN- RGC : répertoire géographique des communes/INSEE	carte	http://professionnels.ign.fr/rgc - http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/bases_cc_2.htm		2013	gratuit-en ligne
		Cantons	IGN- RGC : répertoire géographique des communes/INSEE	carte	http://professionnels.ign.fr/rgc		2013	gratuit-en ligne
		Communauté Urbaine (CU)	INSEE	carte	http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=zonages/liste-zonages.htm			gratuit-en ligne
		Communauté d'Agglomération (CA)	INSEE	carte				gratuit-en ligne
		Communauté de Communes (CC)	INSEE	carte				gratuit-en ligne
	Territoires de projets	Pays	Pays-INSEE	carte				gratuit-en ligne
		PNR	PNR-INSEE	carte				gratuit-en ligne
		GAL Leader	Leader - INSEE	carte				gratuit-en ligne
	Caractéristiques générales	unités urbaines	INSEE	carte				gratuit-en ligne
		zonage en aires urbaines	INSEE	carte				gratuit-en ligne
		zones d'emploi	INSEE					gratuit-en ligne
		Villes	IGN/INSEE		http://professionnels.ign.fr/bdcarto	Couches par département		gratuit-en ligne

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Nombre d'habitants/communes	INSEE	carte	http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/p	Couches par département		gratuit-en ligne
		réseau hydrographique	INSEE IGN	carte	http://professionnels.ign.fr/bdcarto			gratuit-en ligne
		occupation du sol	INSEE IGN	carte				gratuit-en ligne
		équipements divers (réseau électrique)	INSEE IGN	carte				gratuit-en ligne
		réseau ferré	INSEE IGN					payant
	Réseau routier	autoroutes	IGN / DREAL	carte	http://professionnels.ign.fr/route500			gratuit-en ligne
		routes nationales	IGN / DREAL	carte				gratuit-en ligne
		routes départementales	IGN / DREAL	carte				gratuit-en ligne
		Trafic routier	?	A voir	http://diffusion-numerique.info-routiere.gouv.fr/acces-aux-donnees-statistiques-a8.html + http://diffusion-numerique.info-routiere.gouv.fr/description-des-donnees-a11.html#nb1 http://adelie.application.developpement-durable.gouv.fr/syntheseFiche.do;jsessionid=317D6DBBC			??
		Recensement de la circulation sur le réseau routier national (trafic moyen journalier annuel (TMJA)) (Fréquentation des routes)	SETRA	A voir	http://diffusion-numerique.info-routiere.gouv.fr/description-des-donnees-a11.html#nb1 http://adelie.application.developpement-durable.gouv.fr/syntheseFiche.do;jsessionid=317D6DBBC			??
	Valorisation : évaluation environnementale + zone de chalandise	Capacité évaluation distance de trajet + temps de trajet + bilan carbone pour producteur, produit, consommateur	enquête - mappy calcul : http://voyage.chiffres-carbone.fr/	carte	http://voyage.chiffres-carbone.fr/			??Enquête : donnée ponctuelle

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
	Relief							
Lecture socio-économique et démographique du territoire								
		Répartition par sexe	INSEE	graph	http://www.insee.fr/fr/bases-de-donnees/default.asp?page=statistiques-locales/bases_cc_2.htm			gratuit-en ligne
		Répartition de la population par âge	INSEE	graph				gratuit-en ligne
		Répartition de la population par catégorie socio-professionnelle	INSEE	graph				gratuit-en ligne
		Recensement de la population par commune	INSEE	carte	http://www.insee.fr/fr/ppp/bases-de-donnees/recensement/p			gratuit-en ligne
		Evolution de la population	INSEE	carte				gratuit-en ligne
		Taille des ménages	INSEE	graph				gratuit-en ligne
		Nombre de ménages	INSEE	graph				gratuit-en ligne
		Densité de population par communes	INSEE	carte				gratuit-en ligne
		PIB par habitant (en euros)	INSEE	carte				gratuit-en ligne
		Population active	INSEE	graph				gratuit-en ligne
		Evolution de la population active	INSEE	graph				gratuit-en ligne
	Ressources des ménages	Revenu disponible brut par habitant (en euros)	INSEE	?				gratuit-en ligne
		Nombre de personnes actives de 15 à 64 ans en 2009	INSEE	graph				gratuit-en ligne
		Nombre de chômeurs de 15 à 64 ans en 2009	INSEE	graph				gratuit-en ligne

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
	Répartition des emplois	Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2010, ensemble, dans l'agriculture, l'industrie, la construction, le commerce, transports et services divers, l'administration publique, enseignement, santé et action sociale ;	INSEE					gratuit-en ligne
		Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2010 de 1 à 9 salariés, de 10 salariés ou plus.	INSEE					gratuit-en ligne
		Emploi-construction (%)	INSEE					INSEE à trouver
		Emploi-industrie (%)	INSEE					INSEE à trouver
		Dont emploi agro-alimentaire (%)	INSEE					INSEE à trouver
		Emploi-tertiaire marchand (%)	INSEE					INSEE à trouver
		Emploi-tertiaire marchand-alimentaire (%)	INSEE					INSEE à trouver
		Emploi-tertiaire non-marchand (%)	INSEE					INSEE à trouver
		Emploi-agriculture (%)	INSEE					INSEE à trouver
	Localisation des "structures institutionnelles et associatives" du territoire	Chambre d'agriculture						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Chambre du commerce et de l'industrie						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Chambre de l'artisanat et des métiers						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Maisons de l'alimentation						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Association de développement						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Syndicats						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Offices de Tourisme						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Sièges des Pays et PNR						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
	Ressources circuits courts - Acteurs publics	Plan national pour les circuits courts						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Réseau Rural Français						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Plans Régionaux de l'ALIMENTATION						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
	Ressources circuits courts - acteurs agricoles et ruraux	Accueil Paysan						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		APCA (Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		CER (Centre d'Economie Rurale)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		FADEAR (Fédération des Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		FN Civam (Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		FN CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		MINGA						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		MIRAMAP (Mouvement Inter-Régional des AMAP)						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Trame						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
	Réseaux CC pour le PNR Grands Causses	Bienvenue à la ferme						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		APABA : association pour la promotion de l'agriculture biologique en aveyron						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		AGMP12 : association de gestion des marchés de pays de l'aveyron						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		chambre d'agriculture						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		CDASA						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Conseil Général						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Association soli'terre						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		CPPIE centre permanenet d'initiative à l'environnement						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)
		Strucutre en restauration collective locale : groupement des terres rouges à belmont, collège marcel aymard Millau, collège jean d'alembert séverac le chateau.						Info partielle, gratuit, collecte diverse (internet)

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
Activité agricole								
	Géolocalisation de l'exploitation	Localisation de l'exploitation	Fichier exploitation : MSA / ASP / ch agri	Ponctuelle		exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		OTEX de l'exploitation	ASP / ch agri	fiche à part / agrégation surfacique		exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		Forme juridique de l'exploitation	MSA / ASP / ch agri	fiche à part / ponctuel / agrégation surfacique	http://www.msa.fr/lfr/etudes-s	exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		Age de l'exploitant	MSA / ASP / ch agri	fiche à part / agrégation surfacique		exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		UTA de l'exploitation	MSA / ch agri	fiche à part / agrégation surfacique		exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		CUMA	MSA / ch agri	fiche à part / ponctuel / agrégation surfacique	http://www.midi-pyrenees.cuma.fr/	exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		âge de l'exploitation	MSA / ch agri	fiche à part / agrégation surfacique		exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		mode de commercialisation de la production principale	ch agri / coopératives / enquêtes			exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		nombre de circuits de commercialisation pour l'exploitation	ch agri / coopératives / enquêtes			exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		type d'agriculture (conventionnelle, raisonnée, biologique)	ch agri / coopératives / enquêtes			exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Raison pour laquelle l'exploitant ne développe pas plus les circuits courts (temps, main d'oeuvre, investissement, idéologie, normes d'hygiène, matériel...)	associations diverses /enquêtes			exploitation		Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		Motivation de l'exploitation en CC (revenus plus élevés, relation client, tradition et transmission familiale, indépendance face au marché global, valoriser el surplus, création de dynamisme sur les territoires ruraux, reconnaissance d'un savoir faire, production de qualité)	associations diverses /enquêtes			exploitation		enquête terrain - annuaire - donnée incomplète Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		Solidarité interprofessionnelle : appartenance à un réseau/ une cuma / une coopérative				exploitation		enquête terrain - annuaire - donnée incomplète Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
	Géolocalisation de l'exploitation en circuit court	Idem	ch agri / coopératives / Pays / OT, etc	-> mêmes indicateurs avec différenciation couleur pour les CC		exploitation		enquête terrain - annuaire - donnée incomplète Difficulté donnée individuelle : voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
	Photographie générale	nombre d'exploitations agricoles en 2010	Recensement Agricole	carte		commune	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations agricoles en 2000	RA	carte		commune	2000	DRAAF
		nombre d'exploitations agricoles en CC en 2010	RA	carte		canton	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations agricoles en CC en 2000	RA ???	carte		commune	2000	DRAAF
		SAU de la commune en 2010	RA	carte		commune	2010	DRAAF
		SAU de la commune en 2000	RA	carte		commune	2000	DRAAF
		SAU en CC sur la commune	RA ???	carte		commune	2010	DRAAF
		OTEX de la commune en 2010	RA	carte		commune	2010	DRAAF
		OTEX de la commune en 2000	RA	carte		commune	2000	DRAAF
		CC par otex sur le canton 2010	RA	carte		canton	2010	DRAAF
		UTA de la commune 2010	RA	carte		commune	2010	DRAAF
		UTA de la commune 2000	RA	carte		commune	2000	DRAAF
		PBS de la commune 2010	RA	carte		commune	2010	DRAAF
		PBS de la commune 2000	RA	carte		commune	2000	DRAAF

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Indicateur sur le volume, la valeur, le CA de la production principale de l'exploitation par commune				commune	2010	Trouver l'indicateur pertinent
		statut juridique des exploitations de la commune	?	graphique camembert		commune	2010	agrégation des données individuelles
		nombre de circuits de commercialisation pour les exploitations de la commune		surfactive		commune	2010	enquête terrain - annuaire - voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		mode de commercialisation de la production principale des exploitations sur la commune		ponctuel		commune	2010	enquête terrain - annuaire - voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		indicateur sur l'autonomie/dépendance aux subventions		surfactive		commune	2010	enquête terrain - annuaire - voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		type d'agriculture de la commune (conventionnelle, raisonnée, biologique)	ch agri / coopératives / enquêtes	surfactive		commune	2010	enquête terrain - annuaire - voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		activité de diversification	RA	carte		département	2010	DRAAF - définition précise - département
		nombre d'exploitations sous signe officiel de qualité	RA	carte		canton	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations en AB	RA	carte ou graphe		canton	2010	DRAAF
		OTEX exploitations en AB	RA	carte ou graphe		canton	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations en label rouge	RA	carte ou graphe		canton	2010	DRAAF
		OTEX exploitations en label rouge	RA	carte ou graphe		canton	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations en AOP-AOC	RA	carte ou graphe		canton	2010	DRAAF
		OTEX exploitations en AOP-AOC	RA	carte ou graphe		canton	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations en IGP	RA	carte ou graphe		canton	2010	DRAAF
		OTEX exploitations IGP	RA			canton	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations en certification de conformité	RA			canton	2010	DRAAF
		OTEX exploitations en certification de conformité	RA			canton	2010	DRAAF
		nombre d'exploitations sous autre signe de qualité	RA			canton	2010	DRAAF
		OTEX exploitations sous autre signe de qualité	RA			canton	2010	DRAAF
		part de la production en SIQO	RA /INAO	carte				??
	Organisation de l'activité agricole, réseaux interprofessionne	nombre de CUMA	FNCUMA	carte		commune		collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		localisation coopératives	http://www.frc2a.fr/pageLibre0001053a.aspx	carte		commune		extraction internet
		nombre adhérents coopératives	FRC2A (coop de France + magasins coopératifs)	surfacique		commune		collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		organisation de producteurs	http://agriculture.gouv.fr/Organisations-de-producteurs					collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		interprofession	http://agriculture.gouv.fr/interprofessions					collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		Réseau fermes témoins (AB)	http://www.biomidipyrenees.org/section-109-fermes-temoins-du-reseau					collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		Eco-écoles	http://www.eco-ecole.org/etablisements-scolaires/carte-interactive.html					collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Fermes pédagogiques	http://www.bergerie-nationale.educagri.fr/site_FP/nombre.html					collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		Autre ...						collecte internet puis enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
	Activités de diversification	transformation à la ferme	RA	carte		département	2010	DRAAF - définition précise - département
		travail du bois	RA			département	2010	DRAAF - définition précise - département
		agri-tourisme (hébergement, restauration, artisanat, activité de loisir)	RA	carte		département	2010	DRAAF - définition précise - département
		vente directe	RA ?				2010	enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..
		valorisation et entretien du patrimoine bâti						enquête: voir réseaux asso, partenaires pays, ch agri, civam, etc..

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Géolocalisation de l'entreprise agro-alimentaire (à la ferme - coopérative : SICA, GIE, droit privé, union, cuma de transformation - IAA - ...)	Coop de France/ CCI / Ch Métiers / Cuma Mi-py/ ATC http://www.ateliersdetransformation		http://www.frc2a.fr/pageLibre + http://cartelie.application.developpement + http://www.midi-pyrenees.cci.fr/upload/8P + http://agriculture			collecte internet / CCI / CM / Coopératives. Payant?
		Nature/Filière de l'entreprise (code APE)						collecte internet / CCI / CM / Coopératives. Payant?
		Forme juridique/Taille						collecte internet / CCI / CM / Coopératives. Payant?
		Nombre d'adhérents						enquête auprès de : CCI / CM / Coopératives. Payant?
		Localisation des adhérents / zone d'approvisionnement						enquête auprès de : CCI / CM / Coopératives. Payant?
		Localisation de la vente / zone de distribution						enquête auprès de : CCI / CM / Coopératives. Payant?

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
Lecture de la distribution alimentaire								
	Localisation / Listing des lieux de distribution alimentaire "communs"	nature de l'activité (Supermarché / épicerie / magasin spécialisé ...)	CCI : fichier entreprise					CCI fichier entreprise : données payantes = 200 euros
		taille de l'entreprise (nombre de salarié)	CCI					CCI fichier entreprise : données payantes = 200 euros
		Volume de vente						? enquête auprès des établissements
		CA de l'entreprise						? enquête auprès des établissements
		zone d'approvisionnement du magasin (exploitation + intermédiaire)						? enquête auprès des établissements
		Zone de chalandise du lieu de vente						CCI enquête conso juin
	IDEM pour les différentes modalités de vente en circuit court	GMS	CFE CCI					Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Artisans des métiers de bouche	Chambre des métiers					Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Epicerie générales	CFE CCI					Enquête réseaux CC + collecte sites internet

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Marchés de plein vent / de producteurs	Min ?		http://www.jours-de-marche.fr/31-haute-garonne/ + http://www.marchedefrance.org/marche.asp?NumRegion=83&			Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Magasins spécialisés (producteurs, bio, etc.)	A définir					Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Vente organisée à l'avance (AMAP, groupement d'achat)	voir sites AMAP / chambres d'agri/territoires					Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		vente collective						Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		vente par correspondance						Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		vente salon ou foire						Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Restauration collective						Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Restauration commerciale						Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Commerçant détaillant						Enquête réseaux CC + collecte sites internet
		Vente à la ferme	réseau CC , ch agri, agreste					Enquête réseaux CC + collecte sites internet

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
	Qualification de la vente de proximité	partenariat avec produits qualifiés SIQO ou marque locale						? enquête auprès des établissements
		création marque locale de vente						? enquête auprès des établissements
Informations sur les consommateurs								
		Provenance de la clientèle par détermination de la zone de chalandise	enquête consommateurs - CCI Midi-Pyrénées Juin 2014					CCI enquête conso juin
		Evaluation d'un potentiel de dépense (IDC : pondération locale de l'indice national)	CCI (autour de 50 euros pour les postes alimentation)		CCI http://www.cci.fr/web/entreprises			IDC CCI (50 euros)
		évasions commerciales par types de produits	enquête consommateurs - CCI Midi-Pyrénées Juin 2014					IDC CCI (50 euros)
		étendue réelle de la zone de chalandise d'un secteur	enquête consommateurs - CCI Midi-Pyrénées Juin 2014					IDC CCI (50 euros)
		opinion des consommateurs sur certains pôles commerciaux	enquête consommateurs - CCI Midi-Pyrénées Juin 2014					CCI enquête conso juin

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Chiffre d'affaire de la distribution alimentaire sur le territoire	CCI?					CCI?
		Dépenses commercialisables du territoire	INSEE x IDC CCI					CCI + INSEE?
		Le montant des dépenses commercialisables alimentaires (achats effectués dans le territoire donné)	CCI?					CCI?
		Part dépenses commercialisables alimentaires / dépenses	CCI?					CCI?
		Part des dépenses commercialisables capté par la grande distribution	CCI?					CCI?
		Part de marché des commerces de proximité	CCI?					CCI?
		Taux de fréquentation des commerces	CCI?					CCI?
		Les produits vendeurs	CCI?					CCI?
		Typologie du consommateur CC	CCI? enquêtes / réseaux CC					CCI? enquêtes / réseaux CC
	Profil de population de la zone de chalandise		INSEE					INSEE

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Densité de population par commune	INSEE					INSEE
		Répartition par âge	INSEE					INSEE
		Pouvoir d'achat : revenu par CSP	INSEE					INSEE
		Pouvoir d'achat : revenu par communes	INSEE					INSEE
		les revenus disponibles des ménages	INSEE					INSEE
		les revenus fiscaux des ménages	INSEE					INSEE
		Nombre de ménages fiscaux	INSEE					INSEE
		Nombres de bénéficiaires du RSA	INSEE					INSEE
		Part des ménages fiscaux imposés (%)	INSEE					INSEE
		Nombre de personnes des ménages	INSEE					INSEE
	Tourisme	Nombre de visiteurs	OT / Pays					OT / Pays
		Nombre de nuités	OT / Pays					OT / Pays
		Lieux touristiques	OT / Pays					OT / Pays
		Lieux d'hébergements touristiques	OT / Pays / INSEE					OT / Pays
		Saisonnalité	-> questionnaire					enquête
	Déplacements pendulaires	Flux travail/domicile						???

Niveaux de lecture	Dimensions	Indicateurs	Source principale	Représentation	Lien	Echelle d'analyse	Année de référence	Acquisition données
		Fréquentation des routes						???
	Restauration collective	Localisation des écoles-collèges-lycées	Département / mairies					Département / mairies
		Ecole : nombre de repas pas jour	Pays / Mairies/ école					Pays / Mairies/ école
		Localisation maisons de retraites	Pays / Mairies					Pays / Mairies
		Maisons de retraite : nombre de lits	Pays / Mairies					Pays / Mairies
		Hôpitaux	Pays / Mairies					Pays / Mairies
		Nombre de repas par jour hopital	Pays / Mairies					Pays / Mairies
		Comité d'entreprise : nombre de salariés	Pays / Mairies					Pays / Mairies
		Localisation établissements agréés pour préparer les repas	Département / mairies					Département / mairies



COMPTE RENDU ATELIER INTERNATIONAL MAI 2014

OBJET : Projet ECOSYAL

DATE ET LIEU: Lundi 26 mai 2014, salle de réunion (bat 17) CFPPA Toulouse-Auzeville

PARTICIPANTS

Porteurs du projet : Marion Couturier (CFPPA Toulouse-Auzeville), Muriel Gineste (CNRS), Sophie Landes (CFPPA Vic en Bigorre), Clément Larrouy (stagiaire CFPPA Toulouse-Auzeville), Nicolas Romain (stagiaire CFPPA Toulouse-Auzeville), Serena Gaffier (stagiaire CFPPA Toulouse-Auzeville), Matthieu Jacquet (traducteur)

Partenaires hongrois : Katalin Kujani (Ministère de l'Agriculture), Aniko Juhasz (Ministère de l'Agriculture), Tamara Krebszné (GAL Borszony), Erno Ferenczi (GAL Borzony), Tibor Szabo (GAL Zala)

GAL Midi-Pyrénéens : Angélique Blanc (Parc Naturel Régional des Grands Causses), Philippe Darbois (Pays Midi-Quercy), Céline Lagarde (Pays Midi-Quercy), Christian Bruhat (Pays Albigeois Bastides), Julie Guillemin (Pays Albigeois Bastides), Cédric Conteau (Parc Naturel Régional des Causses du Quercy), Trifine Cuvillier (Pays Pyrénées Cathares), Estelle George (CIVAM bio 09), Brigitte Rave (Leader Ariège Pyrénées).

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

Présentation CFPPA

Voir pièce jointe « présentation CFPPA »

Point sur les échanges internationaux

Dates du voyage en Hongrie : du lundi 25 au vendredi 29 août.

Présentation de la méthode de diagnostic territorial

Voir pièce jointe « Présentation méthode Diagsyal »



Présentation des GAL Hongrois

Voir pièces jointes «Godollo University », « Borzsony Duna Ipoly LAG », « Zala Thermal Valley LAG ». Ainsi qu'un document en français sur le GAL de Borzsony : « Borzsony association pour le développement rural ».

Présentation des GAL Midi-Pyrénéens

Voir pièces jointes «PNR Causses du Quercy », « Pays Albigeois Bastides », « Pays Midi-Quercy », « PNR Grands Causses », « Pays Pyrénées Cathares », « LEADER Arège ».

Ces documents sont aussi téléchargeable sur le fichier partagé google drive suivant :
<https://drive.google.com/?tab=mo&authuser=0#folders/0B0ZTQX70Z015UzdMLWJwbHppQ3c>





Mardi 27 et mercredi 28 : PNR des Grands Causses

Visite de l'atelier de découpe de Camarès par Philippe Raymond, son gérant:



Ancien atelier collectif de 21 producteurs, cette SARL est aujourd'hui gérée par un professionnel. Avec 8 salariés et 400 clients, l'atelier traite autour de 240 tonnes de viande par an (bovins, ovins, porcs,..). 20% des clients (mais 80% du volume) vendent leur viande en direct.

Le rôle de l'atelier est structurant pour le territoire : il répond aux besoins des éleveurs de la région et permet de les soulager en termes de travail, tout en leur offrant un service de qualité : la découpe est faite sur mesure.

Nous sommes au cœur du SYAL : des professionnels (producteurs et prestataires de découpe) d'un même territoire sont en inter-relation pour proposer des produits de qualité.

Sur les 15 ateliers de ce type dans la région, il s'agit du 3ème en volume, mais du premier en qualité.





Intervention de Vincent Gineste, gérant du restaurant du complexe « Cap Vert » à Saint Affrique



Monsieur Gineste nous parle de son action pour intégrer les produits locaux dans la restauration, mais aussi pour travailler en véritable partenariat avec les producteurs et éduquer les consommateurs. Avec un menu non fixe qui propose 5 plats différents par jour, le restaurant travaille à utiliser la totalité des morceaux d'un produit, tout en veillant à ne pas créer des relations de dépendance avec les producteurs.

Visite de la boutique du GIE Saveurs Aveyronnaises puis échange avec deux adhérents.





Adultes
CFPPA
Centre de formation
interprofessionnel



SZENT ISTVÁN
EGYETEM



Le GIE des Saveurs Aveyronnaises voit le jour en 2010. 20 producteurs installés dans la région de Saint Affrique se sont rassemblés pour que le panel d'offre soit suffisant et que chacun puisse vendre ses propres produits dans le magasin. Au bout de 3 ans d'existence, le GIE décide de délocaliser son magasin dans une rue plus commerçante. Le chiffre d'affaire s'améliore, et les membres doivent rester solidaires face à l'emprunt bancaire qu'ils ont contracté.

Constitué sous la forme juridique de GIE, le groupement de producteurs a des difficultés pour trouver des subventions : il n'est par exemple pas éligible pour être soutenu par un programme LEADER.

Une association est créée en parallèle pour la gestion des 11 adhérents (décideurs et gestionnaires du magasin), alors que les déposants dépendent du GIE.

Le magasin fonctionne sur une politique de non-stock : chaque producteurs apporte ses produits et gère ses stocks et invendus.



Midi-Quercy



Zala TermálVölgye



Visite de la maison de la cerise à Paulhe



Discussion autour de cette proposition touristique qui met en valeur les producteurs locaux et leur production.





Visite de la coopérative arboricole et viticole et de la boutique-restaurant attenante : le Comptoir Paysan



C'est en juin 2012 qu'ouvre la coopérative fruitière et viticole du pays de Millau. Ces nouveaux locaux permettent aux producteurs de cerises et de vin des Gorges du Tarn de s'organiser en groupe pour valoriser leur production.



Située à l'entrée de la vallée touristique, la coopérative s'est munie d'une partie boutique ainsi que d'un espace restauration qui peut accueillir jusqu'à 130 couverts par jour : le Comptoir Paysan. Sous la forme juridique de SAS, cette partie commerciale est ouverte à d'autres producteurs locaux en plus des adhérents de la coopérative.





**Un bilan très positif
avec des intervenants passionnants
et des échanges franco-hongrois très enrichissants.**



Merci à tous !





Adultes
CFPPA
Centre de formation
professionnelle



SZENT ISTVÁN
EGYETEM



Projets de coopération

Après un bilan des trois jours très positif, les hongrois nous ont fait part des sujets qu'ils aimeraient développer en partenariat avec les GAL Midi-Pyrénées.

Thèmes possibles de coopération entre les GAL :

- **Magasins de producteurs en GIE** : En Hongrie, d'ici la fin de l'année 2014, une réglementation similaire sera mise en place pour permettre l'ouverture de points de vente collectifs. Pour 2015, les hongrois auront besoin de « transmission de savoir-faire » pour leurs projets pilotes de mise en place de GIE.
- **Tourisme et environnement** : Le GAL de Borszony serait intéressé pour travailler sur la thématique de la synergie tourisme et environnement sur les paysages de plateau (spécial PNR Grands Causses et Causses du Quercy).
- **Boutique et restaurant à base de produits locaux** : Intérêts pour échanger autour du fonctionnement d'une structure tel que le Comptoir Paysan qui allie une boutique de produits locaux et un restaurant qui utilise ces mêmes produits.
- **Relations aux acteurs du territoire** : Comment sensibiliser les acteurs locaux pour travailler ensemble sur des thématiques comme le tourisme, l'environnement, les circuits-courts. (ex : annuaire des producteurs-traiteurs pour les buffets des collectivités)
- **Animation de projets** : Comment les animateurs français et hongrois réagissent face aux mêmes situations → formation des acteurs locaux + pistes pour faire émerger et soutenir des projets sur le territoire (ex : Jeu de l'oie des producteurs en circuits-courts)
- **Techniques agroalimentaires** : Comment transformer et valoriser des transformations de produits, comment faire émerger de nouveaux produits ou ré-utiliser de vieilles pratiques. (Principalement filière fruits)
- **Signes de qualité** : Comment créer une charte avec une marque territoriale (marques Parc, Bienvenue à la ferme, Irqualim, etc.)

Pendant le voyage en Hongrie de cet été, un **temps de travail entre GAL sera prévu pour faire émerger des projets communs.**



Midi-Quercy



Zala TermálVölgye

Résumé

Devant la prédominance du modèle productiviste dans le système agricole, plusieurs acteurs, du producteur au consommateur en passant par les intermédiaires et les politiques publiques, se sont organisés pour reconnecter leur territoire à la question alimentaire. L'essor des circuits courts vers la fin des années 1990 annonce une nouvelle donne. Ces initiatives qui rapprochent les producteurs et les consommateurs contribuent à revaloriser l'activité agricole et offrent aux consommateurs un autre rapport à leur nourriture. Ces nouvelles dynamiques participent alors au développement local.

La notion de Systèmes Agroalimentaires Localisés (SYAL), est apparue à la même période, mais moins médiatisée que celle des circuits courts, elle est moins connue du monde des politiques publiques. Pourtant, son approche plus globale et créatrice de coopérations au sein des territoires est plus à même de construire une gouvernance alimentaire locale. En prenant en compte la diversité d'acteurs influençant la question alimentaire, elle amène une plus-value territoriale au développement local.

Devant les nombreux enjeux que cristallisent les SYAL, il paraît essentiel de doter les acteurs publics des outils nécessaires à l'analyse et à la gestion de ces nouvelles réalités. Dans cette optique le projet EcoSyal, porté par le CFPPA de Toulouse-Auzeville et en partenariat avec des territoires LEADER de Midi-Pyrénées et de Hongrie, a souhaité construire un outil de type observatoire qui permettrait d'élaborer des diagnostics territoriaux pour analyser les SYAL.

Mots clés : gouvernance alimentaire territoriale, systèmes agroalimentaires localisés, coopération, développement territorial, circuits courts.